

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2011

***Numériser le patrimoine écrit et
iconographique pour commémorer la
Grande Guerre :***

***enjeux scientifiques et culturels,
stratégie documentaire et
partenariale.***

Jérôme Schweitzer

Sous la direction d'Aline Girard
Directrice du département de la Coopération – Bibliothèque nationale de
France

Remerciements

Je tiens à remercier Mme Aline Girard, directrice du département de la Coopération à la BNF et M. Arnaud Dhermy, coordinateur scientifique Histoire pour Gallica à la BNF, qui ont dirigé ce mémoire. Leur disponibilité, leur aide et leurs conseils m'ont été précieux tout au long de l'élaboration de ce travail.

J'exprime toute ma gratitude aux professionnels des bibliothèques, des archives ou du monde de la culture qui ont volontiers accepté de me recevoir au cours de l'enquête sur laquelle s'appuie ce mémoire d'étude.

Enfin, j'exprime toute ma reconnaissance aux chercheurs et enseignants-chercheurs qui m'ont confié leur point de vue concernant la numérisation du patrimoine de la Grande guerre.

Résumé :

2014 marquera le début des commémorations du centenaire du déclenchement de la Première guerre mondiale (1914-1918). Les enjeux des politiques de numérisation du patrimoine invitent les bibliothèques et d'autres institutions culturelles à réfléchir en terme de partenariat et d'action concertée. L'ambition de cette étude est d'offrir à partir d'une démarche prospective des éléments permettant de servir de base aux professionnels désireux d'atteindre cet objectif. Les conclusions tirées de ce document pourront ensuite être étendues à d'autres domaines.

Descripteurs :

*Commémoration
Coopération entre bibliothèques
Guerre mondiale (1914-1918)
Numérisation
Patrimoine écrit*

Abstract :

2014 will mark the beginning of the commemorations of the 100th anniversary of the outbreak of the First World War (1914-1918). In the area of heritage digitization policies, libraries and other cultural institutions have to think in terms of partnership and collaborative action. This study aims to offer, from a prospective point of view, some basic elements to help professionals in achieving this goal. The conclusions from this dissertation could then be extended to other areas.

Keywords :

*Anniversaries
Library cooperation
World War, 1914-1918
Digitization*

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
LA GRANDE GUERRE : ÉTAT DES LIEUX.....	15
1. Les politiques de numérisation dans les bibliothèques.....	15
1.1 Une présence notable au sein des collections numérisées.....	15
1.2 Un exemple de coopération : la numérisation des journaux de tranchées.....	17
1.3 Une absence de réflexion sur la collaboration ?.....	18
2. L'enjeu historiographique.....	19
2.1 Les évolutions de l'historiographie.....	20
2.1.1 La question des responsabilités de la guerre.....	20
2.1.2 Une histoire sociale du conflit.....	21
2.1.3 Le débat actuel.....	21
2.1.4 La question des "mémoires" de la Grande guerre aujourd'hui en France.....	22
2.2 Les bibliothèques face aux attentes des historiens.....	23
2.2.1 Quelles attentes documentaires ?	23
2.2.2 Quelles réactions ?.....	25
3. Une forte attente du grand public.....	26
3.1 Un "lieu de mémoire" source de "lieux de mémoire" ?.....	26
3.2 L'offre commerciale liée à la Grande guerre.....	27
UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'ÉMERGENCE D'UN RÉSEAU CONCERTÉ ?.....	31
1. Quels Projets ?	31
1.1 <i>Europeana 1914-1918, premier jalon d'un réseau national de numérisation concertée en France ?.....</i>	<i>31</i>
1.1.1 Un projet ambitieux.....	31
1.1.2 Les apports de la BNF et de la BNU.....	32
1.1.3 Un premier réseau dans le cadre d'Europeana 1914-1918.....	35
1.2 <i>Des projets et des collaborations multiples.....</i>	<i>37</i>
1.2.1 Une réflexion en cours.....	37
Des programmes définis.....	37
Des programmes en cours d'élaboration.....	38
Des ébauches de réflexion	40
1.3 <i>D'autres gisements documentaires ?.....</i>	<i>40</i>
1.4 <i>Bilan</i>	<i>41</i>
2. Propositions pour un réseau concerté.....	42
2.1 <i>Définir des contenus.....</i>	<i>42</i>
2.1.1 Quelles priorités pour les chercheurs ?.....	42
2.1.2 Des axes possibles.....	43
Les causes et la préparation de la guerre.....	43
L'expérience combattante.....	44
La France dans la guerre.....	45
"L'Ombre portée de la guerre".....	45
2.2 <i>Quelle organisation ?.....</i>	<i>46</i>
2.2.1 Recommandations.....	46
2.2.2 Quel pilotage ?.....	47
2.2.3 Des degrés variables de collaboration	48

VISIBILITÉ, PUBLICITÉ, DIFFUSION DU PATRIMOINE NUMÉRISÉ DE LA GRANDE GUERRE.....	51
1. La problématique des droits.....	51
1.1 <i>Des positions à éclaircir.....</i>	<i>51</i>
1.1.1 Une approche pragmatique.....	51
1.1.2 Des évolutions.....	53
1.2 <i>Réutilisation des données.....</i>	<i>55</i>
2. Une diffusion à définir.....	56
2.1 <i>Des exemples à l'étranger.....</i>	<i>56</i>
2.1.1 Le projet The First World War Poetry Digital Archive	56
2.1.2 Un modèle exportable ?.....	60
2.2 <i>Les atouts français.....</i>	<i>61</i>
2.2.1 Les évolutions de Gallica.....	61
2.2.2 La Grande guerre : l'opportunité de donner naissance à une communauté numérique ?.....	63
CONCLUSION.....	65
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE.....	67
ANNEXES.....	73
Table des annexes.....	73

Sigles et abréviations

ACCOLAD	Agence comtoise pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation.
AD	Archives départementales
AFF	Archives françaises du film
AN	Archives nationales
BDIC	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
BIU	Bibliothèque interuniversitaire
BIUM	Bibliothèque interuniversitaire de médecine
BML	Bibliothèque municipale de Lyon
BNF	Bibliothèque nationale de France
BNU	Bibliothèque nationale et universitaire (Strasbourg)
CADA	Commission d'accès aux documents administratifs
CHAN	Centre historique des Archives nationales
CNC	Centre national du cinéma et de l'image animée
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CRH	Centre de recherche historique
CRID 14-18	Collection de recherche internationale et de débat sur la guerre de 1914-1918
CSPLA	Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique
DADVSI	Droits d'auteurs et droits voisins dans la société de l'information
DMPA	Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (MINDEF)
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
ECPAD	Établissement public de communication et de production audiovisuelle de la Défense
JISC	Joint Information Systems Committee
MCC	Ministère de la culture et de la communication
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MINDEF	Ministère de la Défense
OAI-PMH	Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting
PHS	Département Philosophie histoire, sciences de l'Homme (BNF)
PSA	Peugeot société anonyme
SCD	Service commun de la documentation
SGA	Secrétariat général pour l'administration (MINDEF)
SHD	Service historique de la Défense (MINDEF)
SIAF	Service interministériel des Archives de France
SNCF	Société nationale des chemins de fer
SPAR	Système de Préservation et d'Archive Réparti (BNF)
SPRD	Sociétés de perception et de répartition des droits
WLS	Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart

Introduction

"La société française entretient une relation particulière avec la Grande guerre, en raison, sans doute, et de son investissement immense sur le conflit entre 1914 et 1918, et des sacrifices consentis, immenses eux aussi¹".

Ce constat dressé par Stéphane Audoin-Rouzeau et par Annette Becker, en introduction de leur étude *14-18, retrouver la guerre* demeure d'actualité en 2010. À l'approche de la commémoration du centenaire du déclenchement du conflit, son souvenir reste très présent en France. Le thème de 14-18 reste cher aux études historiques mais aussi au grand public. Les institutions dont la mission est de conserver, diffuser et communiquer le patrimoine ne peuvent rester inactives face à l'approche de cet événement. Déjà en 2008, lors du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Armistice, elles s'étaient démarquées en proposant des expositions (physiques ou virtuelles), ou en numérisant certains des fonds 1914-1918 afin de les rendre disponibles en ligne. Depuis deux ans le contexte de la numérisation de masse a beaucoup évolué, tant sur le plan technique que fonctionnel, les opérations sont désormais bien maîtrisées. Plusieurs rapports ont été publiés et soulignent un certain manque de cohérence des politiques en cours et un besoin de renforcer la coopération entre les différents acteurs de ce type de politique. Le *Schéma numérique des bibliothèques*², le *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*³ ou le rapport *Partager notre patrimoine notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*⁴, ont chacun souligné certaines faiblesses mais aussi certains atouts des institutions françaises dans ce domaine. La numérisation du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre s'insère dans ce paysage. Afin d'établir une stratégie constructive, il est impératif d'en prendre compte. Depuis plusieurs années les bibliothèques (et les institutions culturelles) songent à l'établissement d'une démarche visant à remplir cet objectif. La BNF a retenu le thème "Guerre de 1914-1918" en 2009 parmi ses programmes de numérisation en Histoire⁵. En 2010, le Ministère de la Culture et de la Communication a inscrit la "Première guerre mondiale" dans le programme "les territoires" du Programme national de numérisation pour 2011⁶. Le paysage institutionnel semble également favorable à la mise en place d'un réseau concerté de numérisation, ce modèle étant en effet en cours de modélisation en France. Les sciences juridiques ou l'histoire de l'art sont déjà concernées, les manuscrits, l'histoire coloniale, etc. sont d'autres thèmes pour lesquels la réflexion est en cours. Au sujet du premier conflit mondial, la nécessité de viser une action coordonnée semble encore plus prégnante. En effet, cet événement a été vécu comme un véritable traumatisme pour la France, l'Europe et le monde. Il a touché toutes les strates de la société sans distinction et reste encore aujourd'hui extrêmement présent dans la "mémoire collective". De fait, les acteurs qui pourraient intervenir dans ce cadre sont multiples. Les bibliothèques

¹BECKER Annette, AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *14-18, Retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 22.

²RACINE, Bruno, *Rapport : Schéma numérique des bibliothèques*, MCC, Conseil du livre, décembre 2009, 88 p, [en ligne], [consulté le 25 novembre 2010]. URL

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000143/0000.pdf>

³MISSION SUR LA NUMÉRISATION DES FONDS PATRIMONIAUX DES BIBLIOTHÈQUES, *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, janvier 2010, 64 p. [en ligne], [consulté le 25 septembre 2010], URL. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48092>

⁴GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PATRIMOINE NUMÉRISÉ, *Partager notre patrimoine notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*, MCC, 2009, 82 p. [en ligne] [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48591>

⁵BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Rapport annuel 2009*, version du 28 juin 2010, 85 p. [en ligne], [consulté le 15 septembre 2010], URL. http://webapp.bnf.fr/rapport/pdf/rapport_2009.pdf

⁶MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Programme national de numérisation, Ministère de la Culture et de la Communication, Appel à projets de numérisation 2011*, 31 août 2010, 8 p. [consulté le 25 novembre 2010]. URL http://www.culture.gouv.fr/mrt/numerisation/fr/actualit/documents/appel_numerisation2011.pdf

comme la BNF, la BNU ou la BDIC développent une réflexion sur la base de leurs expériences communes. La Bibliothèque municipale de Lyon ou la Médiathèque de Roubaix ne resteront pas inactives non plus. En Picardie, région sur laquelle le Front a laissé sa marque indélébile, plusieurs établissements culturels ont lancé l'étude de projets. Qu'il s'agisse des archives, des bibliothèques ou des musées, tous sont bien décidés à agir à l'horizon 2014. Mais le paysage ne saurait être complet, si l'on ne tenait pas compte de la richesse du patrimoine détenu par les services historiques d'entreprises comme la SNCF, la Société générale ou Peugeot (par exemple). L'histoire de ces sociétés a elle aussi été bouleversée par la guerre, de fait elles expriment la même volonté de faire découvrir leurs collections au grand public et au monde de la recherche. Outre ses acteurs nationaux et locaux, la Grande guerre est également au cœur d'un projet mené à l'échelle européenne : Europeana 1914-1918. Les acteurs sont donc multiples, leurs besoins sont différents, tous souhaitent participer à la commémoration du centenaire du conflit. Cette profusion de vocations et de fait de documents laisse planer des incertitudes quant à la visibilité des collections concernées par la numérisation.

Cette question est fondamentale, la numérisation n'est pas une fin en soi. La mise en ligne doit être associée à une réelle stratégie visant à disséminer les contenus des collections sur le réseau internet. Ce processus permet, en effet, de renforcer l'image des collections et d'attirer des publics qui ne lanceraient pas toujours seuls les démarches de recherche d'informations sur la Grande guerre. Afin de mener à bien cet objectif, il semble fondamental de parvenir à offrir un portail unique aux collections françaises sur la Grande guerre. Ce site aura ensuite des liens avec les autres bibliothèques numériques qui assureront la diffusion de leurs fonds *via* les réseaux sociaux, qui deviennent peu à peu des outils quotidiens des internautes. Mais la communication des collections doit aussi se traduire par une réflexion en terme de supports de consultation. Internet n'est plus limité aux ordinateurs, de fait les tablettes et autres lecteurs portables sont autant d'appareils qui devront être intégrés dans la stratégie de dissémination.

La panorama de la numérisation est extrêmement vaste et offre des possibilités multiples. Concernant la numérisation des collections de la guerre 1914-1918, il convient d'établir une stratégie opérationnelle et partenariale qui puisse embrasser l'ensemble de ces options. Ce n'est pas une tâche aisée, il convient de prendre en compte de ce qui a d'ores et déjà été entrepris à ce sujet. Par ailleurs, les acteurs éventuels d'un programme concerté sont très variés, leurs attentes ne sont pas forcément les mêmes. Cette étude a tenté de dresser un inventaire le plus large possible des projets en cours dans diverses institutions. Sur cette base, il a semblé possible de lancer des hypothèses visant à délimiter le cadre que pourrait prendre un programme concerté. Ce mémoire a voulu répondre à l'interrogation suivante : comment lier les actions de diverses institutions autour d'un projet commun visant à développer une "fenêtre unique" sur l'ensemble du patrimoine numérisé la Grande guerre ?

De cette question en découle une seconde : le premier conflit mondial reste un événement très proche, au point que le droit d'auteur protège toujours de nombreux documents qu'il serait pourtant intéressant de numériser dans un souci de communication au grand public et aux chercheurs. La mise en ligne bouleverse les équilibres qui existaient jusque-là. La transmission à grande échelle des savoirs se heurte aux nécessaires protections légales dont disposent les auteurs. Les bibliothèques et les institutions publiques ne sauraient être hors-la-loi, leur attitude se doit d'être exemplaire en la matière. D'autre part, les évolutions du monde virtuel continuent chaque jour à

modifier la perception d'un monde bien réel. La valorisation des collections passe par la multiplication des modes d'accès. Mais l'usage des réseaux sociaux et d'autres sites doit se faire en vertu d'une stratégie définie et porteuse de résultats tangibles. Des solutions "gadgets" ne sauraient être satisfaisantes. Il s'agit là d'une autre problématique à laquelle cette étude a voulu apporter des éléments de réponse : comment rendre l'action de numérisation visible en assurant sa publicité et sa diffusion sur le réseau internet mondial ?

Le développement de ce mémoire d'étude cherche à répondre à ces deux interrogations en proposant d'abord un état des lieux sur la Grande guerre aujourd'hui en France (I). Il propose un point sur les politiques de numérisation qui ont été lancées ces dernières années sur le thème de ce conflit et dont les résultats sont en ligne. Il replace également le débat dans le contexte historiographique des études sur la guerre et définit les grandes lignes des souhaits émis par le monde de la recherche. Il cerne ensuite certaines des attentes du grand public que des sociétés commerciales ont également su définir.

Dans un second temps, l'étude aborde les réflexions actuellement en cours au sujet de la numérisation du patrimoine du premier conflit mondial (II). Le projet Europeana 1914-1918 a été défini durant l'année 2010, il pourrait bien devenir la base sur laquelle un réseau national pourrait s'appuyer, tant l'environnement institutionnel semble favorable à une telle perspective. Enfin, le dernier point aborde les thèmes liés à la gestion des droits et à la visibilité des collections numérisées dans le vaste réservoir de connaissance qu'est devenu internet (III). L'étude tente de définir la position actuelle des bibliothèques et des archives sur la question des œuvres non libres et sur les évolutions éventuelles qui pourraient avoir lieu. La visibilité des collections est abordée à partir d'un exemple anglais développé à l'Université d'Oxford ; en s'appuyant sur les atouts français et la réflexion en cours, une véritable stratégie de dissémination des collections pourrait être adoptée.

La Grande guerre : état des lieux

Le projet d'un ambitieux plan de numérisation du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre suscite un vif intérêt. Non seulement dans le monde des bibliothèques et de la culture, mais aussi chez les chercheurs ou parmi le grand public. Le contexte actuel de réflexion sur la numérisation et les questionnements sur la mémoire de la Grande guerre⁷ invitent à s'interroger. Comment se traduit cet intérêt sur internet, dans les travaux des historiens ou à plus vaste échelle ?

1. LES POLITIQUES DE NUMÉRISATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES

La Grande guerre reste un des événements les plus marquants du XX^e siècle pour la majorité des Français⁸. Sans surprise, depuis leur lancement, les programmes de numérisation des bibliothèques ont veillé à mettre en valeur les collections qui lui sont liées.

1.1 Une présence notable au sein des collections numérisées

Pour le thème de la Grande guerre comme pour d'autres, le recensement et le signalement des programmes de numérisation restent partiels. Patrimoine numérique, le catalogue des collections numérisées ou le portail *Collection* du MCC permettent d'avoir un aperçu des programmes qui ont eu lieu ces dernières années. Une recherche sur Gallica permet de savoir ce qui est disponible dans les collections numérisées de la BNF et de ses partenaires. Cependant, il reste difficile d'établir un réel état des lieux des documents liés à 1914-1918 qui ont été ou qui vont être numérisés. Obtenir un panorama le plus complet possible exige de recourir à une méthode consistant à interroger l'ensemble des ressources de ces sites internet⁹. Or pour l'heure il n'existe aucun moyen de concentrer sur le même portail l'ensemble des informations concernant les programmes de numérisation menés par des institutions françaises. Il faut par conséquent recourir à un recensement sur les différents sites internet existants, ce qui accroît le risque de faire des omissions ou de ne disposer que d'informations lacunaires. En décembre 2010, Patrimoine numérique recense de nombreux projets liés à la Grande guerre. Ils ont été réunis au sein d'un même dossier consacré au conflit¹⁰. L'un des plus importants, le portail Mémoire des hommes¹¹, est géré par le Ministère de la Défense (DMPA). Le site a été lancé en 2003. Sept ans plus tard, il offre la possibilité de consulter 1,3 millions de fiches individuelles de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention "Morts pour la France". Le site s'est enrichi par la mise en ligne d'autres documents, comme les journaux des marches et des opérations des unités, mais aussi grâce aux fiches individuelles des soldats de l'aéronautique militaire. Depuis quelques mois, la base des fiches " Morts pour la France " peut être interrogée

⁷L'Institut historique allemand de Paris a organisé une table ronde le 26 novembre 2010. Elle avait pour thème : " Quelles mémoires pour la Grande guerre en France ? ". La discussion a réuni Serge Barcellini, Élise Julien, Gerd Krumeich et Nicolas Offenstadt.

⁸BECKER A., AUDOIN-ROUZEAU, S., *14-18, Retrouver...*, op. cit., p. 14.

⁹Schéma numérique des bibliothèques, Rapport du groupe de travail Numérisation : recensement et concertation, 2009, p. 26-42. [en ligne], [consulté le 3 janvier 2011], URL.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000150/0000.pdf>

¹⁰Patrimoine numérique, dossier : "la Première guerre mondiale", [consulté le 25 novembre 2010]. URL

<http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/dossier-guerre14-18.html?from1=dosguerre14-181>

¹¹SGA / Mémoire des hommes – Première guerre mondiale, [consulté le 25 novembre 2010]. URL

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?rubrique16>

via le moteur de recherche " Généalogie¹² " du MCC¹³. Cela renforce sa visibilité et sa complémentarité avec les bases de données généalogiques d'autres sites internet (notamment des bases d'état civil).

Patrimoine numérique recense également les collections de cinq services d'Archives départementales (à savoir la Meuse, la Seine-Maritime, la Somme, la Vendée et les Yvelines). Pour l'essentiel, il s'agit de collections iconographiques (photographies, cartes postales ou dessins) issues de fonds privés qu'ils conservent. La consultation ne peut cependant se faire qu'à distance (hormis partiellement pour les fonds des AD de la Somme). Ces restrictions de consultation mettent en évidence les questions que posent alors la reproduction et la diffusion de ces documents parfois encore soumis au droit d'auteur¹⁴. Elles peuvent aussi être liées à des moyens trop limités pour pouvoir envisager une mise en ligne. Concernant les collections provenant du département de la Somme, le site ne semble pas totalement à jour : il ne signale pas le portail Mémoires de la Somme¹⁵. Or, ce dernier réunit des documents des AD et de l'Historial de la Grande guerre. Cette institution a, dès à présent, versé un premier lot de 2740 clichés argentiques¹⁶.

Le catalogue met également en évidence les efforts produits par les bibliothèques en matière de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine propose deux importants fonds consultables *via* la base *Mémoire : sites et monuments* du MCC. Le premier rassemble plusieurs centaines de photographies autour du thème de la guerre en Orient et dans les colonies (Tunisie et Cameroun)¹⁷. Le second est le fonds "Anne Morgan" constitué par les collections photographiques de la fille du banquier américain John Pierpont Morgan¹⁸. Elles témoignent de la reconstruction de la Picardie dans les années 1920 (3700 images)¹⁹. Le catalogue signale aussi le fonds Deneux numérisé par la bibliothèque municipale de Reims mais qui reste non accessible à distance²⁰.

Patrimoine numérique illustre parfaitement les politiques de valorisation menées d'une part par la BIUM et d'autre part par la bibliothèque numérique de Roubaix. La première bibliothèque a évoqué le sort des " gueules cassées " par une exposition virtuelle mise en ligne en 2000²¹. À l'occasion de la commémoration du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Armistice de 1918, la seconde bibliothèque a proposé la *Fleur au fusil*²². Elle évoque l'histoire du conflit au travers de quatre thèmes : " faire la guerre ", " subir la guerre ", " payer la guerre ", " se souvenir ".

Bien entendu, le portail renvoie vers Gallica et la bibliothèque numérique de la BDIC, partenaires lors de la numérisation des " gazettes de poilus ". En novembre 2010, Gallica regroupe la majeure partie de l'offre francophone de documents numérisés au sujet du premier conflit mondial. Une simple recherche effectuée dans Gallica avec pour mot clé

¹²Moteur de recherche " Généalogie ", [consulté le 25 novembre 2010]. URL

<http://www.culture.fr/fr/sections/collections/genealogie>

¹³Entretien avec Sandrine Aufray, chef de projet Mémoire des hommes, DMPA, 12 novembre 2010.

¹⁴Voir plus bas

¹⁵Mémoires de la Somme, archives en ligne, [consulté le 25 novembre 2010]. URL <http://archives.somme.fr/>

¹⁶Entretien avec Marie-Pascale Prévost-Bault, conservateur en chef, Historial de la Grande guerre Péronne, 19 novembre 2010.

¹⁷Base Mémoire : sites et monuments, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, [consulté le 25 novembre 2010]. URL

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memsmn_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_5=AUTP&VALUE_5=Samama%20ET%20Chikli

¹⁸John Pierpont Morgan (1837-1913) était un homme d'affaires américain, son empire financier était essentiellement concentré sur le milieu bancaire. Mais ils détenaient des activités importantes dans de nombreux autres domaines (électricité, acier, transports). Grand collectionneurs d'art et de livres, une grande partie des œuvres qu'il a amassées forment aujourd'hui les fonds du *Métropolitan Museum* de New York et de la *Pierpont Library* (New York).

¹⁹Base Mémoire : sites et monuments, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, [consulté le 25 novembre 2010]. URL

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memsmn_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_6=SERIE&VALUE_6=Morgan

²⁰En novembre 2010.

²¹BIUM, " les Gueules cassées ". L'exposition a été réalisée en partenariat avec l'Historial de la Grande guerre, [consulté le 25 novembre 2010]. URL <http://www.bium.univ-paris5.fr/1418/gener2.swf>

²²Médiathèque de Roubaix, bibliothèque numérique de Roubaix, " La Fleur au fusil ", [consulté le 25 novembre 2010]. URL <http://lafleuraufusil.bn-r.fr/#/4/1/0>

" guerre 1914-1918 " permet de disposer de plus de 6000 résultats²³. Les trois quarts de ce chiffre renvoient à des images, le reste est constitué d'imprimés. Soit environ 700 " livres " dont 285 sont consultables sous condition (documents sous droits mis en ligne par les éditeurs partenaires de Gallica et partiellement consultables). Des périodiques sont aussi présentés en ligne (environ 700) ainsi que quelques documents manuscrits. Ces collections sont conservées par la BNF et par ses partenaires (la BDIC²⁴, la BIUM ou la Bibliothèque numérique de Roubaix). Ces documents numérisés sont interopérables avec Gallica par protocole OAI-PMH²⁵.

D'autres collections numérisées peuvent s'ajouter à cette esquisse d'état des lieux. Gallica propose, en effet, plus de vingt titres de presse nationale²⁶. La plupart sont parus durant le premier conflit mondial. Ils sont riches d'informations concernant les combats, la société, la vie politique, culturelle, etc. Leur numérisation a aussi concerné les années qui ont précédé et qui ont suivi la guerre, permettant de suivre l'enchaînement des événements. Associés aux collections concernant la Grande guerre, ces journaux permettent de compléter l'offre qui est proposée. Les journaux de tranchées ont, quant à eux, fait l'objet d'un programme de numérisation spécifique.

1.2 Un exemple de coopération : la numérisation des journaux de tranchées

L'un des projets les plus ambitieux a été lancé en 2008. Il s'est concentré sur la numérisation des collections de journaux de tranchées. Ces gazettes qui étaient rédigées (parfois à la main) par les soldats puis distribués au sein de chaque régiment. Cette presse était faite par les combattants pour les combattants alors que s'instaurait la guerre de position. Le projet a réuni la BNF²⁷, la BDIC et la BNU. Ces trois institutions ont ensuite été rejointes par la BML²⁸. En novembre 2010, le programme a permis la mise en ligne de plus de 150 titres²⁹. La plupart sont consultables sur Gallica (les titres de la BNF et de la BDIC sont déjà présents, ceux de la BNU devraient bientôt les rejoindre). La BDIC a mis en ligne un site web rassemblant l'ensemble des gazettes disponibles provenant des trois premières bibliothèques partenaires³⁰. Il permet aux lecteurs de consulter les journaux sans connaître le titre précis qu'ils recherchent et offre une visibilité complète du projet³¹.

Ce programme a contribué à la valorisation de ces fonds. Véritable témoignage de la vie des soldats sur le front, ils permettent d'offrir une vue d'ensemble sur la perception de la guerre par ceux qui la faisaient. Les fonds francophones de la BNF et de la BDIC sont complétés par les fonds germanophones de la BNU. Cette opportunité permet donc une mise en perspective du conflit de chaque côté des tranchées. En complément de cette mise en ligne, la redécouverte de ces fonds a donné lieu à leur présentation lors de l'exposition " Orage de papiers " qui a réuni les partenaires déjà cités (hormis la BML) entre octobre 2010 et janvier 2011³².

²³Après un affinage de la recherche limitant les résultats au XX^e siècle.

²⁴Dans un billet de blog de décembre 2010, Marie-France Dumoulin, responsable de la numérisation et de la conservation, BDIC avec la collaboration d'Arnaud Dhermy, coordinateur scientifique Histoire pour Gallica, BNF, a présenté les collections de la BDIC sur Gallica, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2103>

²⁵Effectif pour la BDIC depuis mi-novembre 2010.

²⁶Gallica, Presse et revues, [consulté le 25 novembre 2010]. URL <http://gallica.bnf.fr/editors?type=periodicals>

²⁷Journaux conservés dans les collections du département PHS et de la Réserve des livres rares, BNF.

²⁸Entretien avec Anne Charmasson-Creus, directrice du département Civilisation et Philippe Rassaert, département fonds ancien, BML, 4 novembre 2010.

²⁹En novembre 2010, 102 titres français (10 000 pages) pour la BDIC, 47 titres français (7000 pages) pour la BNF, 11 titres pour la BNU.

³⁰Journaux de tranchées en ligne, [consulté le 25 novembre 2010]. URL http://www.bdic.fr/journaux_tranchees_titres.html

³¹Une recherche sur Gallica ne permet pas à l'heure actuelle de consulter ces collections en cherchant par exemple avec le mot clé "journaux de tranchées"

Les publics visés par cette opération sont variés. D'une part le grand public peut prendre connaissance de documents dont la circulation était restée limitée aux soldats. Ils n'avaient pas non plus fait l'objet d'une valorisation particulière depuis 1918. D'autre part, les chercheurs peuvent disposer d'un *corpus* conséquent³³ de documents leur permettant de soutenir des études comparatives ou des analyses critiques. L'apport des collections de la BML renforcera cette position et permettra de disposer d'un large panorama sur les journaux de tranchées.

Ce programme démontre la complémentarité des collections issues des bibliothèques. Il souligne l'importance de la réflexion en termes de coordination des efforts. Il a permis d'éviter de possibles doublons mais aussi de pouvoir disposer de la majeure partie du patrimoine écrit et iconographique de la période sur un seul et même portail (sans pour autant renoncer à la mise en ligne au sein de la bibliothèque numérique de chaque établissement). Malgré cet exemple, la numérisation concernant la Grande guerre reste dominée par des initiatives isolées.

1.3 Une absence de réflexion sur la collaboration ?

Le dossier thématique proposé par le catalogue Patrimoine numérique le montre : les initiatives en matière de numérisation du patrimoine de la Grande guerre n'ont pas manqué ces dernières années. Elles ont été menées par différents acteurs du monde culturel (archives, bibliothèques, musées) soumis à différentes autorités de tutelle : MCC, MINDEF, collectivités locales. Ces projets se démarquent cependant par un manque apparent de concertation.

Il existe des exemples où des offres complémentaires pourraient être mises en place. C'est par exemple le cas pour le Portail Chemin des Dames³⁴. Ce site internet est géré par le conseil général de l'Aisne. Il propose un axe mémoriel³⁵ qui invite des particuliers à verser des documents au sujet de soldats ayant combattu lors de cette bataille. Or, ces collections seraient tout à fait complémentaires avec celles proposées par Mémoire des hommes. Aucun accord n'a cependant pu être trouvé afin de lier ces deux ensembles. Cette absence de concertation est pourtant dommageable³⁶ : elle est source de doublons. Par ailleurs, certains documents présents sur le site de l'Aisne permettent de préciser, parfois même de corriger, des informations présentes sur les fiches individuelles " Morts pour la France ". Au sujet du site du conseil général de l'Aisne, il est également étonnant qu'aucun lien n'ait pu être tissé avec l'Historial de la Grande guerre pourtant tout proche (même s'il dépend du Conseil général de la Somme). Il n'existe pas davantage de liens avec le portail Mémoires de la Somme³⁷, le site des AD de la Somme, qui accueille aussi des collections de l'Historial. Il dispose d'un dossier consacré au premier conflit mondial. Chemin des Dames n'a pas non plus de contact particulier avec la DRAC Picardie³⁸. Il s'agit là d'exemples locaux, mais une concertation trop limitée semble aussi exister à d'autres niveaux.

À l'échelle nationale, une attention particulière devrait être portée à la mise en place d'une éventuelle complémentarité entre les collections 14-18 concernées par le Plan de numérisation 2011 du MCC³⁹ et celles qui entreront dans les programmes de la BNF et de ses partenaires. Si le risque de numérisation de doublons semble faible, il serait

³²Orages de papier – la Grande guerre des médias, Musée de l'Histoire contemporaine – BDIC, Paris, 27 octobre 2010 au 16 janvier 2011. [consulté le 25 novembre 2010]. URL http://www.bdic.fr/index.php?option=com_eventlist&view=details&id=115:orages-de-papier-la-grande-guerre-des-medias-exposition&Itemid=68

³³Cet argument est souvent invoqué par les chercheurs, voir première partie, 2. 2.

³⁴Pour une analyse plus approfondie de ce site, voir troisième partie, 2.1.1

³⁵Chemin des Dames, le mémorial virtuel, [consultée le 25 novembre 2010]. URL <http://www.memorial-chemindesdames.fr>

³⁶Une tentative de rapprochement est restée sans suite. Entretien avec Caroline Choain, chargée des sites internet Chemin des Dames, conseil général de l'Aisne, 15 novembre 2010.

³⁷Entretien avec Olivier de Solan, directeur des AD de la Somme, 4 novembre 2010.

³⁸Entretien avec Frédéric Nowicki, responsable du plan de numérisation, DRAC-Picardie, 23 novembre 2010.

préférable d'imaginer une forme de dialogue entre ces fonds. Pour des questions de calendrier, la prise en compte de ces aspects pourrait s'avérer difficile. Néanmoins, dans un souci de cohérence, il serait souhaitable d'approfondir ce type de problématiques.

Certaines collections numérisées souffrent également d'un manque de visibilité, car leur consultation est limitée pour des questions de droits. C'est le cas par exemple pour les films sur la Grande guerre qui sont conservés par les Archives françaises du film. La recherche des différents ayants-droits serait extrêmement complexe et, pour l'instant, la numérisation a pour but la consultation des documents *in situ*⁴⁰.

Concernant les fonds des Archives départementales, une réflexion est en cours sur la numérisation des fonds de registres matricules⁴¹. À l'heure actuelle, une action concertée n'a pas encore été évoquée. La numérisation de ce type de fonds pourrait ensuite faire l'objet de liens éventuels avec Mémoire des hommes⁴².

La faiblesse de la concertation a été soulignée par le *Schéma numérique des bibliothèques* au début de l'année 2010⁴³. Au sujet des programmes de numérisation dans son ensemble, il évoque :

L'acuité de certains problèmes : trop grande diversité des porteurs de projets ; complexité des financements ; faible affichage des ensembles numérisés ; difficulté à juger de la pertinence des choix de contenus ; redondance des programmes de numérisation ; hétérogénéité des solutions techniques ; insuffisance de l'évaluation, etc⁴⁴.

Ce rapport souligne l'existence d'espaces de coopération mais demande une plus grande concertation à tous les niveaux⁴⁵. Il préconise la constitution de *corpus* documentaires plus exhaustifs dans des domaines de référence répondant à la demande du public, mais aussi aux nécessités de préservation du patrimoine. Ces ensembles documentaires sont conçus comme des bases de programmes coopératifs de numérisation ouverts à toutes les bibliothèques⁴⁶. C'est dans ce cadre que doit alors s'inscrire l'élaboration d'une stratégie commune de numérisation pour la Grande guerre.

Les bibliothèques et les autres institutions ne sont donc pas demeurées inactives face à 14-18. Le contexte est favorable au développement d'actions concertées, d'autant plus que les attentes du monde de la recherche sont importantes. En effet, depuis plusieurs années l'historiographie de la Première guerre mondiale est extrêmement active et le projet d'une numérisation massive de documents liés à cette période suscite un vif intérêt.

2. L'ENJEU HISTORIOGRAPHIQUE

En 2008, avec la mort du dernier poilu, la Grande guerre serait entrée symboliquement dans l'Histoire. Toutefois, dès les premières années du conflit, des études ont circulé afin de comprendre quelles furent les causes de la guerre. Des fonds documentaires comme ceux de la BDIC, de la BNU ou de la BML ont dès lors été constitués afin de conserver une trace de ce conflit qu'on envisageait dès lors comme un événement majeur. L'historiographie actuelle de cet événement résulte d'un développement de longue haleine. La mise en ligne de plusieurs milliers de documents aura des répercussions sur

³⁹Le programme national de numérisation 2011 du MCC a ajouté parmi les nouveaux axes la Première guerre mondiale dans le programme 1, les Territoires. Appel consultable sur le site du MCC. *Programme national de numérisation 2011...*, op. cit.

⁴⁰Entretiens avec Béatrice de Pastre, directrice de la conservation, AFF-CNC, 18 novembre 2010.

⁴¹Entretien avec Oliver de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme, 4 novembre 2010. Il a mentionné son projet pour le service. dont il a la charge.

⁴²Entretien avec Sandrine Aufray, op. cit.

⁴³RACINE, B., *Rapport : Schéma numérique des bibliothèques...*op.cit.

⁴⁴*Ibid.*, p. 20.

⁴⁵*Ibid.*, p. 21.

⁴⁶*Ibid.*, p. 63.

les travaux des chercheurs et dans le milieu universitaire. Il convient par conséquent de s'intéresser aux attentes de ces acteurs et au rôle joué par les professionnels de la culture. Un bref rappel des principales pistes explorées par l'historiographie semble nécessaire afin de saisir le contexte dans lequel s'insère la démarche visant à numériser une importante part du patrimoine écrit et iconographique de cette période.

2.1 Les évolutions de l'historiographie

Le cadre de cette étude ne permet pas d'évoquer en détail l'ensemble des évolutions historiographiques liées à la Première guerre mondiale, cependant il semble important de dresser un rapide portrait des principaux courants qui ont marqué l'étude de ce conflit et de ses conséquences. Le panorama qui suit résume en quelques lignes l'étude, *Penser la Grande guerre, un essai d'historiographie*, d'Antoine Prost et de Jay Winter⁴⁷. Ces historiens distinguent trois grandes phases ; la première s'ouvre dès l'éclatement du conflit, elle porte sur les responsabilités et les causes, la seconde débute dans les années 1960, elle privilégie une approche sociale des années de guerre. Enfin, la dernière a commencé dans les années 1980 et se concentre sur les combattants. Prost et Winter parlent d'une configuration culturelle et sociale de l'histoire de la guerre⁴⁸.

2.1.1 La question des responsabilités de la guerre

Les deux historiens évoqués plus haut soulignent que dès 1915, les contemporains ont compris l'importance du conflit qu'ils ont baptisé " Grande guerre ". La bataille de la Marne devient sujet d'histoire dès 1915 avec la parution de *Guerre de 1914. De Liège à la Marne* écrit par Pierre Dauzet et préfacé par Gabriel Hanotaux⁴⁹. Dès lors, la première période historiographique s'est ouverte. Elle se caractérise par la primauté donnée aux questions militaire et diplomatique. Très peu d'études ont été consacrées aux aspects économiques et sociaux du conflit⁵⁰. Face à la faiblesse des universités à cette époque, l'étude historique de la guerre s'organise en France autour de deux institutions : la Bibliothèque-Musée de la Guerre⁵¹ et la Société de l'histoire de la guerre. La première devient rapidement la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). La seconde publie, à partir de 1923, la *Revue d'histoire de la guerre mondiale* (aujourd'hui *Guerre mondiale et conflits contemporains*). Pierre Renouvin est une personnalité emblématique de cette historiographie de la Grande guerre. Ce courant est dominant jusqu'à la fin des années 1950⁵². Les évocations du combat et des combattants sont quasiment absentes des études, alors même que :

On publie pourtant à l'époque d'innombrables lettres, carnets, récits ou romans de guerre, en deux vagues successives, l'une à la fin de la guerre et dans l'immédiat après-guerre, l'autre entre 1928 et 1934. Le public en semble avide, mais les historiens jugent inutiles de les écouter⁵³.

L'historiographie considérait que l'horizon des combattants aurait été " trop limité " par rapport à celui des historiens qui étudiaient les événements militaires et les relations diplomatiques.

⁴⁷PROST, Antoine, WINTER, Jay, *Penser la Grande guerre, un essai d'historiographie*, Paris, éd. du Seuil, 2004, 344 p.

⁴⁸*Ibid.*, p. 42.

⁴⁹DAUZET, Pierre, *Guerre de 1914. De Liège à la Marne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1915, 90 p.

⁵⁰PROST, A., WINTER, J., *Penser la Grande guerre...*, p. 18.

⁵¹Institution rattachée au ministère de l'Instruction publique et dotée d'un conseil scientifique.

⁵²*Ibid.*, p. 27.

⁵³*Ibid.*, p. 27.

2.1.2 Une histoire sociale du conflit

La Seconde guerre mondiale bouleverse la vision des historiens sur le premier conflit mondial. Une étape est franchie en 1959 après la parution de *Vie et mort des Français 1914-1918*, par André Ducasse, Jacques Meyer et Gabriel Perreux⁵⁴. Ces trois anciens combattants ont voulu produire une histoire de la guerre par " en bas ". Le succès de leur ouvrage est dû à sa nouveauté⁵⁵. Cette étude marque la réintégration des combattants dans le champ historiographique. Désormais ce dernier est dominé par les études sociales et le rapport entre guerre et révolution. "La faillite de la II^e Internationale en 1914", la "trahison" des sociaux-démocrates, "la montée du mouvement révolutionnaire⁵⁶" sont les thèmes les plus étudiés. Dans un contexte intellectuel " dominé par le marxisme depuis la Seconde guerre mondiale ", il a semblé évident d'expliquer le " politique par le social " et " le social par l'économie⁵⁷ ". Cette histoire évolue peu à peu vers une analyse culturelle du conflit, à partir des années 1980.

2.1.3 Le débat actuel

Depuis les années 1980, l'historiographie de la Grande guerre est dominée par un courant centré sur les aspects culturels et sociaux⁵⁸. Une volonté de réhabilitation du témoignage combattant est placée au cœur de la démarche des historiens. Rémy Cazals et Stéphane Audoin-Rouzeau sont les premiers à établir des éditions scientifiques de mémoires de soldats⁵⁹. Depuis une dizaine d'années le débat historiographique est dominé par deux questions : la violence de guerre et le consentement des soldats. Un courant porté par Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau (Historial de la Grande guerre) estime que les soldats se seraient censurés et auraient volontairement tu certains des aspects les plus violents des combats⁶⁰. Le consentement est une autre problématique centrale dans le débat français depuis le début des années 2000. Les proches de l'Historial de Péronne estiment que les soldats auraient accepté le combat au nom d'un principe supérieur lié à l'idée d'union de la nation confrontée à un danger mortel. Le CRID 14-18⁶¹ estime au contraire que les soldats auraient été placés au centre d'un réseau de contraintes. " Le patriotisme ne pèse guère dans l'analyse : les combattants ont tenu car ils ne pouvaient pas faire autrement, parce qu'ils étaient obligés de tenir⁶²." Dans son ouvrage, Antoine Prost résume l'évolution de l'étude de la Grande guerre :

La guerre de 1914 a été lue d'abord comme la dernière guerre, puis comme le premier épisode d'une guerre de trente ans. Aujourd'hui, elle est perçue comme l'acte fondateur d'un siècle court, mais barbare, et ceux qui l'interrogent ont dans leur champ de conscience l'énormité du génocide des juifs, et celle des camps soviétiques. La guerre de 1914 n'a-t-elle pas été une expérimentation des totalitarismes et de la mort en masse ? Question impossible pour les historiens des années trente, question aujourd'hui incontournable, à laquelle on ne peut répondre par l'histoire-bataille, l'histoire diplomatique ou même l'histoire sociale⁶³.

⁵⁴*Ibid.*, p. 31. DUCASSE, André, MEYER, Jacques, PERREUX, Gabriel, *Vie et mort des Français 1914-1918*, Paris, Hachette, 1959, 508 p.

⁵⁵*Ibid.*, p. 31

⁵⁶*Ibid.*, p. 37

⁵⁷*Ibid.*, p. 36-37

⁵⁸Même si des études nombreuses continuent à être publiées sur d'autres thèmes : " la guerre ce sont les alliances, les négociations, les finances, le ravitaillement et l'opinion publique", *ibid.*, p. 49

⁵⁹*Ibid.*, p. 133-134.

⁶⁰*Ibid.*, p. 140.

⁶¹Le collectif de recherche et de débat sur la guerre 1914-1918 est "une association de chercheurs qui vise au progrès et à la diffusion des connaissances sur la Première Guerre mondiale". Elle a été créée en 2005 et est présidée par Rémy Cazals.

⁶²*Ibid.*, p. 141.

⁶³*Ibid.*, p. 47.

Ce débat s'insère dans une production scientifique sur 1914-1918 chaque année aussi riche⁶⁴. Un dépouillement de la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France* entre 2000 et 2008 a permis de mieux cerner les thèmes abordés depuis quelques années par les historiens⁶⁵. Les principales questions étudiées par les publications recensées concernent la mémoire, les témoignages. Viennent ensuite l'histoire des combats, la vie à l'arrière et la commémoration. *A contrario*, les thèmes moins abordés semblent être l'histoire religieuse, les relations extérieures ou les colonies (et troupes coloniales). Néanmoins, ce sont de grandes tendances. Celles-ci reflètent les sujets d'études contenues dans la *Bibliographie annuelle*. Par exemple, la question des mutins ne se démarque pas dans ce recensement, alors qu'elle est placée au cœur des interrogations des chercheurs, depuis plus d'une dizaine d'années⁶⁶. Outre cette évolution de l'historiographie, depuis plusieurs années les historiens de la Grande guerre s'interrogent sur l'importance du souvenir du conflit dans la société française.

2.1.4 La question des "mémoires" de la Grande guerre aujourd'hui en France⁶⁷

Un programme de numérisation national consacré à la Grande guerre est directement lié à la mémoire contemporaine du conflit. Il s'insère dans le contexte français qui se démarque de l'image que cette guerre peut avoir en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni. Il paraît important de comprendre ce phénomène et de le conserver à l'esprit au moment de lancer un projet de vaste envergure visant à mettre en ligne des milliers de documents sur cette période. En France, la Première guerre mondiale a profondément marqué les esprits, elle demeure encore aujourd'hui un événement très important pour la majeure partie de la population. Les derniers témoins directs de la guerre ont disparus. Pourtant depuis le début des années 2000, l'intérêt suscité par cette période s'accroît, au point que certains historiens ont choisi de se pencher sur cette question. En octobre 2010, Nicolas Offenstadt a publié une étude dans laquelle il s'intéresse à la mémoire de la guerre 14-18 de nos jours en France⁶⁸. Cette parution a donné lieu à une table ronde à l'Institut historique allemand de Paris au cours de laquelle l'auteur, Gerd Krumeich et Antoine Prost (entre autres) ont échangé leurs points de vue respectifs sur ce thème. Il s'agit, certes, d'un événement ponctuel pour la recherche historique, mais il a réuni des spécialistes du premier conflit mondial et il a semblé important de dresser un rapide résumé des idées qui ont été échangées lors de cette journée. Ensemble ces chercheurs ont voulu comprendre les raisons qui expliquent l'intérêt toujours croissant suscité par la Grande guerre. Ces interrogations sont directement liées au développement d'une action concertée en matière de numérisation du patrimoine de 14-18. Pour cette raison, il a semblé intéressant de souligner les principaux points abordés au cours de cette conférence. Pour Nicolas Offenstadt, trois raisons expliquent une si forte présence de la Première guerre mondiale dans la France contemporaine :

⁶⁴Le dépouillement de la période 2000-2008 de la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France* révèle une production qui oscille entre 150 et 250 documents publiés par an traitant de la Première guerre mondiale (pour thème principal). COMITÉ FRANÇAIS DES ÉTUDES HISTORIQUES, *Bibliographie annuelle de l'histoire de France, du cinquième siècle à 1958*, Paris, CNRS éditions, 2000-2008.

⁶⁵Voir le tableau en annexe 3, p. 77.

⁶⁶Par exemple, une recherche dans le catalogue général de la BNF avec les mots " mutins " et " guerre 1914-1918 " permet de trouver vingt ouvrages publiés ces dix dernières années sur cette question.

⁶⁷Il s'agit d'une table ronde intitulée " Quelles mémoires pour la Grande guerre en France ? " organisée le 26 novembre 2010 à l'Institut historique allemand de Paris. Elle a donné lieu à un débat entre Nicolas Offenstadt, maître de conférence à l'université Paris I – Panthéon Sorbonne, Élise Julien, maître de conférence, IEP Lille, Serge Barcellini, contrôleur général des armées, directeur de la mission histoire auprès du Conseil général de la Meuse, maître de conférence à Sciences Politiques et Gerd Krumeich, professeur des universités, université de Düsseldorf, vice-président de l'Historial de la Grande guerre. Cette sous-partie reprend quelques uns des points qui furent abordés. Dès 2000, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau avaient souligné "une présence croissante de la Grande guerre" en France. BECKER A., AUDOIN-ROUZEAU, S., *14-18...*, p. 14.

⁶⁸OFFENSTADT, Nicolas, *14-18 aujourd'hui : la Grande guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010, 200 p.

- Le lien généalogique, la filiation verticale avec les combattants et une individualisation de l'Histoire constituent son premier argument. Ce conflit, qui a mobilisé huit millions d'hommes, est au cœur des recherches du grand public dans ce domaine.
- La guerre a également une forte inscription locale. Cet aspect est présent partout en France ne serait-ce que par les monuments aux morts.
- Enfin, l'auteur souligne la dimension militante des récits faisant référence à 14-18. La figure du Poilu a ainsi acquis la stature du "héros du XX^e siècle". Il est celui qui s'est battu et qui a réussi à l'emporter. Antoine Prost a confirmé cette analyse, il considère que cela résulte d'une forme de "laïcisation de la société" qui pousserait à "la recherche d'icônes et de martyrs dans le domaine profane".

Serge Barcellini apporte d'autres éléments à cette analyse. Selon lui, la présence de la Grande guerre s'explique aussi par la disparition des Anciens combattants et la fin de leur influence sur les commémorations. Il s'agirait de la "victoire des collectivités locales" et du succès de leurs actions en matière culturelle et mémorielle. Il considère enfin tout cela est lié à " l'entrée définitive du conflit dans l'Histoire " (deux générations d'écart avec l'événement).

Au sujet d'une éventuelle influence du projet Europeana 14-18⁶⁹ ou d'un programme de numérisation national, Gerd Krumeich a choisi de souligner les différentes interprétations du souvenir de la guerre en Europe et dans le monde⁷⁰. La mise en place d'une mémoire commune nécessiterait un " réel effort de compréhension " (Marc Bloch). Il faudrait parvenir à introduire la connaissance de l'autre dans le souvenir de chaque pays et " reconnaître par exemple qu'août 1914 a été le même déchirement en Allemagne qu'en France ". Nicolas Offenstadt estime que la facilitation de l'accès aux documents va permettre un développement de " l'appropriation de la guerre par le grand public ". Ce qui devrait favoriser l'apparition d'une " double vie " pour ces sources : avec des " usages populaires et savants ".

2.2 Les bibliothèques face aux attentes des historiens

2.2.1 Quelles attentes documentaires ?

Afin de déterminer au mieux les attentes des chercheurs, plusieurs d'entre eux ont été sollicités. L'annonce d'un projet de numérisation suscite un vif intérêt au sein de cette communauté habituée à consulter Gallica ou les sites anglo-saxons consacrés à la Première guerre mondiale. Selon eux, le projet devra pouvoir mettre à disposition des documents sur des thèmes moins connus, comme l'histoire des femmes pendant la guerre ou des sources liées à l'arrière⁷¹. D'autres ont fait part de leur intérêt pour des fonds iconographiques comme le fonds Valois (BDIC) ou des collections liées à des acteurs décisionnels du conflit (et non uniquement à des soldats)⁷². La mise en ligne est importante pour les chercheurs⁷³, elle peut permettre la consultation de sources difficiles d'accès⁷⁴ pour diverses raisons (éloignement géographique, manque de signalement, etc.).

⁶⁹Voir plus bas.

⁷⁰Gerd Krumeich souhaiterait par exemple une meilleure prise en compte de l'émotion et des sentiments que la guerre de 1914-1918 a pu susciter en Allemagne. Antoine Prost et Jay Winter évoquent ces questions dans *Penser la Grande guerre...*, op. cit., p. 264-271.

⁷¹Entretien avec Annette Becker, professeur des universités, université Paris Ouest Nanterre La Défense.

⁷²Entretien avec François Cochet, professeur des universités, université de Metz.

⁷³Ils mettent en garde contre la numérisation d'éléments épars.

⁷⁴Entretiens avec Annette Becker et Rémy Cazals, professeur des universités, université de Toulouse-Le Mirail.

D'autres ont fait montre de leur intérêt pour des documents dont l'accès est encore trop limité actuellement, notamment les fonds de l'ECPAD (les films). Les tarifs de reproduction demandés semblent être relativement importants et freinent l'étude de ce type de sources⁷⁵.

Chaque chercheur ayant son domaine de prédilection, chacun a insisté sur certains aspects spécifiques. Ainsi, Jean-Noël Grandhomme⁷⁶ a plaidé en faveur d'une meilleure mise en valeur des dossiers d'attachés militaires ou des documents liés aux missions militaires menées à l'étranger. François Cochet⁷⁷, lui, a préféré évoquer les textes liés aux "décideurs", aux généraux, aux politiques, alors que d'autres préféreraient disposer d'ensembles documentaires liés aux soldats.

Les chercheurs utilisent régulièrement les bibliothèques numériques, mais lorsqu'il s'agit des sources de leur étude, ils estiment que le contact avec le document physique doit rester une priorité⁷⁸. Il suppose en effet une certaine aisance et une contextualisation que ne permet pas la numérisation à l'heure actuelle. Un programme de numérisation consacré à la guerre 1914-1918 permettra à ses historiens de disposer rapidement et facilement d'une très importante quantité de documents. Elle ne leur sera bénéfique que si son organisation est cohérente, organisée autour de thèmes définis et offrant un panorama le plus large possible sur des problématiques précises. La rigueur que nécessite un travail de recherche scientifique impose le développement de collections numérisées qui devront être complètes afin de bâtir une étude universitaire. Or la numérisation de masse entraîne la création de vastes ensembles de ressources, mais pour l'heure c'est l'utilisateur qui doit créer ses propres sélections avec les outils mis à sa disposition. Sur le thème de la Grande guerre, une bibliothèque comme Gallica ne propose pas, par exemple, un *corpus* "Journaux de tranchées" ou un *corpus* "Reconstruction" (qui proposerait les documents sur ce thème). De fait, le chercheur se trouve face à une masse documentaire très importante mais il reste difficile pour lui de déterminer si pour un thème précis il pourrait disposer de suffisamment d'informations pour développer des problématiques lui permettant de soutenir une étude. En 2010, aucune bibliothèque numérique ne propose une offre assez conséquente permettant d'établir une thèse ou même un mémoire de master uniquement sur des documents numérisés. Atteindre pareil objectif n'est sans doute pas chose aisée d'autant plus qu'il faut également veiller à concilier les attentes de l'ensemble des types de public visés par le programme de numérisation. Dans un premier temps il semble possible d'appuyer un aspect particulier d'une recherche sur un *corpus* numérisé, le recours à des collections physiques restant indispensable pour ne pas omettre des sources qui auraient échappé à la numérisation.

Les attentes sont multiples. Elles puisent leurs sources dans le développement historiographique évoqué plus haut. Ces désirs invitent à s'interroger sur le rôle du professionnel des bibliothèques (ou de la culture).

⁷⁵Entretien avec Jean-Noël Grandhomme, maître de conférence, université de Strasbourg. Ce type de documents est source d'interrogations en terme de droits, voir plus bas. L'ECPAD semble davantage lancé dans une logique d'exploitation commerciale de ses collections. Voir BLUM, Catherine, *Traitement et valorisation du fonds photographique de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de l'armée (ECPAD) – Médiathèque de la Défense*, Janvier 2009, p.73-76. Mémoire d'étude DCB : ENSSIB, [en ligne], [consulté le 20 décembre 2010], URL. < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48344> >

⁷⁶Jean-Noël Grandhomme, op. cit.

⁷⁷François Cochet, op. cit.

⁷⁸Jean-Noël Grandhomme, op. cit.

2.2.2 Quelles réactions ?

Le lancement d'un vaste programme de numérisation des documents de la Grande guerre invite à réfléchir à la position que doit adopter le professionnel des bibliothèques (ou de la culture) face à un sujet aussi présent dans l'inconscient collectif des Français⁷⁹. Les chercheurs interrogés ont souligné, à juste titre, qu'une telle annonce est extrêmement intéressante. Le professionnel de la culture doit tenir compte des problématiques propres au domaine historique :

L'histoire touche l'affect, tout en se situant dans un registre d'objectivation. Voilà pourquoi constituer ou enrichir un fonds d'histoire n'est pas chose aisée, car la bibliothèque se situe à un carrefour. Lieu de conservation de sources de l'histoire, originales ou bien mises en forme et publiées, elle est aussi un lieu privilégié de médiation entre celles-ci et la connaissance historique. Le public attend les bibliothèques sur ce terrain. L'histoire est un véritable enjeu pour elles⁸⁰.

Outre cette position à adopter vis-à-vis de l'Histoire, il est également important de rappeler les contraintes légales et juridiques qui pèsent sur des documents qui ne sont pas tous libres de droits. L'un des exemples les plus marquants au sujet de la Première guerre mondiale est celui des documents liés au fonds Norton Cru⁸¹. Ce dernier est conservé par le SCD de l'université Aix-Marseille depuis les années 1960. Cet ensemble de plus de trois cents ouvrages annotés est complémentaire avec la correspondance personnelle de l'auteur, partiellement conservée à la Maison des sciences de l'Homme de Marseille et aux archives municipales de la même ville. La numérisation de l'ensemble de ces documents constituerait un apport considérable à la compréhension des événements, de leur déroulement et du développement de la mémoire de la guerre dans les années 1920 et 1930. Mais, mêmes annotés, les ouvrages ne sont pas libres de droits. Il serait très difficile de les rendre accessibles en ligne. La numérisation de la correspondance seule, n'aurait quant à elle pas grand intérêt. Cet exemple souligne toute la complexité de ces documents. Le choix de numériser, ou non, devra être pris avec beaucoup de précautions pour correspondre aux exigences légales mais aussi à la rigueur indispensable de la réflexion historique. Cette exemple démontre également que, dans certains cas, les choix des professionnels de la culture peuvent avoir une influence assez importante sur le champ historique. Dans le cas de Norton Cru, les interrogations sont au cœur du débat historiographique actuel puisqu'elles concernent l'expérience combattante, et, notamment, le "consentement patriotique"⁸². Diffuser massivement les sources sur ces questions par la numérisation ne resterait certainement pas sans conséquence sur les réflexions qui agitent les historiens dans ce domaine. Comme le rappelle Valérie Tesnière dans son étude, *Histoire en bibliothèques* : "la mission des bibliothèques n'est pas moindre que celle des archivistes, même si leurs responsabilités sont engagées de façon différente"⁸³. La problématique développée par internet invite à se demander comment les usagers vont pouvoir "s'approprier les sources de l'histoire ancienne comme immédiate et comment établir une médiation utile aussi bien pour le grand public que le public étudiant ?"⁸⁴. De fait, l'attente de ce type d'usagers est très importante notamment pour les questions liées à 14-18.

⁷⁹Voir OFFENSTADT, N., *14-18 aujourd'hui...* op. cit.

⁸⁰TESNIERE, Valérie, (dir.), *Histoire en bibliothèques*, Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2009, collection Bibliothèques, p. 96

⁸¹Jean-Norton Cru (1879-1949). Son étude a cherché à dénoncer les falsifications opérées dans certains témoignages concernant la Grande guerre dans le but de mieux mettre en lumière les récits les plus proches de la réalité. Ce travail a permis de s'interroger quant à la part de fiabilité de romans comme *Le Feu* d'Henry Barbusse.

⁸²Entretien avec Benjamin Gilles, doctorant au CRH, CNRS, responsable du département des périodiques, BDIC, 9 novembre 2010.

⁸³TESNIERE, V., (dir.), *Histoire en bibliothèques...*, op. cit., p. 96.

⁸⁴*Ibid.* p. 96.

3. UNE FORTE ATTENTE DU GRAND PUBLIC

Depuis une dizaine d'années, les historiens ont constaté un intérêt croissant pour la Première guerre mondiale⁸⁵. En effet, en France, la Grande guerre reste un événement très présent dans la "mémoire collective". Les commémorations, les publications ou les associations liées à cette période témoignent de cet attachement particulier. Le premier conflit mondial a non seulement marqué les familles (nombre d'entre elles ont perdu l'un de leurs membres dans les combats) mais il a aussi laissé son empreinte presque indélébile sur des territoires. Un programme de numérisation national du patrimoine de la Grande guerre s'insère, par conséquent, dans ce type de contexte mémoriel.

3.1 Un "lieu de mémoire" source de "lieux de mémoire" ?

La Première guerre mondiale répond à la définition des lieux de mémoire de Pierre Nora. En effet, elle est intimement liée à des lieux où la mémoire de ce "moment particulier de l'Histoire" s'est cristallisée⁸⁶. Cet événement recouvre également l'ensemble des aspects pris par les "lieux de mémoire", les monuments aux morts ou les champs de bataille en forment l'aspect matériel et concret⁸⁷ alors que parallèlement les notions de généalogie et de lignage sont intimement liées aux recherches entreprises par le grand public. La présence de 14-18 est donc multiple pour les historiens amateurs, généalogistes ou simples curieux. Elle peut s'incarner de manière très locale dans le monument aux morts de la commune mais elle peut aussi faire référence à un ensemble de références liées aux "Morts pour la patrie", à Verdun ou au soldat inconnu (entre autres).

Il semble possible de distinguer deux grandes tendances mémorielles au sujet de la guerre 1914-1918. Ces courants sont complémentaires. Il paraît important de s'y référer afin de mieux cerner les attentes que peuvent susciter le programme de numérisation. Dans l'article des *Lieux de mémoire* qui concerne la Grande guerre et, plus précisément la bataille de Verdun⁸⁸. Antoine Prost souligne que si la mémoire de cet événement est extrêmement forte en France, c'est parce que toute l'armée y a combattu en raison du système de relève⁸⁹. Il souligne l'existence d'une double mémoire :

Deux mémoires collectives de Verdun se sont donc constituées simultanément dès 1916. Une mémoire nationale tout d'abord, en un double sens : mémoire de la nation tout entière, structurée par la presse, les autorités publiques, les notables locaux et les conversations quotidiennes ; mémoire nationale aussi, résonnante de fierté patriotique. À côté de cette mémoire, et liée à elle par les lettres du front ou les récits incomplets et pudiques des permissionnaires, une mémoire combattante, plus étroite, plus dense, plus forte, à la fierté plus intime, chargée d'émotions, d'angoisses, de deuils : celle des soldats qui ont "fait" Verdun⁹⁰.

De manière schématique, cette double lecture de la bataille de Verdun peut aujourd'hui être étendue à l'ensemble de la mémoire de la Première guerre mondiale, en France. Un premier courant serait celui qui primait jusqu'à présent, par exemple incarné par les Anciens combattants : la mémoire des "morts pour la patrie". Il mêle les idées de

⁸⁵ Outre l'ouvrage récent de N. Offenstadt déjà cité, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau évoquent déjà cette question dans l'introduction de *14-18, Retrouver la guerre*, p. 14-15. AUDOIN ROUZEAU, S., BECKER, A., *14-18, Retrouver ...*, op. cit., 398 p.

⁸⁶ NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire, La Nation*, dir., Paris, Gallimard, 1984, t. 1, p. XVII.

⁸⁷ *Ibid.*, p. VII.

⁸⁸ PROST, Antoine, "Verdun" dans NORA, P., *Les lieux de mémoire, La Nation*, t.2, p. 111-141.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 117.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 118.

sacrifice avec celles de traumatisme et de patrie. La disparition des derniers survivants du conflit a rendu les commémorations plus souples. Par exemple, la décision de "délocaliser" hors de Paris les cérémonies nationales du 11 novembre qui a été prise plusieurs fois depuis 2007. L'attachement pour ce type de questions reste fort et se concentre autour des batailles de la Marne, de la Somme ou de Verdun⁹¹. Désormais, cet intérêt pour les combats et les soldats s'incarne dans une véritable "mythologie" qui entoure la personnalité du "poilu"⁹². Au-delà de l'attrait pour les combats, des documents concernant l'arrière, la vie politique ou la reconstruction pourraient également être un apport intéressant pour le grand public.

14-18 se caractérise également par une forme d'individualisation de l'histoire⁹³. L'intérêt pour la généalogie, les mémoires de combattants, la correspondance, etc. est extrêmement fort. Cela s'est traduit par le succès de sites comme Mémoire des hommes. Le premier conflit mondial a touché un très grand nombre de familles dont les descendants sont désireux d'en savoir davantage sur leurs aïeux. Ce vif intérêt se traduit par le développement d'innombrables associations destinées à "maintenir le souvenir de la guerre". Une simple requête dans un moteur de recherche sur internet permet de confirmer la vivacité du milieu associatif dans ce domaine. Il faut encore ajouter à ce phénomène, un nombre important de pages personnelles, de blogs, alimentés par des passionnés qui accumulent diverses sources documentaires sur des aspects particuliers du conflit (régiments, batailles, localités). Ce courant, davantage centré sur l'histoire des individus, est demandeur de documents pouvant apporter des informations sur les combattants, comme les fichiers des registres matricules conservés dans les Archives départementales. Le souhait de pouvoir accéder à des articles de presse nationale et régionale semble également important. Il apporterait un flux d'informations complémentaires avec d'autres documents d'archives et permettrait de mieux cerner les détails concernant les combats ou la vie quotidienne durant le conflit⁹⁴.

Cette seconde forme de mémoire de la guerre intéresse un nombre assez important de passionnés. Cela n'a pas échappé à certaines entreprises qui cherchent à en tirer profit.

3.2 L'offre commerciale liée à la Grande guerre

L'offre commerciale à destination du grand public est liée à l'intérêt individuel et généalogique pour la Grande guerre. Le principal site internet à proposer une offre conséquente sur ce thème est : Genealogie.com⁹⁵. Ce portail réutilise les données mises en ligne par les institutions patrimoniales. Dans certains cas, il les enrichit et il permet ensuite un accès contre un abonnement à ses membres. Concernant la Première guerre mondiale, Genealogie.com propose un accès à plusieurs bases de données. Celles-ci s'appuient sur des données mises en ligne sur des bibliothèques numériques (exemple à Heidelberg) ou sur des portails (exemple Mémoire des Hommes pour les listes de victimes de la guerre).

Une de ces bases (en ligne depuis le 11 novembre 2010) propose d'accéder à plus de 400 000 fiches de prisonniers de la Première guerre mondiale. Elles sont issues d'un traitement direct de documents proposés par la bibliothèque numérique de la bibliothèque universitaire de Heidelberg. Cette dernière a en effet numérisé et diffusé sa

⁹¹L'histoire des combats a représenté près d'un tiers des travaux historiques publiés sur la Première guerre mondiale ces dix dernières années, voir le tableau en annexe 3, p. 77.

⁹²Table ronde " Quelles mémoires pour la Grande guerre en France ? " organisée le 26 novembre 2010 à l'Institut historique allemand de Paris.

⁹³*Ibid.*

⁹⁴Synthèse de réponses collectées sur le Forum 14-18, les internautes ont répondu à une question concernant leurs attentes vis-à-vis d'un programme de numérisation centré sur la Grande guerre, [consulté le 7 décembre 2010] URL. http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/Pages-d-aujourd-hui-actualites-14-18-commemorations/patrimoine-iconographique-commemorer-sujet_1528_1.htm

⁹⁵Le site Genealogie.com dépend du groupe Notrefamille.com, [consulté le 7 décembre 2010] URL. <http://www.genealogie.com/>

collection de la *Gazette des Ardennes : Journal des pays occupés*⁹⁶, un journal en langue française diffusé par les autorités allemandes dans les territoires du nord de la France. Ce quotidien publiait régulièrement des listes de prisonniers français afin de démontrer qu'ils étaient bien traités et qu'ils n'avaient pas à souffrir de leur situation. Il s'agissait donc d'une forme de propagande visant à rassurer les populations des régions occupées qui s'inquiétaient pour le sort de leurs proches. Le site de généalogie a réalisé un important travail d'indexation à partir des documents numérisés fournis par l'université de Heidelberg. Ces derniers sont diffusés sous licence *Creative Commons* permettant la réutilisation à des fins non commerciales, sans modification des documents en indiquant le nom des auteurs⁹⁷. Dans la mesure où Genealogie.com ne réutilise pas directement les documents mais les informations qu'ils contiennent, leur offre semble entrer dans les termes de la licence. La base proposée permet de disposer de l'identité du prisonnier, de son lieu de naissance, de son affectation militaire et du camp où il était détenu (le grade des officiers est également indiqué)⁹⁸. L'apport pour l'utilisateur est par conséquent essentiellement un gain de temps puisqu'il n'a pas à rechercher lui-même ces informations dans les collections numérisées de l'université de Heidelberg.

Le site de Notrefamille.com propose l'accès à d'autres bases concernant le premier conflit mondial. Notamment au "tableau d'honneur de la Grande guerre", une liste qui recense "les portraits de tous les hommes et femmes ayant été cités à l'ordre de l'armée, nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur ou décorés de la médaille militaire pour leurs actions lors de la Première Guerre mondiale"⁹⁹. Ce "tableau d'honneur" propose l'accès à une base de plus de 18 000 fiches. Pour chaque personne recensée, il est possible de consulter le portrait photographique qui a été publié dans le journal *L'Illustration* de 1915 à 1919, ainsi que les renseignements suivants : identité, grade éventuel, affectation militaire, distinction, la date et le motif de la décoration. Pour cette base, le site de généalogie a dû s'acquitter de droits lui permettant d'entreprendre une exploitation commerciale. Les deux bases susmentionnées sont particulièrement mises en valeur, en outre les sources sur lesquelles elles reposent sont mentionnées.

Le site propose de consulter quatre autres bases sur la Première guerre mondiale, leurs intitulés semblent, en revanche, plus ambigus et les sources ne sont plus clairement précisées, il s'agit :

- Des "soldats Belges décédés et décorés de la Première guerre mondiale"
- De la liste des "victimes en Normandie en 14-18"
- De la liste des "victimes de Ile-de-France en 1914-1918"
- Des "participants de la Grande guerre (1914-1918)"¹⁰⁰

Les titres de ces bases sont plus difficiles à appréhender dans la mesure où il n'est pas possible d'obtenir davantage de renseignements les concernant sans être abonné. De fait, il est impossible de savoir si la liste des victimes de la Normandie provient des fonds des Archives départementales des deux régions normandes ou non. Seule une mention évoque des noms présents sur des "stèles commémoratives, des sépultures ou des listes communales de victimes". Le terme "participants de la Grande guerre" est également obscur. S'agit-il des seuls soldats français ? Les sources ne sont pas précisées non plus.

⁹⁶La *Gazette des Ardennes* sur la bibliothèque numérique de la bibliothèque universitaire de Heidelberg, [consulté le 7 décembre 2010] URL. <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/feldztggazardeni11915bis1917>

⁹⁷Détails de la licence utilisée par la bibliothèque universitaire de Heidelberg [consulté le 7 décembre 2010], URL. <http://www.ub.uni-heidelberg.de/helios/digi/nutzung/Welcome.html>

⁹⁸Prisonniers de la Première guerre mondiale sur genealogie.com, [consulté le 7 décembre 2010], URL. http://www.genealogie.com/v2/genealogie-service-al/default.asp?id_publication={0CB45460-A57B-4FCA-9E89-DA29F9ADB5C}

⁹⁹"Tableau d'Honneur de la Grande Guerre" sur genealogie.com, [consulté le 7 décembre 2010], URL. http://www.genealogie.com/v2/genealogie-service-al/default.asp?id_document={88A97CA7-88D3-4F16-BC4D-654E629D37B4}

¹⁰⁰Les "archives historiques", dossier "Grande guerre" sur genealogie.com, [consulté le 7 décembre 2010], URL. <http://www.genealogie.com/archives-historiques/>

Or une telle base devrait s'appuyer sur les registres matricules des Archives départementales (pour la France) et très peu d'entre eux ont été numérisés. En l'absence d'informations supplémentaires, la complétude des éléments dont Genealogie.com prétend disposer est, par conséquent, à remettre en cause. Il est probable que dans les faits, Genealogie.com exploite les ressources proposées par des institutions publiques (qui pourraient faire l'objet de licence de réutilisation des données publiques) comme les Archives départementales ou le site Mémoire des hommes mis en ligne par la Ministère de la Défense. En effet, d'après un recensement effectué par le SIAF, les centres d'archives des départements d'Indre-et-Loire, du Nord, de Seine-et-Marne, du Territoire de Belfort et de la Vienne, proposent d'ores et déjà leurs fonds de registres matricules en ligne¹⁰¹. Cette réutilisation semble d'ailleurs confirmée par un avis récent publié par la CADA à la suite d'une demande de Notrefamille.com concernant l'utilisation des états civils numérisés et des cahiers de recensement. Dans ce cas, la commission a rendu un avis favorable pour les documents de plus de 75 ans en donnant la possibilité aux services d'archives de fixer librement les conditions de réutilisation des données en fonction de licences et de conditions particulières¹⁰².

Un programme de numérisation du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre à l'échelle nationale pourrait donc intéresser les utilisateurs de ce type de sites commerciaux. D'autant plus que l'essentiel des sources dont ils disposent est issu de collections numériques librement consultables en ligne. La prise de conscience de la réutilisation de ces données gratuites invite à s'interroger sur la nécessaire visibilité et surtout sur la publicité à laquelle toute institution publique devrait songer lors de la mise en ligne de documents, afin non seulement de réaliser ses missions de diffusion et de conservation mais aussi d'informer les usagers potentiels. Ces derniers éviteraient ainsi de s'abonner à des sites internet qui mettent à disposition contre rémunération des documents accessibles sans frais ailleurs et n'apportant pas de réelle valeur ajoutée sauf exception.

L'attente du grand public est donc importante au point que des sociétés privées ont décidé de proposer des bases documentaires spécifiques consacrées à 14-18 et d'en faire un produit d'appel visant à faire accroître le nombre d'abonnements payants à ses services.

Au sujet de la numérisation du patrimoine de la Grande guerre, l'état des lieux est donc contrasté. De nombreuses initiatives peuvent être soulignées mais elles restent le plus souvent isolées et mal signalées. De fait, les historiens ne peuvent actuellement pas appuyer leurs études uniquement sur des collections numérisées, les *corpus* disponibles sont trop peu nombreux et souvent lacunaires. Le grand public, quant à lui, mène des recherches sur la Grande guerre à des fins généalogiques et mémorielles, des attentes qui pour l'heure ne sont que partiellement satisfaites, ce qui laisse le champ libre au développement d'offres commerciales quelque fois obscures. De fait, il s'agit de s'interroger sur l'opportunité que pourrait constituer le développement un réseau de numérisation du patrimoine de la guerre 1914-1918.

¹⁰¹Registres matricules en ligne sur les sites internet des Archives départementales, [consulté le 7 décembre 2010], URL. http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/en-ligne/acces-par-type-de-documents/#recensement_population

¹⁰²LEMOINE, Hervé, *Nouvel avis de la CADA sur la réutilisation*, septembre 2010, 7 p. Document interne.

Un environnement favorable à l'émergence d'un réseau concerté ?

À trois ans des commémorations du centenaire du déclenchement de la Première guerre mondiale, les principales institutions disposant de collections et de fonds sur cette période n'ont pas encore toutes défini de véritable stratégie visant à l'élaboration d'une démarche précise en matière de numérisation. Les entretiens et les recherches menés dans le cadre de ce mémoire révèlent une réelle prise en compte de l'attente évoquée plus haut. Mais il reste difficile de déterminer l'émergence d'une véritable articulation nationale d'un réseau. Les enjeux locaux semblent l'emporter, de fait les réflexions concernent les publics qui fréquentent déjà les établissements mentionnés. En décembre 2010, personne ne doute de la légitimité qu'aurait un programme national, mais nul ne semble envisager son articulation. Or le temps presse. Les décisions devront être prises rapidement dans un contexte budgétaire difficile. Néanmoins, le lancement réussi de projets de numérisation concertée¹⁰³, la publication du *Schéma numérique des bibliothèques*, l'intérêt pour cette période ou le dynamisme de certaines institutions sont autant d'éléments qui semblent agir en faveur de l'émergence d'un réseau concerté de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. Il convient de prendre en compte les stratégies documentaires qui ont été fixées puis de détailler le projet Europeana 14-18 pour ensuite pouvoir exposer de manière envisageable l'objectif à atteindre, celui d'un réseau collaboratif et concerté.

1. QUELS PROJETS ?

À l'approche de ce centenaire, la numérisation du patrimoine de la Grande guerre intéresse des acteurs divers, non seulement des bibliothèques, mais aussi des centres d'archives, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Le conflit ayant touché l'ensemble de la société française de multiples manières, les sources qui s'y rapportent se trouvent dans des lieux de conservation tout aussi divers. C'est aussi pour cette raison que la réflexion au sujet de leur diffusion sur internet rencontre un écho assez large. Dans cette optique, il semble de rigueur de s'intéresser au signalement et aux projets de coopération en cours de modélisation depuis plusieurs années.

1. 1 Europeana 1914-1918, premier jalon d'un réseau national de numérisation concertée en France ?

1.1.1 Un projet ambitieux

En octobre 2010, dix bibliothèques nationales¹⁰⁴ de huit pays européens ainsi que deux partenaires techniques¹⁰⁵ ont décidé de se réunir autour d'un projet commun visant à

¹⁰³Notamment le Programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques mené par la BNF, l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, le MCC et le MESR. Un premier appel a été lancé en 2010 pour un programme décliné en quatre thématiques pour 2010-2011 : sources législatives et réglementaires, sources jurisprudentielles, sources doctrinales et sources du droit coutumier et du droit local. Voir :

GIRARD, Aline, HEUSSE, Marie-Dominique, SANZ, Pascal, TOSELLO-BANCAL, Jean-Émile, *La numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques, Origine et objectifs du projet. Instances de pilotage et de suivi. Axes scientifiques du programme de numérisation*, [consulté le 8 décembre 2010], URL. http://www.bnf.fr/documents/origine_objectifs.pdf

¹⁰⁴La Staatsbibliothek de Berlin, la BNF, la BNU, la *Bibliotheca nazionale centrale* de Rome, la *Bibliotheca nazionale centrale* de Florence, la Bibliothèque royale de Belgique, la *British Library*, la Bibliothèque royale du Danemark, la Bibliothèque nationale d'Autriche, la Bibliothèque nationale de Serbie.

¹⁰⁵La *Humboldt Universitätsbibliothek* de Berlin et l'*Istituto Centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche*.

numériser et à proposer en ligne *via* le portail Europeana un *corpus* de plus de 400 000 documents traitant de la Première guerre mondiale. Le projet est le fruit d'une réflexion portée depuis plusieurs années par la *Staatsbibliothek* de Berlin. La BNU et la BNF sont les deux bibliothèques françaises membres du projet. Dans le cadre de ce projet, les thèmes retenus s'inspirent de la manière dont s'organise la collection *Krieg 1914* (plus de 40 000 volumes) de la *Staatsbibliothek* de Berlin. Il s'agit d'un ensemble de documents réunis dès les premiers jours du conflit par ce qui était alors la Bibliothèque royale de Prusse¹⁰⁶. Ces ressources sont encore aujourd'hui indépendantes du reste des collections et sont, par conséquent, particulièrement faciles à repérer puisqu'elles disposent d'une cotation spécifique¹⁰⁷ "*Krieg 1914-lfd. Suivi d'un numéro*". Dans sa version du 21 octobre 2010, le projet "*Europeana 1914-1918 : Remembering the First World War - a digital collection of outstanding sources from European national libraries*" a retenu dix-sept thèmes différents :

- La littérature de guerre, romans, théâtre, poésie
- Les publications humoristiques et la littérature satirique
- La littérature régionale
- La littérature pour enfants
- La littérature religieuse
- Les consignes de l'armée
- Les ouvrages de référence, dictionnaires, guides à l'usage des prisonniers, manuels détaillant les premiers soins aux blessés, etc.
- Les guides et manuels
- La littérature de voyage
- Les chants et partitions
- Les périodiques
- Les autres publications temporaires, placards, annonces de commémorations, etc.
- Les pamphlets
- Les documents iconographiques
- Les cartes et plans
- Les documents manuscrits
- Des éléments divers, lettres imprimées, biographies, rapports, souvenirs et mémoires.

Ces thématiques ont été jugées suffisamment souples pour pouvoir être étendues aux autres bibliothèques partenaires ; c'est en fonction de ces éléments que la BNF et la BNU ont entrepris le recensement et le signalement des collections qu'elles souhaitent numériser dans le cadre de ce projet européen.

1.1.2 Les apports de la BNF et de la BNU

Depuis l'officialisation du projet Europeana 1914-1918 ,et dans le cadre des travaux qui ont mené à sa définition au cours de l'année, les deux bibliothèques françaises partenaires du projet ont entrepris un recensement de leurs collections sur la Grande guerre. Contrairement à la *Staatsbibliothek* de Berlin, la BNF ne dispose pas d'une collection clairement délimitée qui ne serait constituée que de documents sur le conflit. Il s'agit là d'une première difficulté pour cet établissement puisqu'il a fallu entreprendre

¹⁰⁶Présentation de la collection "*Krieg 1914*" sur le site internet de la *Staatsbibliothek* de Berlin, [consulté le 8 décembre 2010], URL. <http://staatsbibliothek-berlin.de/sammlungen/a-z/sammlung-krieg-1914.html>

¹⁰⁷Page qui concerne cette collection dans le catalogue de la *Staatsbibliothek* de Berlin, [consulté le 8 décembre 2010], URL. <http://ark.staatsbibliothek-berlin.de/index.php?ebene=002.015.008&ACT=&IKT=&TX=&SET=&NSI=SYS>

les démarches nécessaires afin de repérer les documents présents dans l'ensemble des départements de la bibliothèque. Ce travail sert non seulement le programme Europeana mais entre également dans la préparation du prochain marché de numérisation des imprimés dont une part assez importante concernera la Première guerre mondiale. Catherine Gaziello¹⁰⁸, directrice du département PHS, a lancé un premier recensement en demandant aux différents départements de lui fournir des informations concernant les fonds 14-18. Les réponses obtenues ont ensuite été classées en fonction des critères définis sur le modèle de la collection *Krieg 1914*.

Départements	Types	Volume estimé en nombre de documents (octobre 2010¹⁰⁹)
Littérature et art (LLA)/ Arts du spectacle (ASP)	Littérature de guerre, romans, théâtre, poésie	1200 à 1300
LLA/ Joie par les livres (JPL)	Littérature pour enfants	50
Philosophie, histoire, sciences de l'Homme (PHS)	Littérature religieuse	1000
PHS / Sciences et techniques (SCT)	Guides et manuels	2000
Droit, économie et politique (DEP)	Ouvrages de référence (droit) Périodiques	1000 ouvrages de référence et 19660 périodiques
Musique (MUS)	Chants et partitions	400
Audiovisuel (DAV)	Chants et partitions	100 disques de chanson
Estampes et photographies (EST)	Documents iconographiques	6900
Bibliothèque-musée de l'Opéra (BMO)	Chants et partitions	Cahiers de régie, décors, environ 100
Cartes et plans (CPL)	Cartes et plans	100
Manuscrits (MSS), BMO, MUS	Documents manuscrits	40

Au total, près de 40 000 documents (en intégrant ceux fournis par la BDIC et de la DMPA¹¹⁰) tombés dans le domaine public seront numérisés dans le cadre du projet Europeana 1914-1918 et formeront la première vague de la numérisation des documents sur la Grande guerre de la BNF. Les évaluations et les repérages continuent afin de pouvoir intégrer davantage de documents, essentiellement des imprimés dans le marché de numérisation 2011. Ce dernier sera ouvert aux contributions des bibliothèques partenaires de l'établissement public à hauteur d'environ 20 000 documents¹¹¹. La question des droits demeure une interrogation majeure, ceux des écrivains tombés au champ d'honneur seront libérés dans la période 2014-2018. D'autres auteurs ont vécu

¹⁰⁸Entretien avec Catherine Gaziello, directrice du département PHS, BNF, 12 novembre 2010.

¹⁰⁹Le tableau a été réalisée à partir des informations fournies par Catherine Gaziello et du document suivant : *Competitiveness and innovation framework programme, Annex I - Description of work, Europeana 1914-1918*, 80 p. Document interne. Les chiffres indiqués intègrent des documents provenant de la BDIC et de la DMPA pour les imprimés (voir plus bas).

¹¹⁰Voir plus bas.

¹¹¹Entretien avec Aline Girard, directrice du département de la coopération, BNF, 12 novembre 2010.

jusqu'aux années 1950-1970 et leurs écrits restent protégés. Un important travail a été effectué au printemps 2010 afin de repérer les ouvrages parus entre 1913 et 1920 et donc libres de droit, ils sont réunis sous la cote L à la BNF¹¹². Les conclusions de cet audit étaient en cours de traitement en octobre 2010.

La BNU, autre partenaire du projet Europeana 1914-1918, s'est également lancée dans le recensement de ses collections sur la guerre 1914-1918. Elles ont un intérêt majeur car, à l'échelle européenne, elles sont complémentaires avec les collections fournies par la *Staatsbibliothek* de Berlin. En effet, la collection *Krieg 1914* a souffert lors des bombardements de 1945. Or, la BNU possède de nombreux documents en langue allemande qui pourraient permettre de combler ces lacunes dans le fonds de la Première guerre mondiale de la bibliothèque berlinoise. À l'instar des autres bibliothèques allemande, la *Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg* (BNU) a entrepris de réunir "tous les documents imprimés que la guerre produirait au moins sur le front de l'ouest"¹¹³. La collection a été abandonnée en 1918 avant d'être redécouverte en 2003. Aujourd'hui, elle est difficile à appréhender car elle est dispersée entre les différents fonds de l'établissement. Seuls les périodiques sont clairement identifiables car ils apparaissent sous la cote DN V (*Weltkrieg*) sur les rayons et les catalogues¹¹⁴. Aucun catalogue particulier consacré à cette collection n'a pu être découvert (une tentative de classement alphabétique lacunaire et difficile à interpréter a été réalisée en 1917). Les documents avaient été laissés dans l'attente d'un traitement ultérieur. Aujourd'hui rien n'interdit de penser que d'autres pans de la collection pourraient encore être découverts. En 2008, selon une estimation de la BNU, le fonds est riche d'environ 11 000 documents répartis de la manière suivante :

- Livres et périodiques : 4500 volumes.
- Affiches, tracts : 4000 pièces.
- Cartes : 290 pièces.
- Cartes postales : 610 pièces.
- Tickets de rationnement : 1760 pièces¹¹⁵.

À l'échelle nationale, les collections de la BNU sont complémentaires de celles de la BNF dans la mesure où cette dernière a décidé de porter son effort sur ses collections en langue française (même si elle possède aussi des collections importantes en langue étrangère¹¹⁶). Une éventuelle intégration de ces collections au sein d'un portail permettant l'accès à toutes les collections numérisées présentes en France sur la Grande guerre serait un apport important et marquerait une étape pour les politiques menées dans ce domaine.

Fin 2010, le recensement des documents de la BNU n'est pas encore aussi avancé que celui de la BNF. La sélection documentaire va concerner des documents en langues française, allemande ainsi qu'en dialecte alsacien¹¹⁷. Un stage professionnel a d'ailleurs été proposé par la BNU à un des conservateurs des bibliothèques-stagiaires de l'ENSSIB (non pourvu en décembre 2010). Son objectif consistait à mener une réflexion sur les

¹¹²Entretien avec Catherine Gaziello, op. cit.

¹¹³Présentation de l'exposition de la BNU *Orages de papier 1914-1918, les collections de guerre des bibliothèques* (12 novembre 2008 au 31 janvier 2009) sur le site internet de la BNU, [consulté le 9 décembre 2010], URL. <http://www.bnu.fr/BNU/FR/Activit%C3%A9s/Actualit%C3%A9s/Actus/Orages+de+papier.htm>

¹¹⁴DIDIER, Christophe, "Les collections de guerre aujourd'hui : la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg" dans BNU, WLS, *1914-1918, Orages de papier, les collections de guerre des bibliothèques* [exposition, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 12 novembre 2008-31 janvier 2009, puis Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart, 2009, et Hôtel des Invalides de Paris, 2010], Paris : Somogy / Strasbourg : BNU, 2008, p. 35-36.

¹¹⁵*Ibid.*

¹¹⁶Entretien avec Catherine Gaziello, op. cit.

¹¹⁷Entretien avec Frédéric Blin, directeur de la conservation et du patrimoine, BNU, 9 septembre 2010.

aspects logistiques de montage du projet (calcul du temps de travail, établissement de documents justificatifs, circuit du document, préparation des journées d'étude 2013-2014), scientifiques (normes et standards de numérisation, définition des *corpus*, etc...) et de partenariat (recherche de partenaires potentiels, information et communication sur le projet)¹¹⁸. À titre indicatif, en octobre 2010, la BNU a proposé la répartition suivante pour les documents issus des collections qui entreront dans le programme Europeana 1914-1918 :

Types de documents	Volume estimé en nombre de documents¹¹⁹ (en octobre 2010)
Littérature de guerre, romans, théâtre, poésie	100
Littérature régionale	100
Littérature religieuse	20
Ouvrages de référence	50
Guides et manuels	20
Consignes de l'armée (<i>war libraries</i>)	10
Littérature de voyage	20
Chants et partitions	20
Périodiques	100
Affiches	1000
Photographies et cartes postales	1000
Cartes	290
Monnaies et médailles	138
Documents manuscrits	20

Au total, le programme Europeana 1914-1918 devrait intégrer plus de 2800 documents fournis par la BNU. Ce qui, d'après les chiffres mentionnés plus haut, ne représente environ qu'un quart des collections disponibles. L'avancée du travail de recollement et de signalisation permettra vraisemblablement d'intégrer les autres documents dans des programmes de numérisation qui pourraient être menés à l'échelle nationale par exemple.

La BNF et la BNU ne sont néanmoins pas les seules bibliothèques impliquées dans le projet Europeana 1914-1918, la BDIC et les établissements (bibliothèques et centres de documentation) qui dépendent de la DMPA au MINDEF sont également concernés.

1.1.3 Un premier réseau dans le cadre d'Europeana 1914-1918

Les deux bibliothèques françaises qui participent au projet Europeana 1914-1918 ont pu intégrer des collections d'établissements partenaires dans le marché de numérisation consacré à ce programme. La BNF a choisi d'associer la BDIC et le MINDEF au programme européen auquel elle participe, son ambition étant de lancer une dynamique permettant l'émergence d'un programme national de numérisation consacré à la guerre

¹¹⁸ENSSIB, offre de stage de la BNU, 28 novembre 2010, 1 p. Document interne.

¹¹⁹Le volume indiqué prend en compte les documents fournis par la BDIC (essentiellement des tracts), voir plus bas.

1914-1918. En effet, la BDIC et la DMPA fourniront des imprimés et des périodiques (sur les marchés de la BNF). La BNF a sollicité la BDIC et le MINDEF pour leur proposer de se joindre à ce projet de grande envergure¹²⁰.

La BDIC dont l'histoire est intimement lié à la Première guerre mondiale a accepté la proposition qui lui a été faite et a choisi de faire numériser une collection d'imprimés sur la Grande guerre représentant un total d'environ 200 000 à 300 000 pages *via* le programme européen sur le marché de numérisation de la BNF¹²¹. Elle a également sollicité la BNU afin de faire numériser une collection de documents iconographiques (essentiellement des tracts) qui seront concernés par le marché détenu par la bibliothèque alsacienne. L'ensemble des documents sera ensuite disponible sur le portail commun à toutes les bibliothèques partenaires. Cette collaboration entre la BDIC, la BNF et la BNU n'est pas nouvelle. Elle avait déjà eu lieu dans le cadre du programme qui avait été consacré aux collections de journaux de tranchées. Il s'est également incarné lors de l'exposition *Orages de papier, la Grande guerre des médias* qui s'est tenue à l'Hôtel des Invalides entre le 27 octobre 2010 et le 16 janvier 2011¹²². En outre, la BDIC envisage de poursuivre ses efforts en achevant la numérisation du fonds Vallois (environ 90 000 clichés photographiques au total) soit plus de 50 000 photographies, en intégrant d'autres photographies en mauvais état de conservation ainsi que des périodiques en langues étrangères (notamment en chinois) et les "cartons verts" (les registres du Bureau d'étude de la presse étrangère¹²³). Ces programmes sont encore en cours d'élaboration mais pourraient faire l'objet de partenariats éventuels.

Concernant la DMPA, une convention-cadre de pôle associé a été conclue avec la BNF en novembre 2010. Elle prévoit notamment l'intégration de 1,3 millions de pages de manuels militaires soit environ 7000 documents dans le marché de numérisation qui sera consacré à Europeana 1914-1918¹²⁴. Les documents concernés sont essentiellement des ouvrages de stratégie, des cours et textes règlementaires qui étaient enseignés dans les écoles militaires avant le premier conflit mondial. Ils forment un élément important du fonds documentaire lié aux causes de la guerre¹²⁵.

La BDIC, la BNU et la DMPA sont trois pôles associés de la BNF (à des degrés divers). Elles sont partenaires dans le cadre du projet de numérisation Europeana 1914-1918 et forment en quelque sorte le premier maillon d'un réseau national de numérisation du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre dans la mesure où, à terme, l'ensemble des documents seront consultables non seulement sur le portail européen mais aussi sur Gallica. En effet, depuis le 26 novembre 2010 les documents de la bibliothèque numérique de la BDIC y sont intégrés (ils étaient partiellement présents depuis plus longtemps, il s'agit de la date de l'annonce officielle)¹²⁶. La convention-cadre BNF-DMPA prévoit "le référencement ou l'intégration des collections patrimoniales numérisées dans Gallica¹²⁷". Concernant la BNU, le versement sur Gallica n'est pas encore effectif en décembre 2010 mais en fonction des accords la situation sera très probablement amenée à changer rapidement¹²⁸.

¹²⁰Échange de courriels avec A. Girard, op. cit., 31 décembre 2010.

¹²¹Entretien avec Catherine Gaziello, op. cit.. Entretien avec Frédérique Joannic-Seta, adjointe à la directrice, BDIC, 9 novembre 2010.

¹²²L'université Paris-Ouest, Nanterre la Défense, le Musée de l'Armée ou la Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart et l'ECPAD ont également été partenaires de l'exposition.

¹²³Entretien avec Frédérique Joannic-Seta, adjointe à la directrice de la BDIC, op. cit.

¹²⁴Entretien avec Jean-Philippe Lamy, adjoint au directeur, DMPA, 12 novembre 2010.

¹²⁵Voir l'annexe 5, p. 83.

¹²⁶Entretien avec Frédérique Joannic-Seta, adjointe à la directrice de la BDIC, op. cit. et annonce de l'information sur le blog de Gallica [consulté le 9 décembre 2010], URL. <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2094>.

¹²⁷Entretien avec Jean-Philippe Lamy, op. cit. *Convention-cadre de pôle associé documentaire n°2010-327/423 entre la Bibliothèque nationale de France et le Ministère de la Défense*, novembre 2010, 8 p. Document interne.

¹²⁸Entretien avec Frédéric Blin, directeur de la conservation et du patrimoine, BNU, 22 novembre 2010.

Le versement des documents sur Europeana est un objectif, mais la création d'un premier réseau national sur la numérisation 1914-1918 permet également d'offrir une offre documentaire particulièrement importante sur Gallica.

Une collaboration à l'échelle nationale est, par conséquent, d'ores et déjà, effective. Elle s'est faite selon les critères de sélection de l'ensemble du projet européen placé sous l'égide de la *Staatsbibliothek*. L'objectif du programme est d'offrir une collection numérique "dont la qualité et la diversité permettront de stimuler la réflexion en cours sur le premier conflit mondial et ses conséquences¹²⁹". La richesse du patrimoine mis en ligne devrait dépasser tout ce qui a pu être fait en matière de numérisation ces dernières années¹³⁰. Ce premier maillon d'un réseau national a été porté par la BNF qui a sollicité ses partenaires pour les intégrer dans les marchés dont elle dispose mais qui a aussi inscrit le thème 1914-1918 dans les programmes de numérisation 2011-2014. La BNU est le deuxième acteur majeur de ce premier maillon, dans la mesure où elle a répondu favorablement à la proposition de la BDIC et qu'elle l'a intégrée dans ses marchés. Ces éléments sont extrêmement favorables et plaident en faveur de l'émergence d'un réseau de numérisation concerté sur le thème de la Grande guerre, d'autant plus qu'il dispose déjà de moyens conséquents et qu'il est porté par une ambition importante issue d'un projet cohérent (Europeana 1914-1918)¹³¹.

À partir de cette base encourageante, il a semblé important de savoir quelles autres institutions ont entamé une réflexion dans ce domaine. L'enquête menée dans le cadre de cette étude a permis d'en délimiter certains axes qui pourraient être intégrés dans un projet à l'échelle nationale.

1.2 Des projets et des collaborations multiples

1.2.1 Une réflexion en cours

L'obtention d'une vision exhaustive de la situation n'étant pas envisageable dans le cadre de cette étude, l'enquête menée auprès des professionnels du monde de la culture s'est concentrée sur certains des établissements les plus emblématiques.

De manière schématique trois types d'approche se dégagent des projets de numérisation des collections liées à la Grande guerre :

- Les programmes d'ores et déjà définis, les seules incertitudes concernent les moyens financiers et humains.
- Les programmes en cours d'élaboration, un important travail de recensement et de signalisation reste à faire.
- La mise en ligne de documents sur 14-18 n'a pas encore fait l'objet de discussions à cette date (décembre 2010) mais la réflexion est entamée.

Des programmes définis¹³²

Les bibliothèques et les archives du Parlement ont déjà défini des projets de numérisation des documents qu'ils conservent sur la Grande guerre. Le service des

¹²⁹ *Competitiveness and innovation framework programme, Annex I...*, p. 3.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Échange de courriels avec A. Girard, op. cit., 31 décembre 2010.

¹³² Il ne sera plus fait mention ici des programmes de numérisation concernant la Grande guerre menés par la BNF, la BDIC, la DMPA et la BNU puisqu'ils ont fait l'objet d'un développement dans le chapitre précédent.

archives de l'Assemblée nationale (en attente de validation par les autorités de tutelle en décembre 2010) envisage de développer deux programmes¹³³ :

- Le premier dans le cadre de la coopération en tant que pôle associé de la BNF. L'Assemblée envisage de numériser les débats parlementaires, les documents publics et les impressions parlementaires (publiés pendant et après le conflit). L'effort sera porté sur le Journal officiel de la Chambre des députés et les Annales parlementaires. La numérisation des tables nominatives et thématiques des débats s'ajoutera à ce programme. La période concernée est celle de la XI^e législature (de la III^e République) qui s'est étendue du 1^{er} juin 1914 au 7 décembre 1919.
- Le second sera mené en collaboration avec les Archives nationales et le SHD. Il concernera une cinquantaine de cartons (54 cartons soit 6 à 7 mètres d'archives qui se trouvent au CHAN et qui seront transférés au service des archives de l'Assemblée nationale pour la durée du projet jusqu'en mai 2012¹³⁴) contenant les travaux de la Commission de l'Armée et certains débats de la Commission du budget pour la période 1910-1919 (X^e et XI^e législatures). Ces documents ont été choisis car ils permettront de mettre en lumière les débats qui ont animé les députés sur la question de la Loi des trois ans avant la guerre et sur la manière dont la Chambre a fonctionné durant le conflit.

Ces projets posent cependant toujours des interrogations techniques (océrisation, indexation, etc.), de calendrier (déménagement des archives en 2012) et des questionnements quant aux moyens qui seront disponibles¹³⁵.

La Bibliothèque du Sénat envisage elle aussi de numériser ses collections dans le domaine qui nous concerne. Le projet serait effectué en tant que pôle associé de la BNF (l'accord-cadre n'avait pas encore été signé en novembre 2010)¹³⁶. Il se concentrera sur :

- Les procès-verbaux des réunions des commissions qui ont tenu des délibérations durant le conflit.
- Les procès-verbaux des réunions de groupes constitués de députés des départements occupés durant la guerre.

Cette opération sera complémentaire avec ce qui a déjà été numérisé et qui est présent sur le site internet du Sénat : les débats des comités secrets du Sénat durant la Grande guerre.¹³⁷ La mise en ligne des documents devrait être effective à la fin du premier semestre 2011.

Des programmes en cours d'élaboration

Plusieurs institutions ont entamé une réflexion concernant les fonds de la guerre 14-18. Mais pour différentes raisons, tous les éléments ne leur permettent pas encore d'adopter une position claire à l'horizon 2014. Plusieurs établissements ont choisi de répondre à l'Appel à projets de numérisation lancé en septembre 2010 dans le cadre du Programme national de numérisation du MCC¹³⁸. Le programme 1, les territoires, définit la Première guerre mondiale comme l'un des axes prioritaires. L'appel précise que les documents devront impérativement être disponibles en ligne et libres de droit. L'inscription dans les programmes thématiques et dans des partenariats régionaux sont des critères prioritaires.

¹³³Entretien avec Michel Drain, administrateur de la division archives et Marc Béclère, administrateur-adjoint, Assemblée nationale, 26 novembre 2010.

¹³⁴Entretien avec Marc Béclère, op. cit., 17 décembre 2010.

¹³⁵*Ibid.*

¹³⁶Entretien avec Jean-Pierre Richard, directeur du service de la bibliothèque, des archives et de la documentation étrangère et Florence Roussel, administrateur principal des archives, Sénat.

¹³⁷Les seuls éléments qui semblent être présents sont réunis sur cette page, [consulté le 9 décembre 2010], URL. <http://www.senat.fr/evenement/archives/D16/comites2.html>

¹³⁸Texte de l'appel 2011 du Programme de numérisation du MCC, op. cit.

La BML conserve un fonds "de la guerre 1914-1918" constitué à la demande d'Edouard Herriot entre 1915 et 1919. Elle a décidé de répondre à cet appel en proposant une sélection de 27 500 documents iconographiques (dessins, reproductions, photographies, cartes postales...) ¹³⁹. Une certaine incertitude persiste sur le reste du fonds qui rassemble environ 16 000 documents. Une proposition de stage professionnel a été effectuée auprès des élèves conservateurs de l'ENSSIB. Elle porte sur le catalogage et l'inventaire des périodiques non traités. Elle souligne aussi l'importance de définir le traitement des documents et leur préparation à des opérations de numérisation. Enfin elle insiste sur une réflexion nécessaire concernant les actions de valorisation du fonds et la stratégie partenariale (avec le monde universitaire, scolaire, associatif, militaire...) ¹⁴⁰.

Mais l'appel à projet du MCC a également intéressé des services d'archives privés comme l'Académie François Bourdon. Il s'agit d'une association (loi 1901) qui conserve et gère les archives historiques de l'entreprise Schneider du Creusot. Elle désire numériser l'intégralité de ses fonds concernant la Première guerre mondiale soit :

200 000 pages, 150 plans et 530 photographies ¹⁴¹. Ces documents concernent une période chronologique qui s'étend de 1914 à 1922 et traitent non seulement des activités industrielles durant le conflit, mais aussi de la "mémoire de l'immigration", de la "mémoire du travail urbain" et du "patrimoine architectural du XX^e siècle". Un partenariat est prévu avec la Maison des sciences de l'Homme de Dijon qui, si le projet est validé en décembre 2010 par le MCC, sera le prestataire pour la numérisation. Cette institution assurera le contrôle technique et la mise en ligne des documents sur son site et sur celui de l'Académie François Bourdon.

Outre cet appel, d'autres institutions ont engagé une réflexion concernant la numérisation des fonds 14-18. Dans une région comme la Picardie, qui a été très marquée par les combats, les projets sont nombreux et envisagent parfois des collaborations. Les Archives départementales de la Somme se sont engagées depuis plusieurs années dans une politique de valorisation de leurs collections numérisées qui s'est traduite par la mise en ligne du portail Mémoire de la Somme ¹⁴². Dans ce cadre, un partenariat a pu être développé avec l'Historial de la Grande guerre de Péronne. Ainsi, le portail géré par les AD met en valeur les fonds issus des deux institutions. L'Historial a notamment fourni un fonds photographique auquel un autre lot a été ajouté en décembre 2010 ¹⁴³. Dans la perspective de 2014, l'effort des AD en matière de numérisation va être porté sur les registres matricules qui sont des documents très demandés par le public des généalogistes car ils sont complémentaires avec Mémoire des Hommes ¹⁴⁴. D'autres projets pourraient être mis en place notamment en coopération avec l'Historial de la Grande guerre. Mais, en décembre 2010, l'ensemble des éléments ne sont pas encore connus. Le partenariat existant entre ce service d'archives et l'Historial est facilité par le fait que les deux établissements sont placés sous la tutelle du CG de la Somme ¹⁴⁵. Pour des questions de moyens, l'Historial ne prévoit pas de développer sa propre bibliothèque numérique, il va plutôt chercher à renforcer son partenariat qui lui permet de mettre en valeur la richesse de ces collections ¹⁴⁶.

Cette association est intéressante dans la mesure où les fonds photographiques permettent d'offrir un accompagnement aux documents de nature plus administrative

¹³⁹Entretien avec Anne Charmasson-Creus, directrice du département civilisation et Philippe Rassaert, département fonds ancien, BML.

¹⁴⁰ENSSIB, offre de stage de la BML, 15 novembre 2010, 1p. Document interne.

¹⁴¹Entretien avec Ivan Kharaba, directeur de l'Académie François Bourdon, 15 novembre 2010. Réponse de l'Académie François Bourdon à l'appel à projets de numérisation 2011 du MCC, novembre 2010, 11 p. Document interne. Voir l'annexe 7, p. 85.

¹⁴²Mémoire de la Somme, [consulté le 10 décembre 2010], URL. www.archives.somme.fr

¹⁴³Entretien avec Marie-Pascale Prévost-Bault, conservateur en chef, Historial de la Grande guerre Péronne, 19 novembre 2010.

¹⁴⁴Entretien avec Olivier de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme, 4 novembre 2010.

¹⁴⁵L'Historial de la Grande guerre est une association loi 1901 dont l'initiative a été soutenue par le CG de la Somme.

¹⁴⁶Entretien avec Marie-Pascale Prévost-Bault, op. cit.

proposés par le service d'archives. En outre, il permet à un niveau local de réunir des fonds d'une grande richesse pour la connaissance du premier conflit mondial.

Ces quelques exemples témoignent de l'état d'avancement de projets dont les contours exacts restent encore à définir. D'autres institutions souhaitent également intervenir dans le cadre de la numérisation du patrimoine de la Grande guerre mais selon des modalités qu'il reste encore à préciser.

Des ébauches de réflexion

D'autres institutions lanceront vraisemblablement des projets de numérisation dans le cadre des commémorations de la Grande guerre. C'est le cas notamment de la Médiathèque de Roubaix¹⁴⁷ dont la bibliothèque numérique est présente sur Gallica¹⁴⁸. Elle s'est illustrée en 2008 en lançant une exposition virtuelle¹⁴⁹. Des établissements qui n'ont pas pu être contactés comme la BIUM et bien d'autres ne resteront sans doute pas inactifs à l'horizon 2014.

1.3 D'autres gisements documentaires ?

À l'instar de la guerre, la réflexion quant à la numérisation des fonds la concernant ne saurait se limiter aux seules collections patrimoniales des institutions publiques. Elle s'étend bien au-delà et est en cours dans différentes entreprises. Les archives historiques de la SNCF ont commencé à répertorier les fonds intéressants cette période¹⁵⁰. Plusieurs fonds pourraient apporter des informations inédites (ou rarement diffusées) concernant, par exemple, la manière dont s'est organisée la mobilisation et le transport des hommes vers le Front¹⁵¹. Outre ces documents liés à l'exploitation des lignes, les fonds contiennent des listes de personnels, des photographies, des plaques de verre, etc. Les modalités d'une éventuelle numérisation n'ont pas encore été discutées en décembre 2010¹⁵².

La Société générale songe également à une mise en valeur de ses collections historiques concernant 14-18 ; elle pourrait éventuellement s'incarner par une mise en ligne qui coïnciderait non seulement avec la commémoration de 2014 mais aussi avec le cent-cinquantième anniversaire de la banque¹⁵³. La volonté d'ouvrir les fonds qui contiennent des lettres de poilus, des photographies, des archives, est réelle.

Enfin le secteur automobile, dont l'activité et les modes de production ont été totalement bouleversés par la Grande guerre, est également sensible aux questions de numérisation. PSA a inauguré à l'automne 2010 un nouveau centre pour valoriser son patrimoine écrit¹⁵⁴. Non seulement les chercheurs et les étudiants peuvent avoir accès aux archives historiques de Peugeot et de Citroën, mais aussi aux marques qui ont été peu à peu absorbées par le groupe PSA comme Panhard ou Talbot. L'importance de tels fonds est fondamentale et apporterait un éclairage nouveau sur un pan de l'histoire économique, industrielle et ouvrière liée à la Grande guerre¹⁵⁵. Ce centre d'archives semble d'ailleurs avoir lancé une réflexion en terme de collaboration à plusieurs niveaux. L'histoire sociale et ouvrière pourrait faire l'objet d'un partenariat avec la DRAC Franche-Comté

¹⁴⁷Échange de courriels avec Esther de Climmer, directrice de la Médiathèque de Roubaix, 2 novembre 2010.

¹⁴⁸Page de la Bibliothèque numérique de Roubaix sur Gallica, [consulté le 10 décembre 2010], URL. http://gallica.bnf.fr/Search?n=15&p=1&lang=fr&adva=1&adv=1&t_provenance=partenaires&sel_provenance_Part=bn.roubaix

¹⁴⁹Exposition virtuelle *La fleur au fusil*, op. cit.

¹⁵⁰La SNCF n'a été créée qu'en 1936, mais elle possède les fonds d'archives des différentes entreprises chargées des transports ferroviaires avant cette date.

¹⁵¹Voir l'état des sources concernant la Grande guerre disponibles à la SNCF, annexe 8, p. 93.

¹⁵²Entretien avec Henri Zuber, directeur du service archives documentation, SNCF, 22 octobre 2010.

¹⁵³Entretien avec Xavier Breuil, responsable de la Mission Histoire, Société générale, 20 octobre 2010.

¹⁵⁴Le centre des archives de Terre Blanche a été inauguré en septembre 2010 à Hérimoncourt (Doubs), il est le fruit d'une réflexion entamée en 2006.

¹⁵⁵Entretien avec Mathieu Viot, directeur du centre des archives de Terre Blanche, groupe PSA, 18 novembre 2010.

dans le cadre des actions menées par l'agence ACCOLAD¹⁵⁶ (la BNF pourrait aussi intervenir). Le service de PSA entend également renforcer les liens mis en place avec l'Université de Haute Alsace (Mulhouse) qui propose un master d'archivistique spécialisé sur les fonds industriels¹⁵⁷.

En revanche, l'entreprise Renault n'envisage pas pour l'instant de se lancer dans un programme visant à diffuser son patrimoine sur internet¹⁵⁸.

Les projets qui ont été évoqués sont plus ou moins avancés mais la perspective du développement d'un éventuel programme à l'échelle nationale pourrait leur apporter un souffle nouveau.

1.4 Bilan

À l'issue de l'enquête menée dans le cadre de cette étude, deux éléments retiennent notre attention. Même si l'ensemble des acteurs potentiels de la numérisation des collections de la Grande guerre n'ont pas pu être contactés, la volonté d'action est réelle. L'ensemble des institutions ou établissements concernés envisage de mener des projets dans la perspective de la commémoration du centenaire d'un événement aussi fondamental que la Première guerre mondiale. Les projets ont des ambitions diverses mais tous répondent à une attente profonde de la part des usagers, grand public ou chercheurs. Les problématiques de la numérisation sont en général bien assimilées tant du point de vue de la gestion des droits d'auteur, que des questions techniques (interopérabilité OAI-PMH envisagée dans la majorité des cas), que des questions de visibilité (amélioration ou création de bibliothèques numériques¹⁵⁹).

Malgré ce constat, dans l'état actuel de la question, aucune concertation nationale ne semble se dégager. Le Plan de numérisation 2011 du MCC, les projets de la BNF et de ses partenaires, les programmes de l'Historial de la Grande guerre ou ceux des entreprises sont totalement indépendants les uns des autres. Des collaborations au niveau départemental voire régional sont quelquefois envisagées comme pour la Fondation François Bourdon et la MSH de Dijon ou pour les archives PSA et la DRAC de Franche-Comté¹⁶⁰. Mais une accumulation des portails et sites internet ne permettrait pas au public de profiter pleinement de la complémentarité de collections qui témoignent de l'écho de la Grande guerre et de ses conséquences. Le conflit a eu des répercussions à toutes les échelles des sociétés française, européenne et mondiale au XX^e siècle. Cent ans plus tard, il peut paraître préjudiciable de morceler la diffusion des reproductions numériques de ces traces alors même que l'outil internet offre la possibilité sans précédent de les réunir. Sans aller jusqu'à invoquer une "Union sacrée" pour la numérisation du patrimoine écrit et iconographique du premier conflit mondial, il semble important de chercher à rassembler les efforts et les volontés sur ce thème. Ce bilan permet d'appuyer la démarche prospective qui va désormais être avancée.

¹⁵⁶*Ibid.*

¹⁵⁷*Ibid.*

¹⁵⁸Entretien avec Luc Byleveld chargé du fonds historique des archives, Renault, 26 octobre 2010.

¹⁵⁹Par exemple à la BML.

¹⁶⁰Entretien avec Mathieu Viot, op. cit.

2. PROPOSITIONS POUR UN RÉSEAU CONCERTÉ

Des réflexions ont été engagées, les contours de différents projets se dessinent progressivement. La richesse des collections concernant la Grande guerre est incontestable et leur numérisation rencontrera un écho favorable à la fois auprès de la communauté des chercheurs et du grand public. S'ajoute à cela le lancement du programme Europeana 1914-1918 en mai prochain. Autant d'éléments qui invitent à émettre l'idée de développer un réseau de numérisation concertée. Il reste à en définir les objectifs et l'organisation. Le présent mémoire ne saurait se substituer aux acteurs qui détiennent l'autorité décisionnelle. Il s'agit simplement d'engager une réflexion prospective sur cette question.

2.1 Définir des contenus

Un sujet aussi vaste que celui qui nous préoccupe ici nécessite la définition de lignes directrices. Il faut parvenir à dégager des priorités afin de conserver une certaine cohérence des collections susceptibles d'être numérisées. En respectant ce cadre d'action, il paraît raisonnable de penser qu'un programme de numérisation sur la Grande guerre pourrait apporter des éclairages résolument nouveaux sur les aspects qui seront distingués comme étant des priorités.

2.1.1 Quelles priorités pour les chercheurs ?

Dans le prolongement du constat qui a été fait plus haut, la communauté des chercheurs s'est montrée sensible à une réflexion en terme de thématiques documentaires. Pour de nombreux historiens, un programme de numérisation et de mise à disposition de documents en ligne doit atteindre une "masse critique". Cette quantité de sources disponibles est indispensable afin de pouvoir soutenir une réflexion scientifique. C'est sur ce point que la mise à disposition, sur un même plan, de sources de provenance diverses prend tout son sens. Le professionnel des bibliothèques peut, en effet, agir de manière à créer des liens complémentaires entre des fonds qui, physiquement sont dispersés, mais dont les images numériques peuvent être réunies pour former des "masses critiques" documentaires sur certains sujets.

Plusieurs chercheurs ont évoqué l'idée de développer des thèmes comme "les femmes dans la guerre" ou les problématiques du "front domestique"¹⁶¹. D'autres ont souligné l'importance de proposer des "sources brutes"¹⁶² qui pourraient traiter des soldats, des politiques ou des généraux. Tous ont insisté sur une idée : éviter de présenter des éléments isolés. Il leur semble préférable de développer une démarche qualitative plutôt que quantitative. Au sujet de la mise en ligne de documents provenant de particuliers, ils soulignent qu'une validation scientifique leur semble être un préalable important¹⁶³.

Étendre cette idée à l'ensemble des types de documents concernés, rappelle que les décisions prises suivent des critères scientifiques et raisonnés. La mise en ligne est l'aboutissement d'une réflexion en plusieurs phases avant de parvenir à la validation que constitue la numérisation, puis la diffusion. Les conservateurs de bibliothèques et les bibliothécaires ont une mission qui leur confère, aux yeux des historiens, le pouvoir de garantir la fiabilité des sources. Une véritable relation de confiance semble exister entre la communauté scientifique et le personnel scientifique des bibliothèques. C'est sur cette base qu'il faut s'appuyer pour développer les axes d'un programme de numérisation du

¹⁶¹Entretien avec Annette Becker, op. cit.

¹⁶²Entretien avec François Cochet, op. cit.

¹⁶³Entretien avec Benjamin Gilles, op. cit.

patrimoine écrit de la Grande guerre. Le conservateur (ou le bibliothécaire) n'interprète pas le document mais le choix de le diffuser ou non peut influencer la recherche scientifique. D'autant plus lorsqu'il est question d'une mise en ligne offrant une visibilité démultipliée à un document qui aurait été quelque peu oublié dans le rayonnage d'un magasin. Ce type de lien de confiance existe bien entendu aussi avec le grand public. La numérisation du patrimoine de la Première guerre mondiale peut se subdiviser en plusieurs thèmes.

2.1.2 Des axes possibles

Face à un événement aussi considérable que le premier conflit mondial, de très nombreux champs d'analyse pourraient être invoqués. Il convient de les limiter et de s'appuyer autant que possible sur les initiatives déjà lancées. Dans la mesure où la réflexion sur les programmes de numérisation est toujours en cours, ces propositions visent à lancer des premières pistes. Ces dernières pourront ensuite être source d'émulation.

Les causes et la préparation de la guerre

Dans l'hypothèse d'un réseau national de numérisation concertée, les premiers axes qui peuvent se dégager sont ceux des causes de la guerre et de la préparation de la société au conflit. Il pourrait se résumer par l'expression suivante : "la marche à la guerre". Même s'il faut se garder d'éviter des lieux communs, la France de 1914 n'était pas un pays rongé par la volonté de revanche depuis 1870, et qui attendait le moment favorable pour reprendre les armes. Cet axe correspond à certains des éléments de la participation française à *Europeana 1914-1918*¹⁶⁴ (notamment à la BNF et à la DMPA). D'autres fonds, sur ce thème, sont disponibles chez certains des établissements interrogés. Concernant cet aspect du conflit, la BNF pourrait valoriser ses collections d'imprimés en s'appuyant sur les résultats de l'enquête effectuée au printemps 2010¹⁶⁵ afin de recenser les ouvrages parus entre 1913 et 1920. Ces derniers sont donc libres de droits et ont un rapport "avec les événements militaires, diplomatiques ou politiques de l'époque, ou évoquent l'état de l'opinion publique"¹⁶⁶. L'essentiel du travail a porté sur les ouvrages de la cote L (histoire). La DMPA constitue le deuxième acteur important dans ce domaine. Elle projette en effet de faire numériser ses collections d'ouvrages pédagogiques utilisées dans les écoles militaires au début du siècle dernier¹⁶⁷. Le programme en projet au service des archives de l'Assemblée nationale (avec l'éventuelle collaboration des Archives nationales et du SHD) pourrait également apporter une forte contribution. En effet, la connaissance des vifs échanges qui ont marqué les débats sur la Loi des trois ans apporterait un éclairage intéressant, d'autant plus que ces sources concernent les années 1910. La numérisation de ces documents serait complémentaire dans la mesure où leur mise en ligne, sur un portail commun, permettrait de songer à l'élaboration de dossiers. Ces derniers pourraient en outre s'appuyer sur des documents d'ores et déjà présents dans les bibliothèques numériques : les collections de presse. La presse nationale est en grande partie disponible sur Gallica, les collections de *l'Aurore*, *l'Humanité*, *l'Action française*, *le Petit Journal*, ou *Ouest-Eclair* (et d'autres) sont présentes pour les années antérieures (parfois postérieures) à la guerre. Des fonds de presse régionale ont déjà été numérisés¹⁶⁸, par exemple, à la Bibliothèque de Toulouse¹⁶⁹

¹⁶⁴Entretien avec Aline Girard, op. cit., 12 novembre 2010.

¹⁶⁵Entretien avec Catherine Gaziello, op. cit.

¹⁶⁶GAZIELLO, Catherine, *Europeana 14-18, point au 2 novembre 2010*, novembre 2010, BNF, [7 p.]. Document interne.

¹⁶⁷Voir annexe 5, p. 83.

¹⁶⁸Dossier La presse ancienne sur Patrimoine numérique, [consulté le 11 décembre 2010], URL. <http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/dossier-presse.html?from1=dospresse1>

¹⁶⁹Espace patrimoine, site internet de la Bibliothèque de Toulouse, [consulté le 11 décembre 2010], URL. http://www.bibliotheque.toulouse.fr/Espace-patrimoine_bibNum.html

ou à la BML¹⁷⁰. Le projet de portail numérique mené en Franche-Comté par l'agence régionale de coopération (ACCOLAD) prévoit également la mise en ligne de plus de 2000 numéros de la presse locale¹⁷¹. Il s'agit là d'exemples parmi d'autres des actions menées en faveur de la numérisation des titres de quotidiens¹⁷².

Ces collections, aujourd'hui dispersées, pourraient être présentées sur un même site qui réunirait aussi les éléments liés au thème des causes de la guerre. Les combats pourraient quant à eux être abordés dans le cadre d'une autre orientation.

L'expérience combattante

Cette approche de la Grande guerre apparaît comme incontournable tant elle est au cœur des études menées par l'historiographie contemporaine. Incontournable, "l'expérience combattante" l'est aussi pour le grand public, dont la démarche de recherche est souvent guidée par la volonté d'en apprendre davantage sur la manière dont leurs aïeux ont pu vivre ces quatre années d'une guerre sans répit. Cet axe peut également s'appuyer sur le projet Europeana 14-18. Les collections de la BNF, de la BNU ou de la BDIC ne manqueront pas d'apporter des sources fondamentales pour la connaissance de la manière dont les soldats ont vécu les combats. Le programme mené au sujet des Journaux de tranchées l'a d'ailleurs déjà démontré¹⁷³. En termes d'imprimés, les deux bibliothèques nationales apporteront leurs fonds de mémoires, de souvenirs, de journaux, etc. La BDIC prévoit d'achever la numérisation du fonds Valois. Cela constituera un apport intéressant en terme d'iconographie¹⁷⁴. Les documents issus des archives de la SNCF permettront par exemple de mieux comprendre la manière dont les troupes mobilisées ont été amenées au front mais peut-être aussi les roulements mis en place au moment des relèves, ou encore, les efforts entrepris lors de la démobilisation.

L'apport des archives sera vraisemblablement également sensible en ce qui concerne la problématique de "l'expérience combattante". Au niveau des individus, les informations des registres matricules pourraient compléter celles de Mémoire des hommes. Un partenariat avec les AD de la Somme, et par ce biais l'apport des fonds de l'Historial de la Grande guerre, permettrait également de compléter les collections numériques présentes et futures. L'Historial possède notamment d'importantes collections de Journaux de tranchées (dont des titres complémentaires avec ceux de la BNF, de la BNU ou de la BDIC). Par ailleurs, le musée de Péronne possède également des fonds photographiques. Ceux-ci pourraient apporter des éclairages intéressants sur la manière dont les soldats voyaient les combats, leur vie dans les tranchées ou encore les zones dévastées par les bombardements¹⁷⁵.

La question d'une éventuelle intégration de documents issus de particuliers s'intégrerait probablement à ce volet de l'action menée sur la Grande guerre. L'un des projets les plus aboutis en France est certainement celui porté par le CG de l'Aisne *via* le portail Chemin des Dames¹⁷⁶. Le portail permet à des particuliers de mettre en ligne des documents numérisés. Ils prennent alors l'entière responsabilité de leur diffusion¹⁷⁷. En décembre 2010, le site met à la disposition des internautes plus de 700 documents (lettres, documents administratifs, cartes postales, photographies, etc.). Tous sont liés à des

¹⁷⁰La presse lyonnaise du XIX^e siècle sur le site internet de la BML, le site propose 200 000 pages issues de 200 titres parus à Lyon entre 1865 et 1914, [consulté le 11 décembre 2010], URL. <http://collections.bm-lyon.fr/presseXIX/showObject?id=PER003&date=00001211>

¹⁷¹LABLANCHE, Philippe, FONTAINES, Chantal, présentation du portail ACCOLAD pendant la 13^e Journée des pôles associés et de la coopération, *Demain le patrimoine*, 7 et 8 octobre 2010, BNF. Le portail sera lancé en début 2011.

¹⁷²Une telle action serait d'ailleurs en accord avec la "Recommandation 7" du *Schéma numérique des bibliothèques* ; RACINE, B., *Rapport : Schéma numérique...*, op. cit., p. 65.

¹⁷³La BML va intégrer au projet ses propres collections de Journaux de tranchées très prochainement. Entretien avec Anne Charmasson-Creus, op. cit.

¹⁷⁴Entretien avec Frédérique Joannic-Seta, op. cit.

¹⁷⁵Entretien avec Marie-Pascale Prévost-Bault, op. cit.

¹⁷⁶Chemin des Dames, le Mémorial virtuel [consulté le 11 décembre 2010], URL. <http://www.memorial-chemindesdames.fr/>

¹⁷⁷Entretien avec Caroline Chouain, chargée des sites internet Chemin des dames, Conseil général de l'Aisne.

soldats qui ont combattu au Chemin des Dames (pour les Français cela concerne toute l'armée en raison du système des relèves). L'ambition du portail est de réunir des informations sur les quelques 100 000 hommes qui se sont battus au Chemin des Dames, et dont la moitié étaient des Français¹⁷⁸. En décembre 2010, un peu moins de 40 000 fiches concernaient ces derniers. Un programme du même type a vu le jour au Royaume-Uni, mais nous y reviendrons. Les documents de particuliers pourraient constituer une piste de réflexion d'un programme de numérisation du patrimoine de la Grande guerre, d'autant plus qu'elle s'insère totalement dans l'une des tendances actuelles qui tend à développer la mémoire individuelle et familiale du conflit. Cette observation nous amène à attirer l'attention sur un autre fait. Outre les soldats, la guerre a aussi concerné des civils qui pourraient eux aussi faire l'objet d'un programme propre de numérisation.

La France dans la guerre

Derrière cet intitulé vaste, il convient de prendre en compte les évolutions, les permanences, les bouleversements connus par la société française pendant le conflit. Les documents qui pourraient être fournis par les services d'archives d'entreprises, comme l'Académie François Bourdon, les archives de Terre blanche, celles de la SNCF ou de la Société générale prendraient toute leur importance dans le volet d'un programme de numérisation national du patrimoine de la Grande guerre. En effet, en se limitant aux archives d'entreprises comme les usines Schneider ou celles de Peugeot, des informations complémentaires pourraient être apportées sur des sujets comme l'adaptation de l'organisation du travail en temps de guerre, la vie des ouvriers dans le conflit, le travail des femmes ou encore l'influence de la guerre sur l'activité économique. Un tel apport est d'autant plus intéressant que l'histoire économique de la guerre 1914-1918 demeure un domaine peu étudié.

La vie politique de la démocratie s'est également adaptée à la situation de guerre en France. Les projets des bibliothèques et des archives du Parlement pourraient renforcer les connaissances actuelles dans ce domaine. Les collections de la BNU, de la BDIC ou encore de la BML¹⁷⁹ pourraient apporter de nombreux renseignements sur la vie des civils. Le fonds Edouard Herriot de Lyon comporte notamment des éléments sur les déplacements des populations des régions occupées du Nord de la France¹⁸⁰. Le programme Europeana lui aussi peut apporter une première contribution sur ces thèmes à travers les fonds de guides, d'affiches, de photographies ou de périodiques.

Les collections de la Joie par les Livres pourraient apporter de multiples renseignements sur la situation des enfants durant le conflit à travers la numérisation de divers essais scolaires, manuels ou albums¹⁸¹.

Le thème de la France dans la guerre invite à songer à celui de ses conséquences.

"L'Ombre portée de la guerre"¹⁸²

L'ultime thème proposé en vue d'un programme de numérisation serait celui qui tenterait de décrire le traumatisme que la guerre a pu constituer dans un pays sorti exsangue de quatre années d'un conflit "total". En 1918, la France a perdu 1,3 millions d'hommes et doit songer à la reconstruction des régions qui ont été entièrement dévastées. Les fonds Valois de la BDIC ou le fonds Anne Morgan de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine sont déjà en ligne et peuvent témoigner des destructions. Cependant ils restent dispersés. D'autres projets pourraient s'y adjoindre comme celui de l'Académie

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ D'autres bibliothèques comme la BNF ou l'Historial de la Grande guerre ont vraisemblablement aussi des collections sur ces questions.

¹⁸⁰ Entretien avec Anne Charmasson-Creus, op. cit.

¹⁸¹ GAZIELLO, C., *Europeana 14-18, point...*, op. cit.

¹⁸² L'expression est le titre d'un chapitre de BECKER, Jean-Jacques, BERSTEIN, Serge, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Paris, éd. du Seuil, collection : Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1990, 459 p.

François Bourdon dont l'amplitude chronologique se poursuit jusqu'en 1922¹⁸³. Il apporterait des données pertinentes sur le reclassement des invalides et des mutilés de guerre, sur le sort des femmes dans les usines après guerre ou encore sur les évolutions des techniques architecturales. D'autres collections pourraient être sollicitées mais pour des raisons évidentes à partir des années 1920, une vigilance encore plus forte devrait être apportée à la question des droits d'auteurs.

Pour ces questions d'ordre juridique, ce dernier thème pourrait bénéficier d'un développement plus large après 2014. Cela permettrait également de créer des liens avec des programmes éventuels qui concerneraient d'autres périodes du XX^e siècle influencées par les conséquences de la Grande guerre (par exemple les thèmes de l'histoire coloniale ou de l'histoire sociale et ouvrière).

Les initiatives en cours et le contexte sont donc favorables à l'élaboration d'axes permettant de guider un programme national de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. Il faut désormais examiner la manière dont le projet pourrait être mené à bien.

2.2 Quelle organisation ?

Envisager un programme national de numérisation sur le sujet qui nous préoccupe demande une réflexion importante. Cette question nécessite aussi la mise en place, à court terme, d'une organisation efficace capable d'associer les volontés de chacun. Il n'est nul besoin de la créer *ex nihilo*. Elle pourrait s'appuyer sur des réseaux existants et s'inspirer des programmes qui ont été développés ou envisagés depuis quelques années.

2.2.1 Recommandations

Le *Schéma numérique des bibliothèques* préconise de "pérenniser la concertation autour du numérique en bibliothèque à travers un groupe de contact permanent sur les bibliothèques numériques¹⁸⁴". Aucune commission de ce type n'a vu le jour pour l'instant mais il paraît évident qu'elle pourrait jouer un rôle important pour un réseau concernant la guerre 14-18. La démarche étudiée dans ce mémoire correspond également à la recommandation 6 dudit rapport :

Constituer les *corpus* documentaires numériques les plus exhaustifs possible dans des domaines de référence répondant à la demande du public et à des nécessités de préservation du patrimoine, grâce à des programmes coopératifs de numérisation ouverts à toutes les bibliothèques¹⁸⁵.

Des programmes de numérisation concertée sont d'ailleurs déjà en cours à l'échelle nationale. La situation actuelle concernant la Grande guerre rappelle notamment celle qui a précédé la mise en place du "Plan de numérisation et de valorisation concertée en sciences juridiques". Ce programme est en effet né du constat d'un manque de concertation entre les multiples opérations de numérisation menées en ce domaine¹⁸⁶. Son modèle est basé sur un pilotage bicéphale réunissant la BNF et la BIU Cujas. Il dispose de comités de pilotage, d'instances de suivi et d'évaluation. La démarche se veut

¹⁸³Réponse de l'Académie François Bourdon à l'appel à projets de numérisation 2011 du MCC, novembre 2010, 11 p. Document interne. Voir l'annexe 7, p. 85.

¹⁸⁴RACINE, B., *Rapport : Schéma numérique...*, op. cit., "Recommandation 1", p. 41.

¹⁸⁵*Ibid.*, "recommandation 6", p. 63.

¹⁸⁶GIRARD, A., HEUSSE, M.-D., SANZ, P., TOSELLO-BANCAL, J.-É., *La numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques* op. cit., p. 3-5.

en effet modélisable¹⁸⁷. Un appel à initiatives a été lancé à l'automne 2010 et les suites qui lui seront données se développeront en quatre axes pour 2010-2011¹⁸⁸.

Le même type de réflexion est en cours à l'heure actuelle pour la création d'un réseau concerté de numérisation du patrimoine lié à l'histoire de l'art. Le projet puise ses origines dans le même constat que celui fait pour la Grande guerre ou pour les sciences juridiques¹⁸⁹. Il devrait être piloté à l'échelle nationale par une collaboration entre l'INHA et la BNF.

La mise en place de programmes concertés est encore un modèle en cours de gestation. Il ne semble néanmoins pas encore être devenu un réflexe.

À l'aune des éléments contextuels qui viennent d'être rappelés, il semble envisageable de développer des propositions visant à la mise en place d'un réseau concerté de numérisation du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre.

2.2.2 Quel pilotage ?

En s'appuyant sur le modèle de l'action menée pour les sciences juridiques et d'après les entretiens qui ont été effectués dans le cadre de cette étude, il est possible d'envisager la forme que pourrait prendre le pilotage d'un réseau de numérisation concertée sur la Grande guerre.

La BNF apparaît tout d'abord comme l'institution qui devrait prendre en charge une part du pilotage du programme. Elle peut, en effet, s'appuyer sur son expérience en la matière, son réseau de pôles associés et sur un système d'archivage (SPAR¹⁹⁰) assurant la pérennité des données numériques. Plusieurs des établissements contactés sont d'ailleurs déjà des partenaires de la BNF présents dans Gallica¹⁹¹ (BDIC, Médiathèque de Roubaix, etc.) sur des domaines plus ou moins étendus. La Grande guerre pourrait être ajoutée aux domaines de compétences des accords qui lient ces établissements. D'autre part, la BNF a également lancé des négociations avec certaines des entreprises¹⁹² précédemment citées. Le thème de la Grande guerre pourrait entrer dans les termes d'éventuels accords¹⁹³. La BNF semble également être l'une des principales bibliothèques à disposer d'une réflexion aboutie au sujet de la Grande guerre. Les grandes lignes de la sélection documentaire du projet Europeana 1914-1918 ont été tracées et pourraient servir de base pour un programme national. En s'appuyant sur les quatre thèmes définis plus haut, la BNF et ses partenaires disposent de collections complémentaires. L'année 2011 permettra d'améliorer la signalisation des "fonds 14-18" avant de les intégrer dans les marchés de numérisation.

¹⁸⁷Pour une analyse du modèle, voir BECDELIÈVRE, Cécile de, *Vers une politique concertée de numérisation et de valorisation en histoire coloniale*, [en ligne], Mémoire d'étude DCB : ENSSIB, p. 24 à 31, [consulté le 13 décembre 2010], URL. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48291>

¹⁸⁸Programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques, Appel à initiatives" sur le site internet de la BNF, [consulté le 13 décembre 2010], URL. http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_poles_autres/a_num_sci_juridiques_appel.html

¹⁸⁹"La numérisation concertée des imprimés en arts 2010" sur le site internet de la BNF, [consulté le 13 décembre 2010], URL. http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a_ip_num_arts_2010.html

GIRARD, A., La numérisation concertée des imprimés en art, synthèse des éléments de contexte, mise en œuvre du programme, juin 2010, 17 p. [consulté le 13 décembre 2010], URL. http://www.bnf.fr/documents/synthese_programme_national.pdf

¹⁹⁰Les premières expérimentations d'une offre de "tiers stockage" ont été lancées à la fin de l'année 2010. Intervention de Frédéric Martin, services pôles associés / Gallica, BNF, lors de la 13^e Journée des pôles associés et de la coopération BNF, op. cit. Confirmé par Arnaud Beaufort, directeur-général adjoint, directeur des services et des réseaux, BNF, journée d'accueil des élèves conservateurs des bibliothèques stagiaires d'État de l'ENSSIB, 30 novembre 2010.

¹⁹¹En décembre 2010, le réseau réunissait 19 bibliothèques partenaires françaises (pôles associés ou non) dont les collections numériques étaient disponibles sur Gallica (partiellement ou intégralement), [consulté le 13 décembre 2010], URL. http://gallica.bnf.fr/bibliotheques_partenaires

¹⁹²Échange de courriels avec Julien Gueslin, coordinateur scientifique pour Gallica, BNF, 25 octobre 2010.

¹⁹³Notamment avec la Banque de France, LCL ou la Société générale, *ibid.*

L'autre acteur d'un pilotage au niveau national pourrait être la DMPA. En effet, cette direction s'est lancée dans un vaste programme de modernisation¹⁹⁴. En s'appuyant sur ce dynamisme, la DMPA pourrait chercher à générer une synergie autour de son site Mémoire des Hommes, par exemple pour encourager les Archives départementales à numériser leurs fonds de registres matricules et à les mettre en lien avec les fiches "Morts pour la France". En outre, le SHD a déjà été contacté pour certains projets comme celui de l'Assemblée nationale¹⁹⁵. La DMPA pourrait jouer un rôle d'autant plus important que ses fonds concernant la guerre sont répartis dans l'ensemble de son propre réseau de bibliothèques et de centres de documentation. Leurs catalogues font l'objet d'une rétroconversion depuis peu de temps. Le lancement prévu d'un portail commun pourrait permettre une meilleure visualisation des fonds disponibles sur la Grande guerre.

Le réseau aurait donc un comité de pilotage réunissant la BNF (département PHS et département de la coopération), la DMPA, le MCC et le MINDEF auxquels pourrait s'adjoindre le MESR *via* des bibliothèques placées sous sa tutelle : la BDIC et la BNU. Cette hypothèse fait sienne l'idée d'une transversalité accrue entre ces trois ministères et des institutions qui en dépendent. Le MCC et le MESR sont déjà des autorités de tutelle des établissements qui pilotent les réseaux sur les sciences juridiques (Université Paris I - Sorbonne) ou l'histoire de l'art (INHA¹⁹⁶). La BNF, la BNU et la BDIC disposent en outre d'une expérience non négligeable sur le thème de la Grande guerre, grâce au programme qui a concerné les Journaux de tranchées, à l'exposition *Orage de papiers* ou encore à leurs interventions dans Europeana 1914-1918. Ces partenariats sont davantage orientés vers les imprimés et vers les sources de la Grande guerre présents dans les bibliothèques. De fait, ces trois établissements forment, en quelque sorte, le premier cercle d'un réseau qu'il "suffirait" d'élargir. La DMPA est de surcroît comprise dans les marchés de numérisation de la BNF du portail européen et elle pourrait apporter d'autres types de sources provenant de ses centres de documentation.

En ce qui concerne l'aspect plus "individuel" de la mémoire de 14-18, la DMPA paraît être plus avancée. Son expérience en matière mémorielle fait du MINDEF un acteur incontournable d'un réseau concernant la Grande guerre. D'autant plus que cela permettrait de développer une coopération entre Mémoire des hommes et des sites internet qui pourraient l'enrichir comme les portails Chemin des Dames¹⁹⁷ ou Mémoire de la Somme.

Le choix d'une direction de réseau quadricéphale pourrait permettre de couvrir les trois principales institutions qui conservent des traces de la Grande guerre : les bibliothèques, les archives et les musées (notamment ceux qui dépendent de la DMPA : les musées nationaux de l'Armée et de la Marine). Bien sûr, ces décisions dépendent de paramètres politiques et stratégiques que cette étude ne saurait traiter. Mais elles devront être prises rapidement dans la mesure où l'échéance de 2014 est relativement proche.

La mise en place d'un comité de pilotage impliquerait par la suite une procédure d'organisation.

2.2.3 Des degrés variables de collaboration

Porté par une forte volonté politique, par l'imminence de l'enjeu et son importance, un réseau concerté de numérisation du patrimoine de la Grande guerre peut être envisagé. Il

¹⁹⁴La DMPA prévoit notamment de lancer un portail commun à toutes les bibliothèques et centres de documentation de son réseau. Elle prévoit aussi le développement d'un système d'archivage pérenne baptisé ARCHIPEL. Entretien avec Jean-Philippe Lamy, op. cit.

¹⁹⁵Entretien avec Michel Drain et Marc Béclère, op. cit.

¹⁹⁶L'INHA est "placée sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture", article 2 du décret 2001-621 du 12 juillet 2001 portant création de l'Institut national d'histoire de l'art.

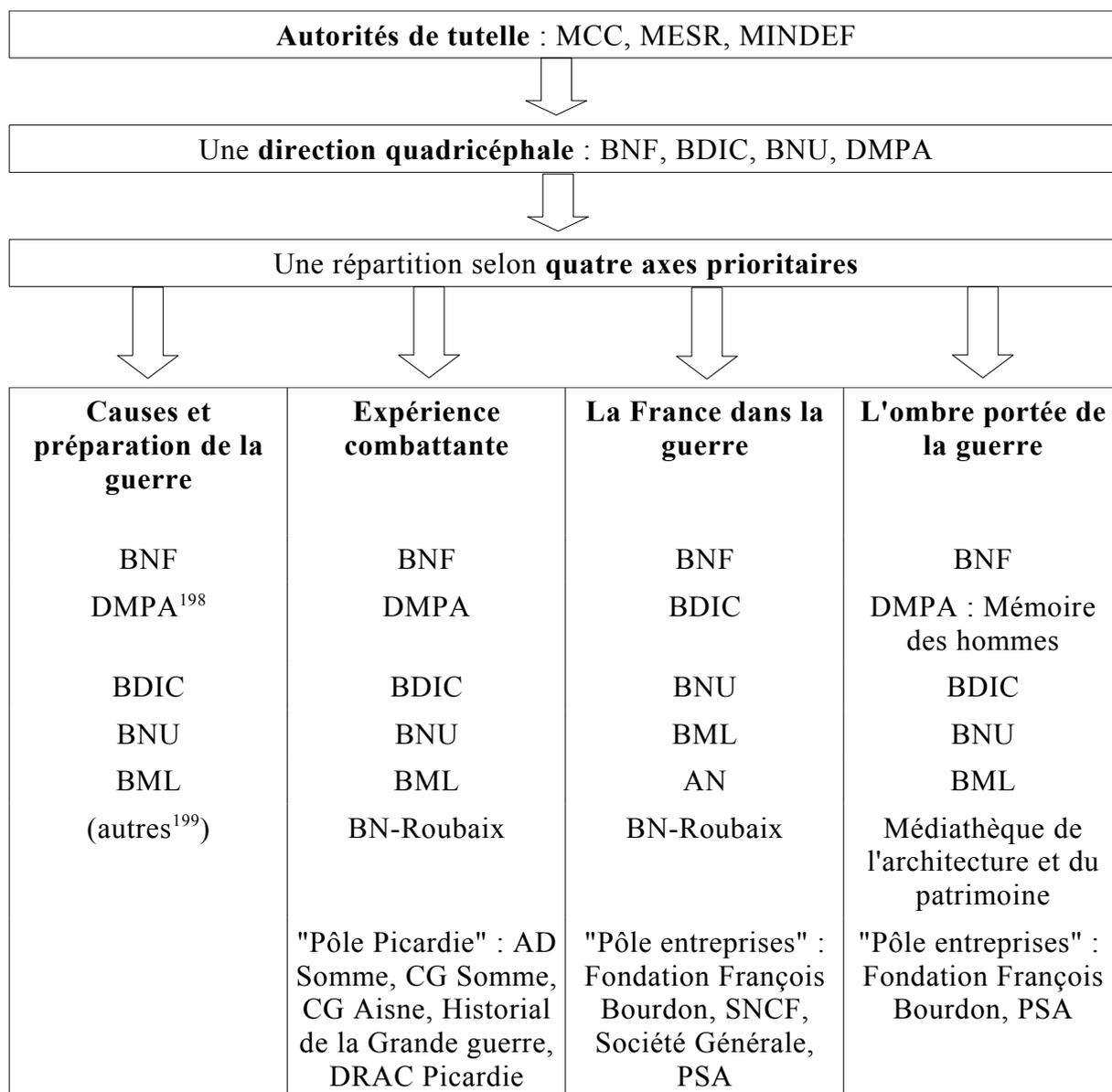
¹⁹⁷Entretien avec Caroline Chouain, op. cit. Entretien avec Sandrine Aufray, op. cit.

Un environnement favorable à l'émergence d'un réseau concerté ?

se définit, à divers degrés de collaboration puisque tous les établissements mentionnés ne disposent pas (et pour certains ne disposeront pas) de leur propre bibliothèque numérique.

Il peut prendre pour base le réseau qui s'est structuré dans le cadre du projet Europeana 1914-1918. L'interopérabilité selon le protocole OAI-PMH est un impératif, elle permettra d'aboutir à un réseau offrant une visibilité sur un portail unique associé à la mise en ligne des documents sur les éventuelles bibliothèques numériques de chaque établissement.

Le réseau pourrait s'organiser de la manière suivante :



En règle générale, une telle organisation est assez lourde à mettre en place. Or, pour la Grande guerre, elle pourrait, presque paradoxalement, être aisément déployée. En effet, elle s'appuie sur des expériences de collaboration qui ont déjà porté leurs fruits et sur le programme Europeana 1914-1918. Le modèle proposé implique cependant une implication plus importante de la DMPA en raison, non seulement du thème abordé,

¹⁹⁸À ce niveau du tableau, l'acronyme DMPA renvoie aussi à l'ECPAD, au SHD et à l'ensemble du réseau patrimonial du MINDEF. Il ne se limite plus à l'administration centrale.

¹⁹⁹La présence probable d'autres partenaires est sous-entendue pour chacun des axes.

mais aussi de la richesse de ses fonds et de ses acquis dans le domaine numérique. Dans un premier temps, un mode d'organisation plus souple pourrait être mis en place. Il ouvrirait ainsi la voie à une première vague de numérisation qui pourrait ensuite être suivie par l'approfondissement de certaines questions, grâce à l'ouverture de droits d'auteurs notamment. Ce second temps serait lui plus propice au développement d'une organisation sur le modèle évoqué plus haut qui pourrait ensuite prendre en charge d'autres programmes thématiques de numérisation. Le "pôle entreprise" aurait par exemple un rôle assez important à jouer dans le cadre d'un projet portant sur l'histoire sociale et ouvrière. Les autorités de tutelle, quant à elles, resteraient les mêmes. Il serait par exemple possible d'intégrer la DMPA en songeant au rôle joué par l'armée dans la répression des mouvements ouvriers. Par exemple, les événements qui ont eu lieu en juin 1848 (général Cavaignac), durant la Commune (général Tronchu) ou en 1907 lors de la révolte du Midi. Ces exemples peuvent, bien entendu, faire l'objet d'approfondissements et d'élargissements.

Il n'est pas non plus fait mention de comité scientifique. Ce dispositif serait semble-t-il trop long à mettre en place dans le temps imparti²⁰⁰. Un dispositif plus léger pourrait le remplacer pensé sur le modèle suivi par la BDIC dans certains de ses programmes concernant la Grande guerre. La bibliothèque a notamment fait appel à Antoine Prost pour recueillir ses conseils et ses remarques²⁰¹. Plusieurs historiens pourraient donc être consultés au fil des sélections documentaires et détenir un rôle de conseil. Comme pour le comité de pilotage, un comité scientifique pourrait voir le jour par la suite avec éventuellement une visée plus large que celle de la Grande guerre.

Le moment semble favorable à l'émergence d'un réseau national de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. Ce dernier peut s'appuyer sur l'impulsion lancée par la BNF qui en participant au programme Europeana 1914-1918 a proposé à des bibliothèques partenaires de s'associer à cette démarche. La BNU l'a suivie sur cette voie. De fait, en janvier 2011, un premier réseau de numérisation sur le thème 1914-1918 est effectif, il réunit la BNF, la BNU, la BDIC et la DMPA. Sur cette base, il est possible de bâtir un réseau élargi dont la stratégie documentaire et scientifique peut être organisée autour de quatre thèmes couvrant les principaux aspects de la Grande guerre. L'ensemble des documents pourront ensuite être mis en ligne sur Gallica pour ce qui concerne l'échelle nationale. De fait, cette opération nécessite le lancement d'une réflexion pourtant sur la gestion des droits d'auteur, mais aussi sur la diffusion, la dissémination et le partage des documents numérisés.

²⁰⁰Entretien avec Arnaud Dhermy, coordinateur scientifique Histoire, Gallica, BNF, 28 octobre 2010.

²⁰¹Entretien avec Frédérique Joannic-Seta, op. cit., Antoine Prost est intervenu auprès de la BDCI dans le cadre d'un programme concernant les publications des Anciens combattants.

Visibilité, publicité, diffusion du patrimoine numérisé de la Grande guerre

L'élaboration d'un réseau national de numérisation du patrimoine de la Grande guerre doit aussi être l'occasion de mener une réflexion sur les droits et la dissémination des collections numérisées. La mise en ligne ne se suffit pas à elle-même. Si celle-ci s'effectue sur une plateforme commune comme Gallica par exemple, il est impératif d'assurer une bonne visibilité et une bonne diffusion des ressources à destination de l'ensemble des publics cibles. Il faut tenir compte des évolutions en cours dans notre société dite "de l'information" ; le développement des outils du web 2.0, des lecteurs de documents électroniques. La propagation des données est élément-clé à prendre en compte. Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'ensemble des documents ne sont pas tous tombés dans le domaine public pour la période envisagée. L'attitude des institutions publiques doit être irréprochables sur la question des droits.

1. LA PROBLÉMATIQUE DES DROITS

Il ne s'agit pas de revenir sur la notion de droit d'auteur, il faudrait parvenir un équilibre entre cette protection légitime et la mise en ligne. Dans son cadre actuel la loi protège la plupart des documents qui pourraient faire l'objet d'une sélection par un programme de numérisation sur 14-18. Les bibliothèques ont déjà adopté des attitudes spécifiques pour répondre à ces interrogations.

1.1 Des positions à éclaircir

1.1.1 Une approche pragmatique

L'enquête menée auprès du monde de la culture révèle qu'en matière de droit, un certain pragmatisme semble régner concernant les documents de la période 1914-1918. En effet, les cas où la période de protection des droits patrimoniaux (70 ans après la mort de l'auteur, période encore augmentée pour les "Morts pour la France"²⁰²) n'est pas parvenue à son terme, sont nombreux. De manière générale les bibliothèques semblent avoir adopté trois positions²⁰³ face à la question des droits. Une opération consistant à vérifier si le document est libre de droit est effectuée avant le lancement du processus de numérisation et la mise en ligne :

- Si oui, la diffusion est actée.
- Si non, trois solutions semblent envisageables :
 - Prendre le risque de la mise en ligne : une clause sur le site précisant qu'en cas de contestation, il suffit de s'adresser à la bibliothèque pour effectuer son retrait. Cette attitude est privilégiée lorsqu'il est question de documents d'auteurs peu connus ou ne présentant aucun enjeu économique particulier.

²⁰²La durée de protection est augmentée de 30 ans. Loi du 3 février 1919 prorogeant, en raison de la guerre, la durée des droits de propriétés littéraire et artistique . Loi confirmée par l'article L123-10 du Code de la propriété intellectuelle dans sa version en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011, [consulté le 14 décembre 2010], URL.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7C5C3C1D8A76BCE6B1EC2EA870D69EEC.tpdjo05v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006161638&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20110101

²⁰³Les trois positions exprimées s'inspirent du compte-rendu d'une réunion tenue par le comité de pilotage de la Bibliothèque de Roubaix en mai 2007. Il reflète l'attitude générale qui a pu être constatée dans les établissements contactés dans le cadre de cette étude. Médiathèque de Roubaix, document interne. 2 p.

- L'établissement choisit d'autoriser uniquement la consultation locale ; un type de position assez répandu. Cette solution est considérée comme étant satisfaisante pour des fonds numériquement importants avec un enjeu économique, comme les cartes postales anciennes.
- Dernière solution, l'institution effectue une recherche des ayant-droits. En raison des moyens humains qui sont engagés dans ce type de démarche, cette attitude n'est privilégiée que pour les fonds où le risque de poursuites est élevé. Si la recherche n'aboutit pas, les deux positions précédentes peuvent être envisagées. Si la recherche aboutit, l'accord écrit des ayant-droits leur est demandé (par simple lettre ou convention selon l'importance de l'affaire). Cet accord précise et fixe les conditions dans lesquelles les documents sont diffusés.

Cette attitude pragmatique semble être partagée par l'ensemble des établissements qui envisagent la numérisation de documents concernant la Grande guerre. En outre, les appels lancés dans le cadre d'Europeana 1914-1918 ou du Plan de numérisation 2011 du MCC précisent que les établissements doivent proposer uniquement des collections dont ils possèdent les droits²⁰⁴ pour la numérisation et la diffusion.

La BDIC est l'établissement où la question des droits est la plus prégnante puisque la majorité de ses collections est postérieure à 1914. Elle a donc choisi une position consistant en une prise de risque limitée. De manière pragmatique, elle a décidé de mettre en ligne des documents dont les ayant-droits sont difficiles à retrouver. Elle opère le retrait des documents en cas de litige. Retrouver les titulaires des droits est complexe pour la BDIC, car elle conserve aussi des fonds d'archives qui peuvent réunir écrits, imprimés, photographies, affiches, etc²⁰⁵.

Au sujet des ayant-droits, seul l'Historial de la Grande guerre semble chercher à tous les contacter avant la mise en ligne de documents. Il s'agirait de la procédure engagée avant la numérisation et la mise en ligne des fonds photographiques présents (et à venir) sur le portail Mémoire de la Somme. L'établissement réalise ainsi un effort conséquent puisque le fonds réunit 2700 photographies ; 10 % des personnes contactées ont refusé la diffusion sur internet²⁰⁶. Le musée de Péronne a également été confronté à cette question lorsqu'il a souhaité répondre à l'appel à projet de numérisation du MCC pour 2011. Plusieurs des fonds photographiques concernés comportent aussi des plaques de verres dont l'Armée conserve toujours les droits. L'ECPAD aurait refusé toute opération de numérisation à des fins de diffusion sur internet²⁰⁷.

La question de la mise en ligne de documents iconographiques et audiovisuels provenant des collections de l'ECPAD²⁰⁸ semble fortement liée à la gestion des droits qui s'y rapportent. Les chercheurs ont évoqué la question²⁰⁹ de l'accès complexe et souvent coûteux à ses collections. Par conséquent, les étudiants (masters et doctorants) ne peuvent pas appuyer leurs recherches sur ces fonds. Les Archives françaises du film (AFF) travaillent en étroite collaboration avec l'ECPAD²¹⁰ depuis environ deux ans sur leurs collections. L'objectif est de restaurer sur support cinématographique l'ensemble des collections sur la guerre 14-18. Ce travail vise à la constitution d'un *corpus* raisonné et documenté. Elle exploite les fonds d'images d'actualité et des films de la Section

²⁰⁴Europeana 1914-1918 concerne des documents tombés dans le domaine public où ceux dont les bibliothèques détiennent les droits de numérisation (et de diffusion). *Competitiveness and innovation framework programme...*, op. cit. *Programme national de numérisation 2011...* op. cit., p. 6.

²⁰⁵Entretien avec Frédérique Joannic-Seta, op. cit.

²⁰⁶Entretien avec Marie-Pascale Prévost-Bault, op. cit.

²⁰⁷*Ibid.*

²⁰⁸Malheureusement pour des questions de calendrier, il n'a pas été possible d'entrer directement en contact avec un représentant de l'ECPAD.

²⁰⁹Entretien avec Jean-Noël Grandhomme, op. cit.

²¹⁰Entretien avec Béatrice du Pastre, op. cit.

cinématographique des Armées, en dépôt aux AFF²¹¹ pour l'ECPAD. Les films peuvent faire l'objet de numérisation dans le but de permettre une consultation sur site. En décembre 2010, les AFF et l'ECPAD ne semblent pas envisager une diffusion importante de leurs fonds numérisés. L'accès est en revanche possible sur site. L'ECPAD propose, par exemple, la consultation de "750 000 photographies et 10 200 films sur dix postes informatiques individuels²¹²". Les AFF quant à elles disposent d'un dossier thématique sur la Grande guerre qui regroupe cinquante-et-un films dont sept ont été numérisés²¹³. Les AFF proposent la consultation sur support numérisé à la BNF et au Bois d'Arcy²¹⁴ (sur ce dernier site il est aussi possible de consulter les bobines). Les mêmes durées de protection que celles citées précédemment s'appliquent à ces œuvres. Néanmoins, même si elles sont tombées ou qu'elles tomberont dans le domaine public, il ne semble pas qu'un projet de mise en ligne des films numérisés soit envisagé pour l'instant. Cette situation est dommageable car elle limite l'accès à un type de document : les actualités cinématographiques²¹⁵ dont le développement a été accéléré par le conflit de 1914-1918. Limiter l'accès à ces données revient paradoxalement à entrer en contradiction avec l'un des traits qui marqua la Grande guerre : la massification de l'information²¹⁶. La situation des institutions culturelles, et de leurs droits, dans le contexte de la numérisation est donc complexe. Ces interrogations font cependant l'objet de réflexions en cours.

1.1.2 Des évolutions

La numérisation des documents de la Grande guerre s'insère dans un contexte plus large de réflexions sur les évolutions possibles des droits d'auteur dans le cadre de la diffusion des collections des bibliothèques sur internet. Le développement du numérique et surtout la dissémination à grande échelle qu'il permet, ont entraîné une nécessaire remise en cause des droits d'auteurs dans leur forme actuelle. Il ne s'agit pas de discuter leur légitimité. La réflexion doit permettre d'aboutir à un compromis qui permettrait la diffusion du patrimoine écrit et iconographique numérisé sans porter préjudice aux auteurs (ou à leurs ayants-droits). Concernant la Grande guerre, les bibliothèques sont placées dans une position quelque peu incertaine ne sachant pas réellement quelles possibilités leur sont offertes pour demeurer dans la légalité. La loi DADVSI de 2006 a introduit l'exception suivante : la reproduction²¹⁷ de conservation est autorisée pour les bibliothèques, les musées ou les archives. Cette loi introduit une donnée nouvelle mais ne permet pas de préciser les choses au sujet de la diffusion de ces reproductions. De fait, celle-ci reste interdite ou limitée à une consultation sur site sans possibilité de mise en ligne. Pour des sujets historiques comme les guerres mondiales, la guerre d'Algérie ou mai 1968, les institutions culturelles devraient cependant pouvoir numériser leurs collections et les diffuser. Cela semble être un préalable indispensable leur permettant de conserver leur rôle de lieux de savoir. Il s'agit d'une fonction fondamentale tant dans

²¹¹Échange de courriels avec Laurent Bismuth, chef du Service analyse et gestion documentaire des collections, AFF-CNC, 9 novembre 2010.

²¹²"La consultation au fort d'Ivry" sur la site internet de l'ECPAD, [consulté le 14 décembre 2010], URL. <http://www.ecpad.fr/mediatheque>

²¹³Accès à la recherche thématique dans le catalogue des AFF, [consulté le 14 décembre 2010], URL.

http://www.cnc-aff.fr/internet_cnc/Internet/RechercheTheme.aspx?Menu=#ancree

²¹⁴"Accès aux collections", [consulté le 14 décembre 2010], URL.

http://www.cnc-aff.fr/internet_cnc/Internet/ARemplir/accescol.aspx?Menu=MNU_ACRCHIVES_7

²¹⁵Le premier hebdomadaire d'actualités filmées, le *Pathé-Journal*, est apparu en 1908. La Première guerre et la "médiatisation" dont elle a fait l'objet ont constitué une étape fondamentale dans le développement de ce type de journal filmé. Sur cette question, les archives du groupe Gaumont-Pathé ont été contactées mais elles n'ont pas donné suite au courriel qui leur a été adressé.

²¹⁶Les contemporains ont évoqué le "bourrage de crâne" dont ils se sentaient les victimes. Voir BECKER, J.J., BERSTEIN, S., *Victoire et frustrations...*, op. cit.

²¹⁷Au sens juridique, l'opération de numérisation est considérée comme une forme de reproduction.

le monde réel que virtuel. Le rapport *Partager notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*²¹⁸, va dans ce sens. Sa douzième recommandation : *Intégrer la question des ayants-droits aux stratégies de collection, production et diffusion*, définit une marche à suivre en trois points :

- Définir une stratégie propre à chaque fonds incluant notamment l'inventaire des droits qui pèsent sur les fonds (notamment les droits d'auteur mais aussi les droits de marque, les charges au titre des dons et legs, etc.) [...].
- Au moment de la prise en charge de fonds ou de collections (versement, don, dépôt légal), veiller à récupérer toutes les informations permettant d'assurer une gestion fluide de ces droits d'auteur et, si possible, d'acquérir ces droits en vue de la réutilisation de ces fonds²¹⁹.

Le premier point pourrait être appliqué aux collections de la Grande guerre, la création d'un réseau national de numérisation concerté pourrait être l'occasion de prendre en charge ce type d'aspect et de dresser un inventaire des fonds qui pourront être mis en ligne dès 2014 par exemple. La définition d'une telle démarche permettra de faire le point sur les volumes de documents libres de droit qui pourront être diffusés entre 2014 et 2018. Ainsi, des documents sous droits pourraient être numérisés dès 2011 à des fins de conservation pour ensuite être mis en ligne dans le cadre du programme lié à la commémoration de la Grande guerre. La rédaction d'une liste des collections tenant compte des durées de protection permettraient ainsi de prévoir précisément ce qui sera proposé ou ce qui pourra être proposé en ligne.

Le deuxième point de cette recommandation est appliqué en général par les bibliothèques²²⁰. Le principe général de ce rapport : "maximiser la présence, la fréquentation et l'appropriation des données publiques culturelles sur les réseaux"²²¹ résume à lui seul une grande partie des enjeux du projet de développement d'un réseau national de numérisation du patrimoine de la Grande guerre.

Ces interrogations sont aussi liées au projet de bibliothèque numérique lancé par Google et aux méthodes employées par l'entreprise. Le programme lancé par la firme de Mountain View a entraîné le lancement de la numérisation de masse dans les bibliothèques et, par conséquent, des réflexions concernant les droits. La Commission européenne a publié un "livret vert consacré à la question des droits d'auteurs en Europe" en 2008²²². Le livret de la Commission européenne ne peut que prendre acte de ce contexte et lancer des propositions. Il souligne notamment la limite de "l'exception bibliothèque" évoquée plus haut (loi DADVSI) :

L'exception prévue par la directive cantonne actuellement les bibliothèques à une diffusion sur place des œuvres numérisées à des fins de conservation, ce qui limite fortement son intérêt. Un nouvel équilibre pourrait être trouvé en leur permettant de diffuser des contenus protégés à distance par le biais d'intranets sécurisés, ce qui présenterait notamment un intérêt certain pour les bibliothèques universitaires²²³.

Cette "solution intranet" pourrait permettre l'accès à des collections iconographiques ou audiovisuelles concernant la Grande guerre. Néanmoins, si elle peut apparaître

²¹⁸GROUPE de TRAVAIL sur le PATRIMOINE NUMÉRISÉ, *Partager notre patrimoine culturel...*, op. cit.

²¹⁹*Ibid.*, p. 36.

²²⁰Notamment à la BDIC, entretien avec Frédérique Joannic-Seta, op. cit.

²²¹GROUPE de TRAVAIL sur le PATRIMOINE NUMÉRISÉ, *Partager notre patrimoine culturel...*, op. cit., p. 5.

²²²MAUREL, Lionel, " Le droit d'auteur dans l'économie de la connaissance ", dans le *Bulletin des Bibliothécaires de France*, 2009, n°1, p. 6-12 à la p. 7, [en ligne] [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0006-001>

²²³*Ibid.*, p. 10.

satisfaisante dans le cadre de la recherche scientifique, elle n'est pas pertinente pour le grand public qui, lui aussi, est concerné par le projet de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. La Commission plaide également en faveur de la création de nouvelles exceptions législatives au droit d'auteur pour les bibliothèques. L'une d'elles pourrait concerner " la création de contenu transformatif par l'utilisateur²²⁴ ". Dans le cadre d'une bibliothèque comme Gallica, cette idée est intéressante puisqu'elle englobe l'ensemble de la démarche proposée actuellement aux internautes. Autour du thème 1914-1918, l'utilisateur pourrait disposer librement des documents qui l'intéressent pour générer et partager de nouvelles sources d'informations. Toutes ces réflexions ne sont pas achevées : la numérisation du patrimoine de la Grande guerre devra donc s'opérer dans un contexte juridique susceptible d'évoluer.

1.2 Réutilisation des données

La diffusion du patrimoine numérisé de la Grande guerre pourrait faire l'objet de demandes de réutilisation des données par des entreprises désireuses de profiter de l'intérêt que ne manquera pas de susciter le centenaire de l'événement, les bibliothèques ont déjà apporté des réponses sur ce point. Gallica différencie réutilisation non commerciale et réutilisation commerciale. Le premier type d'utilisation est libre (dans le respect de la législation en vigueur et du mention de source). Les contenus de Gallica peuvent faire l'objet d'une licence pour le second type d'usage²²⁵. Cet exemple est relativement représentatif des pratiques en cours dans les bibliothèques en France sur ce sujet. Elles répondent aux recommandations 14 et 15 du rapport *Partager notre patrimoine notre patrimoine culturel*. Ces licences correspondent à la fois à la nécessité de proposer une "licence clic" permettant la réutilisation gratuite à des fins non commerciales et surtout la diffusion dans les mêmes termes²²⁶. La licence liée à l'usage commercial, répond quant à elle, aux six critères mis en avant dans le rapport afin de contrôler la réutilisation :

- favoriser la réutilisation ;
- favoriser les retombées sur les organismes producteurs (échanger des données contre de la visibilité) ;
- faciliter les usages culturels, pédagogiques et scientifiques ;
- respecter le droit de la concurrence et les prix de marché ;
- réduire le coût net de gestion ;
- pérenniser les processus de numérisation, de production et de diffusion afin de ne pas tarir les occasions futures de réutilisation²²⁷.

Le programme de numérisation pour 14-18 s'insère, par conséquent, dans ce cadre d'autant plus que les services d'archives ont eux aussi commencé à appliquer ce type de licences. Les AD du Bas-Rhin ont ainsi défini une gamme de six licences, allant de la "licence clic" à la licence à usage commercial, avec fourniture d'images par les archives²²⁸.

Les interrogations qui pouvaient être liées à la réutilisation des documents numérisés du premier conflit mondial pourront selon toute vraisemblance s'intégrer dans ce cadre. De

²²⁴*Ibid.*, p. 11.

²²⁵Conditions d'utilisation des contenus de Gallica, [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://gallica.bnf.fr/conditions?url=/ErrorPageCode?errorCode=500&lang>

²²⁶GROUPE DE TRAVAIL sur le PATRIMOINE NUMÉRISÉ, *Partager notre patrimoine culturel...*, op. cit., p. 41.

²²⁷*Ibid.*, p. 42.

²²⁸Le texte a été adopté par "l'assemblée départementale" le 21 juin 2010. Détails de licences, [consulté le 15 décembre 2010], URL. http://archives.cg67.fr/scripts/04legales/04d_reutilisation.asp

fait, la prise en compte de cet élément invite à s'intéresser aux moyens possibles d'assurer la visibilité et la diffusion des contenus du programme.

2. UNE DIFFUSION À DÉFINIR

Un programme aussi ambitieux que la numérisation du patrimoine de la Grande guerre doit nécessairement être accompagné d'une réflexion sur les moyens techniques présents, et à venir, qui assureront sa visibilité et sa diffusion sur internet. L'accomplissement de cet objectif permettra non seulement de toucher les publics cibles mais aussi d'offrir une tribune à l'ensemble des politiques de numérisation menées en France. La couverture médiatique qui entourera le centenaire de la Première guerre mondiale sera importante. Il est, par conséquent, essentiel de poser dès maintenant les bases d'un véritable plan de communication qui accompagnera la mise en ligne des collections numérisées.

2.1 Des exemples à l'étranger

La mémoire de la Première guerre mondiale est aussi restée forte dans les autres pays belligérants. Comme en France, les bibliothèques et les institutions culturelles ont utilisé les nouveaux moyens technologiques mis à leur disposition pour valoriser, diffuser et sauvegarder leurs collections.

2.1.1 Le projet *The First World War Poetry Digital Archive*

Le souvenir de la Grande guerre reste important au Royaume-Uni. Dès 2007, l'université d'Oxford a décidé de lancer un programme de numérisation²²⁹ visant à constituer en ligne un *corpus* consacré aux poètes anglais inspirés par le conflit. Les sélections documentaires ont porté sur des recueils de poèmes, des documents d'archives, des photographies ou des documents sonores. Le point de départ est somme toute assez classique. Néanmoins, dès l'origine, le projet a été pensé en terme de réseau. La *British Library* et l'*Imperial War Museum* furent les premiers partenaires. Le portail actuellement disponible en ligne s'est enrichi d'autres éléments au fil des années. En décembre 2010, le site permet d'accéder à plus de 13 000 documents (*items*). Trois initiatives soutiennent le projet :

- Les collections liées aux poètes, dix au total²³⁰.
- Les outils pédagogiques²³¹
- *The Great War Archive*²³² : une base qui a été alimentée par des documents conservés et appartenant à des particuliers.

Outre l'aspect concerté et collaboratif, le premier volet du programme a permis la mise en commun d'un ensemble de documents qui étaient physiquement dispersés. Lier la correspondance des poètes avec des photographies les concernant ou leurs écrits, permet d'offrir une complémentarité aux collections. Toutefois, les aspects les plus innovants du portail d'Oxford sont davantage saillants dans les deux autres volets du projet.

Le site internet proposé par l'université d'Oxford comporte de nombreux éléments visant à permettre l'usage des collections mises en ligne à des fins pédagogiques. La rubrique

²²⁹Page d'accueil de *The First World War Poetry Digital Archive*, [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/>

²³⁰*Ibid.*, *The Collections*, [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/collections>

²³¹*Ibid.*, *Education*, [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/education>

²³²*Ibid.*, *The Great War Archive*, [consulté le 15 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/gwa>

qui concentre ses outils a été divisée en fonction des publics cibles : professeurs du secondaire, scolaires, étudiants (dans un but de recherche notamment) et généalogistes. Ces catégories d'utilisateurs peuvent accéder à des dossiers qui regroupent les documents du site, correspondant à des thèmes, comme la signature de l'Armistice ou les femmes dans la guerre. Ces ensembles ont été sélectionnés par des ateliers constitués de professeurs des universités et d'historiens²³³. L'offre plus spécifique dédiée aux généalogistes permet notamment de télécharger des documents sous forme de fichiers, et de pouvoir ensuite les annoter. Un rapport publié en décembre 2009 a dressé le bilan du portail. Il souligne ces innovations à destination de ces publics et surtout la mise à disposition de l'outil *Path Creator*. Il permet d'effectuer une sélection documentaire personnelle puis de constituer un dossier regroupant à la fois des éléments des collections numérisées du portail avec des textes personnels ou des articles d'encyclopédie, des photographies, etc. Le rapport précise que cette expérience de découverte personnelle des collections sera renforcée par la possibilité de "podcaster" les archives sonores ou d'utiliser les collections en ligne pour enregistrer des cours diffusés sur *I Tunes U*²³⁴. Depuis 2007, le site de l'université d'Oxford a, par conséquent, œuvré de manière à diffuser le plus largement possible les éléments mis en ligne. Il a cherché à toucher des publics différents puisque les outils proposés ont été conçus à la fois pour des étudiants, pour des professeurs ou des chercheurs professionnels et amateurs. Ce volet pédagogique apporte une plus-value importante au fonds des poètes de la Première guerre mondiale et assure sa diffusion.

Le portail d'Oxford s'appuie sur une dernière innovation, *The Great War Archive*, un des premiers essais anglais visant à créer une collection qui ne soit pas conservée par une institution mais par des particuliers. Le thème de la Grande guerre se prête particulièrement bien à ce type d'expérience. Le projet d'Oxford a permis de créer un fonds de documents numérisés qui proviennent d'une campagne de collecte organisée entre mars et juin 2008 auprès de milliers de particuliers. Cette *community collection*²³⁵ rassemble désormais environ 6500 documents, photographies, correspondances, mémoires, archives sonores, etc. Plusieurs modes de collecte ont été proposés. Les particuliers pouvaient soit déposer leurs documents directement en ligne sur un site créé à cette occasion soit les apporter lors de journées de collecte qui ont eu lieu dans une dizaine d'institutions à travers le pays (bibliothèques, services d'archives, musées). Dans les deux cas, il était possible d'obtenir l'avis d'un professionnel du monde de culture sur la pertinence de la numérisation d'un document. Le système repose, en effet, sur le principe que cette opération doit être effectuée par les particuliers avec leur propre matériel, ou à l'aide de celui proposé lors des journées de collecte. Le déposant effectue aussi l'ensemble des opérations de catalogage en remplissant des formulaires informatiques préétablis. Enfin, il signe un contrat de cession de reproduction du document qui passe sous licence JISC au moment de sa mise en ligne²³⁶. Cette dernière autorise tout type de réutilisation des documents à des fins non commerciales et sans en modifier le contenu. Les directeurs du projet dressent ainsi le bilan de leur action ; ce type de projet permet :

²³³LINDSAY, Kate, *JISC Final Report, Enriching the First World War Poetry Digital Archive*, décembre 2009, Université d'Oxford, 24 p. à la p. 8. [en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL.

<http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/documents/WW1EnrichFinalReportJan10.pdf>

²³⁴*Ibid.*, p. 19. Présentation du portail de l'université d'Oxford sur Itunes, [consulté le 17 décembre 2010], URL.

<http://itunes.ox.ac.uk/>

²³⁵LEE, Stuart, LINDSAY, Kate, "If you build it they will scan it: Oxford University's Exploration of Community Collections", dans *Educause Quarterly*, 2009, n° 32 (2), [en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL.

<http://www.educause.edu/EDUCAUSE+Quarterly/EDUCAUSEQuarterlyMagazineVolum/IfYouBuildItTheyWillScanOxford/174547>

²³⁶Sur les modèles de licences du JISC, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://www.jisc-collections.ac.uk/Help-and-information/How-Model-Licences-work/Guide-to-Model-Licence/#model>

- de lier le grand public à des programmes de recherche
- de découvrir et de diffuser des sources inconnues par la recherche et par le milieu enseignant.
- de sauvegarder des documents qui auraient pu disparaître
- de réaliser des économies d'échelle sur le coût de la numérisation de masse
- de créer une communauté qui pourrait à terme s'auto-gérer²³⁷.

L'opération de collecte achevée en juin 2008 a ensuite été prolongée par la création d'un compte *Flickr* destiné à recueillir les photographies que les particuliers souhaitent continuer à mettre à disposition de la communauté. Ce procédé a permis de réunir 2500 photographies. Au total, la collecte s'est effectuée ainsi :

- 5900 documents ont été collectés par internet auprès des particuliers
- 600 lors des journées dans les centres d'archives, les bibliothèques, les musées
- 2500 par le groupe *Flickr*²³⁸

Le projet reste donc relativement modeste en terme de quantité puisqu'au total il réunit 6500 documents provenant de particuliers et environ 2000 provenant des collections de la bibliothèque de l'université d'Oxford, de la *British Library* ou de l'*Impérial War Museum*. Cela n'est pas son point fort. En revanche, en terme d'innovation, le modèle de *Community collection* est intéressant. Le portail a su développer de nombreux usages du web 2.0 qui lui ont assuré une audience bien plus grande que ne l'aurait laissé présager la masse de sources mises en ligne.

Le portail proposé par Oxford a été particulièrement actif en matière de mise en valeur de ses collections et de communication *via* l'ensemble des possibles mis à sa disposition par la technologie du web 2.0.

- Les lieux de créations (s'ils sont clairement identifiés) des documents du volet consacré aux poètes sont géolocalisables grâce à des liens vers *Google Maps*²³⁹.
- Les internautes disposent de la possibilité de sélectionner de quatre à dix-sept documents du site afin de les disposer simultanément sur une frise chronologique²⁴⁰.
- Il est possible d'utiliser un logiciel de *Mind mapping*. Il permet de créer des représentations graphiques regroupant des mots, des idées, des faits autour d'un thème afin de souligner les liens existants entre des personnes, des lieux ou des objets²⁴¹.
- Le groupe *Flickr* déjà mentionné.

Outre la valorisation, le web 2.0 a été mis à contribution afin d'assurer la politique de diffusion et de communication autour des collections numérisées.

²³⁷LINDSAY, K., *JISC Final Report, Enriching...*, op. cit., p. 22.

²³⁸EDWARDS, Alun, *How the public contributed, The Great War Archive, Lest we forget*, mai 2010, 50 p. à la p. 49, [présentation powerpoint en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL. http://projects.oucs.ox.ac.uk/runcoo/events/26May/Great_War_Archive_20100526.pdf

²³⁹En France ce point a fait l'objet de la quatrième recommandation du rapport du GROUPE de TRAVAIL sur le PATRIMOINE NUMÉRISÉ, *Partager notre patrimoine culturel...*, op. cit., p. 20.

²⁴⁰Frise chronologique interactive, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/w1lit/education/timeline>

²⁴¹*Mind mapping*, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/w1lit/education/getcreative/mindmaps>
Un exemple de *Mind mapping* sur le thème de la Grande guerre a été proposé par Arnaud Dhermy à partir des collections présentes sur Gallica sur le blog de cette bibliothèques numérique, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=1925>

Le portail d'Oxford dispose d'une page Facebook rassemblant 600 membres²⁴² et d'un compte Twitter de 1007 *followers*²⁴³. La présence sur ces réseaux sociaux a permis la constitution d'une communauté autour des sources mises en ligne. Les utilisateurs ont ainsi pu rester connectés avec les archives par un "moyen qui leur est familier"²⁴⁴. Ces aspects pourraient sembler secondaires, mais le rapport remis au JISC souligne qu'ils ont permis de développer une forme d'auto-régulation des documents versés sur le site, la communauté signalant immédiatement la présence d'un élément inapproprié par exemple²⁴⁵.

En matière de communication, l'université Oxford a pu s'assurer d'une couverture importante par la presse locale lors de la campagne de collecte menée à travers le pays, mais aussi par la presse et les médias nationaux avec notamment des sujets sur le portail de la Grande guerre, suite au lancement d'une exposition virtuelle sur le site *Second Life*²⁴⁶. Cette dernière offre la possibilité aux internautes d'être plongés (au moyen d'un avatar) dans un monde virtuel en trois dimensions. Un parcours est ainsi proposé, au fil de la découverte il est possible d'ouvrir des "boîtes" contenant des documents sonores ou vidéos, des photographies, des imprimés, des lettres, etc. L'utilisateur passe de la visite de tranchées à la vie à l'arrière pour aboutir dans un espace l'invitant à réfléchir sur la mémoire de la Grande guerre aujourd'hui.



Capture d'écran de l'exposition virtuelle sur *Second Life*²⁴⁷.

Il s'agit sans doute d'une possibilité qui serait à placer plus en marge d'une politique de valorisation mais elle permet de toucher des publics qui, de prime abord, ne seraient pas tentés de visiter une bibliothèque numérique. Néanmoins, des interrogations subsistent quant à l'utilité de cet outil pour s'assurer la pérennité d'un public. Le rapport ne donne pas beaucoup d'éléments permettant de prouver que l'exposition virtuelle a permis de conquérir des utilisateurs fidèles. Le risque serait donc de provoquer un effet de curiosité qui s'essoufflerait rapidement à plus ou moins long terme.

Les pistes explorées par le portail *The First World War Poetry Digital Archive* sont donc intéressantes même si certaines semblent soumises à discussion. En Angleterre, la réussite de ce site a lancé une phase de réflexion sur les *community collections* (des collections alimentées par des documents numérisés par des particuliers). Dans le cadre

²⁴²Page Facebook, *The First World War Poetry Digital Archive*, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://www.facebook.com/#!/pages/The-First-World-War-Poetry-Digital-Archive/47396039756>

²⁴³Compte Twitter, *The First World War Poetry Digital Archive*, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://twitter.com/#!/ww1lit>

²⁴⁴LINDSAY, K., *JISC Final Report, Enriching...*, op. cit., p. 22.

²⁴⁵*Ibid.*, p. 22.

²⁴⁶L'exposition sur *Second life*, [consulté le 17 décembre 2010], URL. <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/secondlife>

²⁴⁷Capture d'écran, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://secondlife.com/destination/first-world-war-poetry-digital-archive>. Une présentation vidéo mise en ligne par l'Université d'Oxford est disponible sur *Youtube*, [consulté le 18 décembre 2010], URL. http://www.youtube.com/watch?v=ALkq-6aLo_A

du projet Europeana 1914-1918, le modèle développé à Oxford pourrait être étendu à d'autres pays.

2.1.2 Un modèle exportable ?

Au Royaume-Uni, le modèle des *community collections* inauguré par *The Great War Archive* sera étendu à d'autres thèmes²⁴⁸. En décembre 2010, il ne semble pas que des projets d'extension soient prévus dans la perspective de 2014²⁴⁹. Des propositions ont été faites en France auprès des AD de la Somme en mars 2010 mais elles ont été déclinées en raison de manques de moyens²⁵⁰. D'autre part ce modèle correspond sans doute davantage aux sociétés anglo-saxonnes dans lesquelles la communauté a plus d'espace que dans la société française marquée plutôt par l'attachement au rôle de l'État. Une collection générée par des initiatives individuelles semble plus difficile à envisager en France. En revanche, le modèle lancé par l'Université d'Oxford va être déployé en Allemagne dans le cadre d'Europeana. La Bibliothèque nationale d'Allemagne et l'Université d'Oxford vont s'associer afin de créer une "collection communautaire" à partir de documents conservés par des particuliers en Allemagne. Une campagne de collecte va être organisée à travers l'Allemagne, la numérisation sera effectuée par des unités mobiles et les participants seront invités à raconter l'histoire des souvenirs de famille qu'ils décideront de déposer. Un site internet permettra également d'effectuer des dépôts en ligne²⁵¹. Un portail dédié sera consacré à la mise en valeur de ces fonds et laissera l'opportunité de les comparer aux documents britanniques.

Néanmoins, en France, un projet de *community collection* pourrait prendre la forme d'une "collection de la communauté". En ce sens, les particuliers ne seraient plus sollicités car ils possèdent des documents intéressants la période 1914-1918 mais parce qu'ils possèdent des ressources susceptibles d'être intégrées à la mémoire du conflit pour l'ensemble de la communauté française. Le volet Mémorial du portail Chemin des Dames peut être considéré comme une forme de "collection communautaire" qui serait concentrée sur un aspect particulier du conflit. D'autres expérimentations innovantes ont été effectuées en France. Le site Mémoire vivante de Picardie lancé par la Région Picardie (avec le soutien de la DRAC²⁵²) en 1992, regroupe aujourd'hui 82 témoignages de poilus et de personnes qui ont vécu les événements de 1914 à 1918. Pour des raisons évidentes, il s'agit d'un fonds d'archives orales qui est aujourd'hui clos. Il est totalement disponible en ligne²⁵³ et est mis à disposition pour des expositions ou des documentaires²⁵⁴. Les deux portails qui viennent d'être mentionnés concernent la même aire géographique. Pourtant, aucun lien n'existe entre les deux. Une mise en relation de ces ressources avec celles de l'Historial de la Grande guerre et de Mémoires de la Somme pourrait faire apparaître une réelle complémentarité entre des collections

²⁴⁸Un nouveau projet lancé en 2010 vise à réunir des documents pédagogiques, des travaux universitaires sur l'histoire de l'Angleterre anglo-saxonne (410-1066), un site internet de collecte présente le projet, [consulté le 4 janvier 2011], URL. <http://projects.oucs.ox.ac.uk/woruldhord/>

²⁴⁹Échange de courriels avec Stuart Lee, directeur du projet *The First World War Poetry Digital Archive*, *Director, Computing Systems & Services*, Université d'Oxford, 3 novembre 2010.

En revanche, le modèle des *community collections* est étudié et des tentatives ont été lancées pour l'étendre. Un site internet présente ces éléments, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://projects.oucs.ox.ac.uk/runcoco/>

²⁵⁰Échange de courriels entre Edwards Alun, directeur du projet RunCoCo (*how to run a community collection online*), Université d'Oxford, et Olivier de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme, mars 2010. Document interne.

²⁵¹Échange de courriels entre Jonathan Purdey, *British Library*, et Aline Girard, BNF, 15 décembre 2010. Document interne. L'annonce officielle du lancement du projet a été faite le 20 décembre 2010 sur le blog du projet RunCoCo, [consulté le 21 décembre 2010], URL. <http://blogs.oucs.ox.ac.uk/runcoco/2010/12/20/dnb-europeana-gwa/>

²⁵²Entretien avec Frédéric Nomicki, responsable du Plan de numérisation DRAC Picardie, 23 novembre 2010.

²⁵³Dossier *Mémoire de la Grande guerre*, [en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. http://www.memoirevivante-picardie.org/4DCGI/X_Web_AfficheDossier/MEMO01/

²⁵⁴Entretien avec Ludivine Leduc, chargée de mission Mémoire vivante de Picardie, Conseil régional de Picardie, 18 décembre 2010. Les droits ont été obtenus pour la diffusion en ligne, lors d'opération de valorisation de ce type, une nouvelle demande doit être effectuée auprès des ayants-droits.

géographiquement proches mais virtuellement dispersées. La concentration de ces éléments pourrait être l'opportunité de créer un chemin d'accès unique aux fonds concernant la Grande guerre en Picardie. Cela pourrait constituer la première étape d'un projet visant à rassembler des documents de particuliers à une plus grande échelle pour les mettre en relation avec la base de la DMPA, Mémoire des Hommes. En effet, en France, il semble difficilement envisageable de confier cette tâche aux bibliothèques qui se sont lancées dans des programmes de numérisation aux ambitions beaucoup plus larges en terme de quantité que le projet initié par l'Université d'Oxford. Mémoire des Hommes pourrait ainsi confirmer la pertinence de son nom et devenir une fenêtre unique permettant l'accès aux documents dont les familles sont les plus proches. Il ne s'agit là que d'une proposition à visée prospective. Un tel projet devrait bien entendu être guidé par un programme scientifique, soutenu en terme de budget et consacré à un public défini. D'autant plus que le développement actuel des réseaux sociaux invitent à s'interroger aux développements qu'ils pourraient apporter en terme de communautés justement. Les personnes qui, aujourd'hui, appartiennent à l'une des nombreuses associations liées à la guerre 1914-1918 pourraient à l'avenir se rassembler au sein de réseaux en ligne.

Le projet mené par l'Université d'Oxford ne semble pas exportable en l'état en France. Néanmoins, des tentatives du même type ont eu lieu ou sont en cours. Une réflexion pourrait être lancée sur ce thème puisque le souvenir de la Grande guerre reste encore assez fort auprès du grand public. Les innovations en matière d'utilisations du web 2.0 semblent pertinentes car elles correspondent à une logique de création communautaire. La manière dont elles ont servi à communiquer sur l'ensemble du portail pourrait être un exemple. Au sujet de la diffusion et de visibilité de ses collections numérisées, la France n'est dépourvue ni d'ambitions, ni d'atouts.

2.2 Les atouts français

La France dispose d'une bibliothèque en ligne riche de plus d'un million de documents : Gallica. En décembre 2010, elle accueille les collections numérisées de dix-neuf bibliothèques partenaires (françaises) et treize e-distributeurs. Depuis plusieurs années une importante politique visant à améliorer la diffusion, la valorisation et la visibilité des collections a été mise en œuvre.

2.2.1 Les évolutions de Gallica

Dans le cadre d'un programme de numérisation du patrimoine de la Grande guerre, les évolutions passées et à venir de Gallica peuvent être mises à contribution pour valoriser ces contenus. Un élément qui profitera aux collections de la BNF, de ses partenaires et de ceux qui entreront dans un éventuel réseau national de numérisation sur cette thématique.

La politique actuelle de Gallica est d'encourager la dissémination de ses ressources dans le respect de la mention légale et en précisant les mentions de sources. Pour ce faire, elle propose différents moyens en fonction des usages. Les bibliothèques partenaires sont libres de moissonner leurs données en fonction de sets thématiques (comme la Grande guerre), régionaux (Aquitaine, Antilles...) ou en fonction de types de documents²⁵⁵. Dans le cadre d'un réseau national sur 14-18, il serait donc envisageable que des portails régionaux puissent voir le jour par le biais de Gallica. Les professionnels des bibliothèques, de l'enseignement ou encore des particuliers peuvent également utiliser

²⁵⁵MARTIN, Frédéric, service Pôles associés / Gallica, BNF, intervention pendant la 13^e Journée des pôles associés et de la coopération, *Demain le patrimoine...*, op. cit. GIRARD, A., *Stage Enssib, Responsable de fonds patrimoniaux en bibliothèque : l'environnement*, décembre 2010, [présentation Powerpoint], 108 p. Document interne.

les outils de Gallica comme la vignette ou le lecteur exportables²⁵⁶. La première permet de coller simplement sur son site ou son blog la première image ou la première page de tout document présent sur la bibliothèque. Le second outil est disponible en 300, 450, 600 et 800 pixels de large. Les internautes peuvent ainsi prévisualiser sur leur site ou leur blog les documents de Gallica.

Plusieurs options d'affichage sont paramétrables :

- le choix du mode de feuilletage (simple page, double page ou défilement vertical)
- la taille du lecteur affiché sur le site
- la couleur de fond
- l'affichage ou non des flèches de feuilletage
- le feuilletage automatique ou manuel
- le choix de la première page à afficher²⁵⁷.

Cette offre de médiation permet aussi aux chercheurs d'envisager un travail d'indexation fine des sources et de rapprochement des sources²⁵⁸. Des *corpus* de mémoires de soldats pourraient, par exemple, bénéficier d'un tel enrichissement scientifique permettant une meilleure connaissance de ces textes qui témoignent de l'expérience combattante.

L'offre en matière de dissémination sera encore enrichie par la présence des outils offerts par le web 2.0. La page Facebook de Gallica regroupe 5708 personnes en décembre 2010²⁵⁹. La page Twitter, quant à elle, rassemble 1380 *followers*²⁶⁰. Ces deux médias permettent de toucher le grand public mais aussi des professionnels de l'édition ou des médias (Twitter²⁶¹) permettant de faire découvrir la richesse de Gallica par un média qui entre peu à peu dans le quotidien d'un grand nombre de personnes. D'autres expérimentations sont à venir²⁶² avec, notamment, une présence sur *Scribd*, *Issuu*²⁶³, *Flickr* ou *Wikimedia commons*. La présence (actuelle et à venir) sur ces outils du web 2.0 permet de renforcer la visibilité de Gallica, elle lui assure une diffusion plus large de ses contenus.

Le développement actuel des marchés des *smartphones* et des tablettes électroniques invite aussi à s'interroger aux programmes de dissémination sur ce type de support. Gallica est d'ores et déjà partenaire de l'application CultureClic²⁶⁴ (disponible sur iPhone). Cette dernière permet de découvrir des "parcours poétiques et littéraires proposés par la BNF²⁶⁵". Dans le cadre de ce type de média et de 14-18, il pourrait être imaginé un parcours lié à la découverte d'un champ de bataille (Verdun, Chemin des Dames, Somme, etc.). L'utilisateur pourrait ainsi découvrir des photographies, écouter

²⁵⁶MARTIN, F., "Le lecteur en grand format et les autres nouveautés", billet sur le *Blog Gallica*, décembre 2010, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2193>

²⁵⁷*Ibid.*

²⁵⁸GIRARD, A., *Stage Enssib, Responsable de fonds patrimoniaux...*, op. cit., p. 65. Exemple la bibliothèque Gallica Math développée la Cellule de coordination documentaire nationale pour les mathématiques (unité mixte CNRS - Université Joseph Fourier -Grenoble I), [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://portail.mathdoc.fr/GALLICA/>

²⁵⁹Page officielle de Gallica sur Facebook, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://www.facebook.com/GallicaBnF>

²⁶⁰Page officielle de Gallica sur Twitter, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://twitter.com/#!/GallicaBnF/followers>

²⁶¹Sur cette spécificité de Twitter, voir : *Observatoire des réseaux sociaux*, Paris, Ifop, octobre 2010, 35 p. à la p. 21, [en ligne], [consulte le 18 décembre 2010], URL. http://www.ifop.com/media/poll/1279-1-study_file.pdf

²⁶²MARTIN, F., intervention pendant la 13^e Journée des pôles associés et de la coopération, *Demain le patrimoine...*, op. cit.

²⁶³Exemples mis en ligne par Arnaud Dhermy, op.cit., *La Presse et la Grande guerre dans Gallica*, [consulté le 18 décembre 2010], URL. http://issuu.com/a.dhermy/docs/1914-18_et_presse_dans-gallica ; *Les Gazettes des unités combattantes*, URL. http://issuu.com/a.dhermy/docs/gallica_journaux_de_tranchees_par_unite

²⁶⁴Présentation de CultureClic, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://www.cultureclic.fr/fr>

²⁶⁵*Ibid.*

des textes ou voir des vidéos tout en parcourant les lieux de mémoire de la Grande guerre.

Gallica a déjà commencé à étoffer son offre de livres numériques sous format *e-pub* compatible avec la plupart des tablettes et liseuses (en phase de réflexion en décembre 2010²⁶⁶). La présence sur ce support semble indispensable tant son développement pourrait s'avérer important et marquer un véritable "tournant numérique". Les tablettes ne sont apparues qu'en avril 2010 mais une récente étude estime que près de 20% de la "population" seront équipés de ce type d'appareils d'ici à 2015²⁶⁷. Ces dates coïncident avec celles du calendrier du programme de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. 2014 pourrait marquer le lancement d'une offre nouvelle et inédite destinée à ce type d'appareil.

D'après les capacités actuelles qu'offrent ces tablettes, il est possible d'envisager que les bibliothèques pourront proposer des dossiers thématiques liant images, textes, sons et vidéos. La présence des bibliothèques numériques sur ce support sera certainement un enjeu important à l'avenir, elle permettra d'assurer la dissémination des collections et leur consultation. De fait, elle pourrait rendre le patrimoine numérisé disponible "partout, tout le temps²⁶⁸". Les documents seraient alors consultés à des fins de recherche (scientifique, généalogique, etc.), mais aussi de découverte ou simplement par curiosité. L'évolution actuelle du monde des bibliothèques serait ainsi confirmée : non seulement elles demeureront des lieux qui sauvegardent des connaissances mais elles seront aussi créatrices de savoirs. Le web 2.0 allié au développement de nouveaux supports de consultation rendent cette évolution incontournable. Son ultime aboutissement pourrait être le développement d'une communauté numérique réunie autour des collections numérisées de la guerre 14-18.

2.2.2 La Grande guerre : l'opportunité de donner naissance à une communauté numérique ?

La Grande guerre est un sujet qui intéresse des publics variés. La mise en ligne de milliers de documents sur ce thème pourrait marquer une étape importante de la valorisation des contenus numérisés sur internet. En s'appuyant sur la communauté de "Gallicanautes" soit près de 6000 personnes sur Facebook, 1000 sur Twitter, en y ajoutant les 1500 personnes inscrites sur la page officielle de la BNF sur Facebook²⁶⁹, on atteint un total d'environ 8000 personnes (en tenant compte de celles inscrites plusieurs fois). Sur cette base, il est possible d'envisager la création de pages officielles consacrées aux collections 14-18 de Gallica sur ces réseaux sociaux. Elles diffuseront non seulement les collections de la BNF, mais aussi celles de ses partenaires. Ce qui laisse présager d'un fort coefficient de personnes susceptibles de s'inscrire²⁷⁰, d'autant plus que les forums et autres sites de passionnés de la Grande guerre, utilisent déjà le lecteur exportable de Gallica pour partager les documents qu'ils exploitent²⁷¹. Ce type de flux pourrait être secondé par les outils du web 2.0. À terme, grâce à une mise à jour régulière sur l'ensemble de la durée du programme, voire à plus long terme, il semble possible d'envisager la création d'une véritable communauté numérique autour de la

²⁶⁶L'offre e-books sur Gallica, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://gallica.bnf.fr/ebooks>

²⁶⁷BÉHAR, Patrick, COLOMBANI, Laurent, KRISHNAN, Sophie, *Les écrits à l'heure du numérique, une étude Bain et Compagny pour le forum d'Avignon*, Avignon, Bain & Compagny, 2010, 18 p. [en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. http://www.forum-avignon.org/sites/default/files/editeur/2010_Etude_Bain_FR.pdf

²⁶⁸*Ibid.* p. 15.

²⁶⁹Page officielle de la BNF sur Facebook, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://www.facebook.com/GallicaBnF?v=info&ref=ts#!/pages/BnF-Bibliotheque-nationale-de-France/298822067879>

²⁷⁰De nombreuses pages de généalogistes amateurs sont présentes sur les réseaux sociaux, exemple sur Facebook avec une recherche ayant pour mot clé "généalogie" la première page réunit près de 6000 internautes, [consulté le 18 décembre 2010], URL. <http://www.facebook.com/#!/search.php?q=g%C3%A9n%C3%A9alogie&type=pages&init=srp>

²⁷¹Entretien avec Lionel Maurel, coordinateur scientifique Gallica, BNF, 28 octobre 2010.

Grande guerre. Celle-ci pourrait s'auto-réguler en diffusant d'elle-même les contenus des bibliothèques numériques françaises, européennes ou mondiales. Cet exemple pourrait être riche d'enseignement et servir de biais afin de mettre en valeur l'ensemble des collections mises en ligne par les bibliothèques et autres institutions en France. La réussite de la valorisation des fonds 14-18 offre l'opportunité de souligner le dynamisme de l'ensemble de la politique de numérisation menée à différentes échelles en France, non seulement sur le thème du premier conflit mondial mais sur bien d'autres thèmes. D'autre part, la commémoration de la Grande guerre ne manquera pas de susciter l'intérêt des médias. Il convient également de prévoir une politique de communication efficace permettant de mettre en valeur les collections dans leur ensemble. Non seulement les bibliothèques pourront ainsi conserver des savoirs, les diffuser, les enrichir, mais elles pourront contribuer à leur dissémination à une échelle totalement inédite. La réussite de cet objectif pourrait être conditionnée par le succès d'une politique visant à développer une communauté en ligne.

L'adoption d'une position commune sur le traitement des documents non libres de droits et une prise de position volontaire en matière de valorisation / diffusion des documents numérisés seront une condition importante de la réussite d'un programme de numérisation du patrimoine Première guerre mondiale. La valorisation des documents numérisés pourra ensuite être entreprise. Le développement actuel du web 2.0 et de nouveaux supports de consultation invitent à repenser la stratégie de dissémination des collections numérisées. Un thème comme 1914-1918 est porteur de nombreuses hypothèses, le modèle proposé par l'Université d'Oxford invite à lancer une réflexion sur l'émergence probable d'une véritable communauté numérique qui serait organisée autour des documents mis en ligne par les établissements partenaires du réseau national de numérisation concertée du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre.

Conclusion

La numérisation du patrimoine écrit et iconographique de la Grande guerre s'appuie déjà sur de nombreux éléments concrets. En étendant et en approfondissant les politiques actuelles, l'émergence d'un réseau réuni autour d'une stratégie cohérente et définie semble plus qu'envisageable.

Les bibliothèques, les archives ou les acteurs locaux ne sont pas restés inactifs face à la numérisation du patrimoine de cet événement, des collections ont d'ores et déjà été numérisées, il reste cependant difficile d'en obtenir un panorama complet. De fait, les politiques semblent parfois manquer de cohérences puisque seul le programme consacré aux journaux de tranchées a été mené dans un cadre concerté. La commémoration du centenaire de la guerre nécessite de repenser le mode d'organisation des politiques de numérisation qui ont été menées jusqu'à présent. Cette réflexion s'insère dans un contexte qui a révélé une attente importante de la part du grand public en terme mémoriel notamment. Elle est également liée au renouvellement historiographique des études concernant le premier conflit mondial depuis plusieurs années, la mise en ligne de plusieurs milliers de documents ouvrira des perspectives nouvelles pour la recherche scientifique.

Le projet Europeana 1914-1918 qui a été finalisé au cours de l'année 2010 est le premier jalon d'un réseau national de numérisation du patrimoine de la Grande guerre. La BNF a voulu l'ouvrir à ses partenaires : la BDIC et le Ministère de la Défense. La BNU, le deuxième acteur de ce projet a, quant à elle, accepté de soutenir les projets de la BDIC. De fait, les prémices d'un réseau se dessinent, il réunit des collections complémentaires qui permettront la mise en ligne d'un nombre très conséquent de documents. Le projet est cohérent puisqu'il vise à réunir cet ensemble non seulement sur le portail européen mais aussi au niveau national sur Gallica. C'est à partir de cette base qu'un réseau peut se construire à l'échelle de la France. Les établissements déjà partenaires de Gallica pourront s'associer aux programmes sur les thèmes 1914-1918, d'autres gisements documentaires pourraient également être exploités dans les bibliothèques des grands corps de l'État ou dans les archives d'entreprises.

De fait, l'année 2011 est fondamentale pour la préparation des commémorations de 2014, un réseau national de numérisation concerté pourrait voir le jour rapidement sur la base d'éléments concrets et cohérents. En collaboration avec le monde de la recherche, il est possible de définir des thèmes qui permettront de couvrir les principaux aspects de la guerre et de ses conséquences. Cette mutualisation développera un panorama relativement complet des sources disponibles sur le thème 1914-1918. Une stratégie partenariale verra aussi l'adoption d'une attitude commune sur la question des droits et ouvrira des perspectives sur la gestion des documents qui tomberont dans le domaine public à l'horizon 2014. Le réseau pourrait à terme s'organiser autour de Gallica, véritable bibliothèque numérique de référence. Celle-ci sera alimentée par les collections de la BNF et de ses partenaires. Les établissements membres du réseau pourront quant à eux disposer des collections numérisées d'autres établissements du réseau pour les mettre en lien avec leurs ressources sur leur propre bibliothèque numérique grâce au protocole OAI-PMH.

La définition du réseau national, de ses ambitions et de sa stratégie en termes documentaire et scientifique, sera une première étape ouvrant ensuite la voie vers la définition de nouvelles pratiques de dissémination et de diffusion des collections numérisées. Les politiques partenariales menées sur le thème 1914-1918 seront également un moyen de définir de nouveaux positionnements pour l'ensemble des établissements concernés qui useront des outils du web 2.0 et des nouveaux supports

électroniques (comme les tablettes) pour repenser l'ensemble des politiques de valorisation en ligne. La Grande guerre est un thème qui se prête à ce type de réflexion car une réelle communauté existe, elle se traduit par un nombre important d'associations, de forums en ligne, etc. Penser une offre à destination de ses publics pourrait permettre de générer une communauté numérique. Dans un premier temps, cette communauté consultera les documents qui lui seront présentés par les différents partenaires du projet, à terme elle pourra elle-même disposer des collections à l'aide d'outils spécifiques comme les lecteurs exportables, les logiciels de géolocalisations, etc. De fait, les collections des institutions du réseau national serviront à la création de connaissances nouvelles permises par la mise en relation de sources qui physiquement dispersées, pourront ouvrir de nouvelles perspectives grâce à leur réunion sur le web. Ces nombreuses sources mises en ligne pourront également être accompagnées par la numérisation de documents de particuliers qui les mettront à disposition de la communauté, offrant ainsi le regards de ceux qui ont vécu la guerre à ceux pour qui elle est toujours extrêmement présente.

La constitution réussie de ce réseau permettra d'accompagner l'évolution actuelle des bibliothèques en tant que lieux créateurs de savoirs. La stratégie menée pour le thème 1914-1918 pouvant ensuite être étendue à d'autres domaines historiques. En outre, l'importante couverture médiatique des commémorations sera aussi la possibilité pour les bibliothèques de communiquer sur l'ensemble des politiques actuellement menées dans le domaine de la numérisation.

Bibliographie et Webographie

SUR LA NUMÉRISATION ET SON CONTEXTE

ALIX, Yves, *Accès au savoir, accès aux objets culturels Le contexte juridique*, [document pour la formation initiale ENSSIB], 12 octobre 2010, 133 p. Document interne.

BECDELIÈVRE, Cécile de, *Vers une politique concertée de numérisation et de valorisation en histoire coloniale*, janvier 2009, 97 p. Mémoire d'étude DCB : ENSSIB, [en ligne], [consulté le 13 décembre 2010], URL.

< <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48291> >

BENHAMOU, Françoise, "Accord Hachette Google. Vers la fin de l'opt out ?", sur les *Blogs de Livre Hebdo*, 2010, [en ligne], [consulté le 15 décembre 2010], URL.

< <http://www.livreshebdo.fr/weblog/l-eco%28nomie%29-des-livres-24/614.aspx> >

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *Programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques, Appel à initiatives*, site internet de la BNF, [consulté le 13 décembre 2010], URL.

< www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_poles_autres/a.num_sci_juridiques_appel.html >

—, *Rapport annuel 2009*, version du 28 juin 2010, 85 p. [en ligne], [consulté le 15 septembre 2010], URL. < http://webapp.bnf.fr/rapport/pdf/rapport_2009.pdf >

BLUM, Catherine, *Traitement et valorisation du fonds photographique de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de l'armée (ECPAD) – Médiathèque de la Défense*, janvier 2009, 115 p. Mémoire d'étude DCB : ENSSIB, [en ligne], [consulté le 20 décembre 2010], URL. < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48344> >

CELLULE DE COORDINATION DOCUMENTAIRE NATIONALE POUR LES MATHÉMATIQUES, *Bibliothèque Gallica Math*, [consulté le 18 décembre 2010], URL.

< <http://portail.mathdoc.fr/GALLICA/> >

GAZIELLO, Catherine, *Europeana 14-18, point au 2 novembre 2010*, novembre 2010, BNF, 7 p. Document interne.

GIRARD, Aline, *La numérisation concertée des imprimés en art, synthèse des éléments de contexte, mise en œuvre du programme*, juin 2010, 17 p. [consulté le 13 décembre 2010], URL.

< http://www.bnf.fr/documents/synthese_programme_national.pdf >

—, *Responsable de fonds patrimoniaux en bibliothèque : l'environnement*, [document pour la formation continu ENSSIB], 15 décembre 2010, 108 p. Document interne.

—, HEUSSE, Marie-Dominique, SANZ, Pascal, TOSELLO-BANCAL, Jean-Émile, *La numérisation et la valorisation concertées en sciences juridiques, Origine et objectifs du projet. Instances de pilotage et de suivi. Axes scientifiques du programme de numérisation*, [consulté le 8 décembre 2010], URL.
< http://www.bnf.fr/documents/origine_objectifs.pdf >

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PATRIMOINE NUMÉRISÉ, *Partager notre patrimoine notre patrimoine culturel : propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques*, MCC, 2009, 82 p. [en ligne] [consulté le 15 décembre 2010], URL. < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48591> >

JACQUESSON, Alain, *Google livres et le futur des bibliothèques numériques, historique du projet, techniques documentaires alternatives et controverses*, Paris : éd. du Cercle de la librairie, coll. Bibliothèques, 223 p.

MARTIN, Frédéric, "Le lecteur en grand format et les autres nouveautés", billet sur le *Blog Gallica*, décembre 2010, [consulté le 18 décembre 2010], URL.
< <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2193> >

MAUREL, Lionel, *Bibliothèques numériques, le défi du droit d'auteur*, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 356 p.

—, " Le droit d'auteur dans l'économie de la connaissance ", dans le *Bulletin des Bibliothécaires de France*, 2009, n°1, p. 6-12 à la p. 7, [en ligne] [consulté le 15 décembre 2010], URL. < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0006-001> >

—, *Le cadre contractuel de la publication*, [document pour la formation initiale ENSSIB], 25 novembre 2010, 123 p. Document interne.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Programme national de numérisation, Ministère de la Culture et de la Communication, Appel à projets de numérisation 2011*, 31 août 2010, 8 p., [consulté le 25 novembre 2010]. URL
<http://www.culture.gouv.fr/mrt/numerisation/fr/actualit/documents/appel_numerisation_2011.pdf>

—, *Schéma numérique des bibliothèques, Rapport du groupe de travail Numérisation :recensement et concertation*, 2009, 108 p, [en ligne], [consulté le 3 janvier 2011], URL.
< <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000150/0000.pdf> >

—, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, *Convention-cadre de pôle associé documentaire n°2010-327/423 entre la Bibliothèque nationale de France et le Ministère de la Défense*, novembre 2010, 8 p. Document interne.

MISSION SUR LA NUMÉRISATION DES FONDS PATRIMONIAUX DES BIBLIOTHÈQUES, *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, janvier 2010, 64 p. [en ligne], [consulté le 25 septembre 2010], URL.
< <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48092> >

RACINE, Bruno, *Rapport : Schéma numérique des bibliothèques*, MCC, Conseil du livre, décembre 2009, 88 p, [en ligne], [consulté le 25 novembre 2010]. URL < <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000143/0000.pdf> >

SUR L'HISTORIOGRAPHIE DE LA GRANDE GUERRE

AUDOIN ROUZEAU, Stéphane, BECKER, Annette, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris : Gallimard, coll. Folio / Histoire, 2000, 398 p.

BECKER, Jean-Jacques, BERSTEIN, Serge, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Paris : éd. du Seuil, coll. Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1990, 459 p.

COMITÉ FRANÇAIS DES SCIENCES HISTORIQUES, *Bibliographie annuelle de l'histoire de France, du cinquième siècle à 1958*, Paris, CNRS éditions, vol. 2000-2008.

DAUZET, Pierre, *Guerre de 1914. De Liège à la Marne*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1915, 90 p.

DUCASSE, André, MEYER, Jacques, PERREUX, Gabriel, *Vie et mort des Français 1914-1918*, Paris, Hachette, 1959, 508 p.

NORA (Pierre), *Les lieux de mémoire*, dir., Paris, Gallimard, 1984, 7 vol.

OFFENSTADT, Nicolas, *14-18 aujourd'hui : la Grande guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010, 200 p.

PROST, Antoine, WINTER, Jay, *Penser la Grande guerre, un essai d'historiographie*, Paris, Paris : éd. du Seuil, coll. l'Histoire en débat, 2004, 344 p.

SUR LES COLLECTIONS LIÉES À LA GRANDE GUERRE, LEUR DIFFUSION VALORISATION ET DISSÉMINATION

En France et en Allemagne

ARCHIVES FRANÇAISES DU FILM, "dossier : Première guerre mondiale", [site en ligne], [consulté le 14 décembre 2010], URL < http://www.cnc-aff.fr/internet_cnc/Internet/RechercheTheme.aspx?Menu=#ancre >

BÉHAR, Patrick, COLOMBANI, Laurent, KRISHNAN, Sophie, *Les écrits à l'heure du numérique, une étude Bain et Compagny pour le forum d'Avignon*, Avignon, Bain & Compagny, 2010, 18 p. [en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL < http://www.forum-avignon.org/sites/default/files/editeur/2010_Etude_Bain_FR.pdf >

BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE, *Journaux de tranchées en ligne*, [site en ligne], [consulté le 25 novembre 2010]. URL < http://www.bdic.fr/journaux_tranchees_titres.html >

BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE, *les Gueules cassées*, 2000 [exposition virtuelle en partenariat avec l'Historial de la Grande guerre], [consulté le 25 novembre 2010]. URL < <http://www.bium.univ-paris5.fr/1418/gener2.swf> >

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, *Le Fonds de la guerre 1914-1918*, [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL.

< <http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fonds-guerre.htm> >

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE - GALLICA, "Page officielle de Gallica sur Facebook", [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010],

< <http://www.facebook.com/GallicaBnF> >

—, "Page officielle de Gallica sur Twitter", [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. < <http://twitter.com/#!/GallicaBnF> >

—, "Partenaires Gallica", [site en ligne], [consulté le 13 décembre 2010], URL.

< http://gallica.bnf.fr/bibliotheques_partenaires >

—, "Presse et revues", [site en ligne], [consulté le 25 novembre 2010]. URL

< <http://gallica.bnf.fr/editors?type=periodicals> >

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE, *Exposition Orages de papier 1914-1918, les collections de guerre des bibliothèques*, [présentation de l'exposition qui s'est déroulé du 12.11.08 au 31.01.09], [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL.

< <http://www.bnu.fr/BNU/FR/Activit%C3%A9s/Actuat%C3%A9s/Actus/Orages+de+papier.htm> >

—, WÜRTTEMBERGISCHE LANDESBIBLIOTHEK, *1914-1918, Orages de papier, les collections de guerre des bibliothèques* [exposition, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 12 novembre 2008-31 janvier 2009, puis Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart, 2009 et Hôtel des Invalides, Paris, 2010], Paris : Somogy / Strasbourg : BNU, 2008, 263 p.

COMMISSION EUROPÉENNE - EUROPEANA 1914-1918, *Competitiveness and innovation framework programme, Annex I - Description of work, Europeana 1914-1918*, 80 p. Document interne.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L' AISNE, *Chemin des Dames, le mémorial virtuel*, [site en ligne], [consultée le 25 novembre 2010]. URL

< <http://www.memorial-chemindesdames.fr> >

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE, "dossier Mémoire de la Grande guerre", sur *Mémoire vivante de Picardie*, [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL.

< http://www.memoirevivante-picardie.org/4DCGI/X_Web_AfficheDossier/MEMO01/ >

CULTURECLIC, "Présentation de CultureClic", [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. < <http://www.culturecliv.fr/fr> >

DHERMY, Arnaud, "La Grande guerre 1914-1918 dans Gallica", billet sur le *Blog Gallica*, 1^{er} octobre 2010, [consulté le 17 décembre 2010], URL.

< <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=1925> >

—, *La Presse et la Grande guerre dans Gallica*, [consulté le 18 décembre 2010], URL.
< http://issuu.com/a.dhermy/docs/1914-18_et_presse_dans-gallica >

—, *Les Gazettes des unités combattantes*, [consulté le 18 décembre 2010], URL.
< http://issuu.com/a.dhermy/docs/gallica_journaux_de_tranchees_par_unite >
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (MINDEF / SGA), "dossier Première guerre mondiale", sur Mémoire des Hommes, [site en ligne], [consulté le 25 novembre 2010]. URL
< <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?rubrique16> >

DUMOULIN, Marie-France, "Les collections de la BDIC sur Gallica : un autre regard sur la Première guerre mondiale", billet sur le *Blog Gallica*, 17 décembre 2010, [consulté le 18 décembre 2010], URL.
< <http://blog.bnf.fr/gallica/?p=2103> >

ÉTABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE, [site en ligne], [consulté le 14 décembre 2010], URL. < <http://www.ecpad.fr> >

INSTITUT FRANÇAIS D'OPINION PUBLIQUE, *Observatoire des réseaux sociaux*, Paris, octobre 2010, 35 p., [en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL.
< http://www.ifop.com/media/poll/1279-1-study_file.pdf >

LEMOINE, Hervé, *Nouvel avis de la CADA sur la réutilisation [note sur]*, septembre 2010, 7 p. Document interne.

MÉDIATHÈQUE DE ROUBAIX, *La Fleur au fusil*, 2008, [exposition virtuelle], [en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. < <http://www.bn-r.fr/expositions/lafleuraufusil/> >

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, "dossier Première guerre mondiale", sur *Patrimoine numérique*, [site en ligne], [consulté le 25 novembre 2010], URL < <http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/dossier-guerre14-18.html?from1=dosguerre14-181> >

—, *Généalogie*, [base en ligne] [consulté le 25 novembre 2010]. URL
< <http://www.culture.fr/fr/sections/collections/genealogie> >

—, "collections de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine", Mémoire, [base en ligne],[consulté le 25 novembre 2010].URL
<http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memsmn_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_5=AUTP&VALUE_5=Samama%20ET%20Chikli >
<http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memsmn_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_6=SERIE&VALUE_6=Morgan >

RUPRECHT KARLS UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK HEIDELBERG, *Gazette des Ardennes : Journal des pays occupés*, [base en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL.
< <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/feldztggazardenill1915bis1917> >

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, *Archives numérisées et disponibles en ligne, accès par type de documents*, [base en ligne], [consulté le 7

décembre 2010], URL. < http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/en-ligne/acces-par-type-de-documents/#recensement_population >

STAATSBIBLIOTHEK ZU BERLIN, *Présentation de la collection Krieg 1914*, [site en ligne], [consulté le 8 décembre 2010], URL.

< <http://staatsbibliothek-berlin.de/sammlungen/a-z/sammlung-krieg-1914.html> >

TESNIÈRE, Valérie, (dir.), *Histoire en bibliothèques*, Paris : éd. du Cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques, 2009, 254 p.

Projets de l'Université d'Oxford

EDWARDS, Alun, "échange de courriels avec Olivier de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme", mars 2010. Document interne.

—, *How the public contributed, The Great War Archive, Lest we forget*, mai 2010, 50 p. à la p. 49, [présentation powerpoint en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL.

< http://projects.oucs.ox.ac.uk/runcoco/events/26May/Great_War_Archive_20100526.pdf >

—, "The Great War Archives extends in to Germany", billet sur le *blog RunCoCo project*, 20 décembre 2010, [site en ligne], [consulté le 21 décembre 2010], URL.

< <http://blogs.oucs.ox.ac.uk/runcoco/2010/12/20/dnb-europeana-gwa/> >

LEE, Stuart, LINDSAY, Kate, "If you build it they will scan it: Oxford University's Exploration of Community Collections", dans *Educause Quarterly*, 2009, n° 32 (2), [en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL.

< <http://www.educause.edu/EDUCAUSE+Quarterly/EDUCAUSEQuarterlyMagazineVolume/IfYouBuildItTheyWillScanOxford/174547> >

LINDSAY, Kate, *JISC Final Report, Enriching the First World War Poetry Digital Archive*, décembre 2009, Université d'Oxford, 24 p. à la p. 8. [en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL.

< <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/documents/WW1EnrichFinalReportJan10.pdf> >

UNIVERSITÉ D'OXFORD, *The First world war poetry digital archive*, [site en ligne], [consulté le 15 décembre 2010], URL. < <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/> >

—, *Virtual Simulation in Second Life*, [site en ligne], [consulté le 17 décembre 2010], URL. < <http://www.oucs.ox.ac.uk/ww1lit/secondlife> >

—, *Torn Fields - war poets 1914-1918*, [Présentation vidéo de l'exposition virtuelle sur Second life], sur Youtube, [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. < http://www.youtube.com/watch?v=ALkq-6aLo_A >

—, *RunCoCo, How to run a community collection ?*, [site en ligne], [consulté le 18 décembre 2010], URL. < <http://projects.oucs.ox.ac.uk/runcoco/> >

—, *The Woruldhord project*, [site en ligne], [consulté le 4 janvier 2011], URL.

< <http://projects.oucs.ox.ac.uk/woruldhord/> >

Annexes

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS MENÉS DANS LE MONDE DE LA RECHERCHE.....	74
ANNEXE 2 : TABLE RONDE "QUELLES MÉMOIRES POUR LA GRANDE GUERRE EN FRANCE ?", IHA, 26.11.10.....	75
ANNEXE 3 : PRODUCTION HISTORIOGRAPHIE SUR LA GRANDE GUERRE D'APRÈS LA BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE DE L'HISTOIRE DE FRANCE (2000-2008).....	77
ANNEXE 4 : ENTRETIENS ET ÉCHANGES DE COURRIELS AVEC LE MONDE DES BIBLIOTHÈQUES, DES ARCHIVES ET DE LA CULTURE.....	80
ANNEXE 5 : ÉVALUATION MINDEF / DMPA SUR SA CONTRIBUTION À EUROPEANA 1914-1918.....	83
ANNEXE 6 : EXEMPLE DE DISSÉMINATION, L'EXTENSION DU PROJET GREAT WAR ARCHIVE EN ALLEMAGNE.....	84
ANNEXE 7 : RÉPONSE À L'APPEL À NUMÉRISATION 2011 DU MCC, L'EXEMPLE DE LA FONDATION FRANÇOIS BOURDON.....	85
ANNEXE 8 : ÉTAT DES SOURCES SUR LA GUERRE 1914-1918, ARCHIVES HISTORIQUES DE LA SNCF	93
ANNEXE 9 : COMPTE-RENDU DES 13E JOURNÉES DES PÔLES ASSOCIÉS ET DE LA COOPÉRATION SIGNALEMENT, NUMÉRISATION ET VALORISATION.....	94

Annexe 1: Liste des entretiens menés dans le monde de la recherche

- Entretien avec **Annette Becker**, professeur des universités, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Nanterre), vice-présidente du comité directeur de l'Historial de la Grande guerre (Péronne), 19 octobre 2010.
- Entretien avec **Rémy Cazals**, professeur des universités, Université de Toulouse II-Le Mirail (Toulouse), président du CRID 14-18, 18 octobre 2010.
- Entretien avec **François Cochet**, professeur des universités, Université Paul Verlaine (Metz), 2 novembre 2010.
- Entretien avec **Jean-Noël Grandhomme**, maître de conférence, Université de Strasbourg (Strasbourg), 4 novembre 2010.
- Entretien avec **Benjamin Gilles**, doctorant au CRH, CNRS, 8 novembre 2010.

Annexe 2 : Table ronde "Quelles mémoires pour la Grande Guerre en France ?", IHA, 26.11.10



À l'occasion de la parution du livre *14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine* de Nicolas Offenstadt, Paris : Odile Jacob, 2010, 200 p. L'Institut Historique Allemand (DHI/IHA - Paris) a organisé la table ronde "Quelles mémoires pour la Grande Guerre en France ?" le vendredi 26 novembre 2010.

"Discutants" :

- **Serge Barcellini**, contrôleur général des armées, directeur de la mission histoire auprès du Conseil général de la Meuse, maître de conférence à Sciences Politiques (Paris).
- **Élise Julien**, maître de conférence, Institut d'études politiques (Lille).
- **Gerd Krumeich**, professeur des universités, Université de Düsseldorf, vice-président du comité directeur de l'Historial de la Grande guerre (Péronne).
- **Nicolas Offenstadt**, maître de conférence, Université Paris I – Panthéon Sorbonne (Paris), membre du conseil scientifique du CRID 14-18.

Le débat a été animé par Stephan Geifes (IHA).

Lors de la discussion intervention de :

- **Antoine Prost**, professeur des universités émérite, Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Compte-rendu des principaux points abordés durant cette table ronde :

Nicolas Offenstadt (N.O) : présentation de son livre. Son but est d'ouvrir le débat autour de l'activité mémorielle liée à la guerre, celle-ci est très vive et s'accroît depuis plusieurs années en France. Il indique qu'en Allemagne, la guerre de 14-18 n'a pas sa place dans espace public.

Mémoire de la guerre forte en cette période car elle est porteuse de ressources dans une France aux " horizons un peu brouillés ".

- **Forte dimension généalogique**, inscription dans une filiation, succès des récits personnels. Période fondamentale : 8 millions de mobilisés, la plupart des Français sont concernés.
- **Figure du Poilu**, " figure positive ", celui qui s'est battu avec courage, qui a tenu et qui l'a emporté. On lui attribue toutes les qualités du " héros du XX^e siècle ".

Trois pistes principales pour incarner la forte présence du souvenir de la guerre en France :

- **Généalogique**, filiation forte, individualisation de l'Histoire avec les risques que cela sous-entend.
- **Inscription locale**, identité locale forte par rapport à 14-18.
- **Récit militant** : pour des raisons variées, exemple le président de la République qui a parlé de " justice pour les soldats fusillés " lors des commémorations de l'armistice en 2008. Très nombreuses associations liées à cet événement.

Élise Julien : travaux sur mémoire immédiate du conflit, *Paris, Berlin : la mémoire de la guerre 1914-1933*, Presses universitaires de Rennes, 201, 409 p. Elle souligne que l'image de la guerre 14-18 s'est construite autour de la figure " œcuménique " du poilu.

Critique par rapport au livre : "exporter le débat est important mais il ne faut pas plaquer les problématiques françaises aux autres pays".

Serge Barcellini : selon lui Grande guerre est si présente car :

- Depuis la mort des derniers des Anciens combattants, ils n'organisent plus les manifestations.
- Il s'agirait d'une " victoire " des collectivités territoriales qui se sont emparées des questions mémorielles.
- L'événement est entré dans le " temps de l'Histoire "

Gerd Krumeich (G.K):

Apprécie un ouvrage " sain " sans polémique. Il regrette cependant que les Français ne cherchent pas à comprendre l'émotion qu'a pu susciter la guerre en Allemagne.

Réponses à ces avis :

N. O : Histoire de l'individu n'est pas acceptable pour un chercheur en Histoire. Il n'évoque pas internet dans son ouvrage car il y a trop d'incertitudes.

Réaction d'Antoine Prost qui assiste à la table ronde : il confirme que les lectures de droite ou de gauche de la Grande guerre s'estompent. Les Anciens combattants parlaient de la guerre entre eux mais évitaient d'en parler avec les autres.

Nombreuses références à 14-18 car cela répond à une forme de " laïcisation de la société et répond à un besoin de saints et de martyrs ", au " réinvestissement du sacré dans le profane. "

G. K :

Souligne les différentes interprétation du souvenir de la guerre en Europe et dans le monde. La mise en place d'une mémoire commune nécessite un " réel effort de compréhension " (Marc Bloch). Il faut parvenir à introduire la connaissance de l'autre dans le souvenir de chaque pays et reconnaître par exemple qu'août 1914 a été le même déchirement en Allemagne qu'en France.

N.O :

Capacité réelle de production d'icônes au sujet de 14-18. Facilitation de l'accès aux documents va permettre un développement de l'appropriation de la guerre par le grand public [par rapport à la numérisation du patrimoine de la Grande guerre]. Développement d'une " double vie " pour ces sources : usages " populaire " et savant.

Annexe 3 : Production historiographie sur la Grande guerre d'après la Bibliographie annuelle de l'Histoire de France (2000-2008)

Les résultats ont été obtenus à partir du dépouillement des volumes de la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France* entre 2000 et 2008. Des thèmes ont été choisis afin de répartir les travaux, ouvrages et articles recensés par la bibliographie. Ils sont le reflet d'une certaine production historiographique française, mais ne saurait constituer une vision exhaustive des travaux entrepris au sujet du premier conflit mondial.

Ces thèmes traduisent les sujets qui ont été au cœur des réflexions des chercheurs. Ils démontrent un grand intérêt pour les aspects mémoriels, qu'ils se traduisent par les témoignages de soldats, les biographies ou par les ouvrages traitant de la commémoration de la guerre. L'histoire des combats et des combattants quant à elle, n'est pas laissée de côté. Nombreux sont les documents qui traitent de batailles (Verdun, le Chemin des Dames...) ou de l'armement des soldats. D'autres thèmes en revanche ont été nettement moins exploités, notamment l'aspect colonial, peu de travaux semblent avoir été consacrés aux troupes coloniales ou à l'impact de la guerre sur l'Empire français. La même question se pose quant aux liens entre religion et conflit, alors même qu'il s'agit d'une problématique essentielle de cette période où l'Eglise avait encore une grande audience (exemple, les soldats qui ont effectué une demande pour porter le sacré-cœur sur le drapeau français ou la formule " Gott mit uns " utilisée en Allemagne).

Précision concernant les thèmes :

- **Mémoires, témoignages, biographies**, il s'agit des éditions de mémoires de soldats ou de civils, mais aussi de biographies de soldats ou d'officiers (connus ou anonymes).
- **Mutilés, blessés, prisonniers, mutins** : hôpitaux militaires, " gueules cassés ", blessés au front, mutins de 1917, fusiliers pour l'exemple, déserteurs.
- **Histoire des combats** : " histoire bataille ", histoire des combattants et de l'armement.
- **Économie, situations sociale et politique** : influence de la guerre sur l'industrie, la production mais aussi révoltes sociales et vie politique (la démocratie en guerre, etc.).
- **Vie quotidienne à l'arrière** : manière dont la vie s'est organisée dans les villes et villages, quotidiens des Français, propagande, censure, presse, vie à Paris.
- **Vie sous occupation** : vie de ceux qui se trouvaient dans des zones occupées par les Allemands ou qui ont été déportés, Alsaciens-Lorrains dans la guerre (documents sur Alsace-Lorraine).
- **Colonies** : troupes coloniales, mais aussi aide de l'Empire français dans l'effort de guerre.
- **Guerre et religion** : liens entre foi et combats, interventions du pape, israélites combattants en France.
- **Relations extérieures** : relations avec les nations belligérantes (alliées ou ennemies), troupes étrangères combattant avec la France (légions garibaldiennes, Américains, Canadiens, relation avec le Royaume-Uni...)
- **Commémoration** : monuments aux morts, regard porté sur la guerre de 1918 à nos jours.
- **Historiographie** : ouvrages sur l'historiographie de la Première guerre mondiale, liste de sources (en archives ou en bibliothèques).

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Thèmes									
Mémoires, témoignages, biographies	24,40%	32,00%	19,40%	17,60%	22,70%	19,00%	23,30%	24,20%	33,10%
Mutilés, blessés, prisonniers, mutins	4,40%	8,10%	7,30%	11,10%	8,50%	6,00%	7,10%	5,30%	4,00%
Histoire des combats	16,80%	17,40%	15,10%	12,40%	17,40%	17,00%	23,00%	13,20%	15,10%
Économie, situations sociale et politique	4,40%	3,20%	5,20%	7,80%	10,10%	14,20%	6,40%	8,90%	8,30%
Vie quotidienne à l'arrière	12,00%	14,30%	19,00%	9,60%	8,50%	13,00%	9,00%	10,50%	14,10%
Vie sous occupation	4,00%	4,00%	6,50%	6,00%	5,00%	6,20%	5,00%	8,00%	6,00%
Colonies, troupes coloniales	0,40%	2,50%	0,40%	4,60%	1,20%	2,60%	1,50%	3,70%	1,70%
Guerre et religion	4,40%	1,20%	2,20%	4,60%	3,20%	2,00%	2,60%	1,10%	0,00%
Relations extérieures	5,20%	4,30%	6,00%	6,50%	3,20%	7,10%	4,00%	8,00%	1,70%
Commémoration	16,00%	8,10%	15,10%	13,70%	18,00%	10,60%	11,30%	16,30%	14,00%
Historiographie	8,00%	6,00%	2,20%	6,50%	2,40%	3,10%	7,10%	1,10%	1,30%

(Chiffres arrondis)

2000 : sur 250 documents recensés par *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France*. 2001 : sur 161 documents, 2002 : sur 228 documents, 2003 : sur 153 documents, 2004 : sur 247 documents, 2005 : sur 225 documents, 2006 : sur 266 documents, 2007 : sur 190 documents, 2008 : sur 290 documents.

Annexe 4 : Entretiens et échanges de courriels avec le monde des bibliothèques, des archives et de la culture

Archives départementales de la Somme

- Entretien avec **Olivier de Solan**, directeur des Archives départementales de la Somme, 4 novembre 2010.

Archives françaises du film

- Échange de courriels avec **Laurent Bismuth**, chef du Service analyse et gestion documentaire, 9 novembre 2010.
- Entretien avec **Béatrice du Pastre**, directrice de la conservation, 18 novembre 2010.

Archives nationales

- Entretien avec **Roseline Salmon**, conservateur à la section XX^e siècle, en charge des fonds sur les réparations, dommages de guerre, 29 novembre 2010.
- Entretien avec **Michèle Conchon**, conservateur à la section XX^e siècle, en charge des fonds sur les réparations, dommages de guerre, 8 décembre 2010.

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

- Entretien avec **Frédérique Joannic-Seta**, adjointe à la directrice, 9 novembre 2010.
- Entretien avec **Benjamin Gilles**, responsable du département des périodiques, 9 novembre 2010.

Bibliothèque municipale de Lyon

- Entretien avec **Anne Charmasson-Creus**, directrice du département civilisation, 4 novembre 2010.
- Entretien avec **Philippe Rassaert**, département fonds ancien, 4 novembre 2010.

Bibliothèque nationale de France

- Entretiens avec **Aline Girard**, directrice du département de la coopération, 11 juin 2010, 27 août 2010, 12 novembre 2010, 29 novembre 2010, 14 décembre 2010.
- Entretiens avec **Arnaud Dhermy**, coordinateur scientifique Histoire pour Gallica, 11 juin 2010, 27 août 2010, 8 octobre 2010, 13 octobre 2010, 15 octobre 2010, 28 octobre 2010, 29 novembre 2010.
- Entretien avec **Catherine Gaziello**, directrice du département philosophie, histoire, sciences de l'Homme, 12 novembre 2010.
- Entretien avec **Guillaume Godet**, chef de projet services numériques aux bibliothèques et éditeurs pour Gallica, 28 octobre 2010.

- Échange de courriels avec **Julien Gueslin**, coordinateur scientifique pour Gallica, 25 octobre 2010.
- Entretien avec **Lionel Maurel**, coordinateur scientifique pour Gallica, 28 octobre 2010.

Bibliothèque nationale et universitaire

- Entretiens avec **Frédéric Blin**, directeur de la conservation et du patrimoine, 9 septembre 2010 et 22 novembre 2010.

Conseil général de l'Aisne

- Entretien avec **Caroline Choain**, chargée des sites internet Chemin des Dames, 15 novembre 2010.

Conseil régional de Picardie

- Entretien avec **Ludivine Leduc**, chargée de mission Mémoire vivante de Picardie, 19 novembre 2010.

Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (MINDEF / SGA)

- Entretien avec **Jean-Philippe Lamy**, adjoint au directeur, 12 novembre 2010.
- Entretien avec **Sandrine Aufray**, chef de projet Mémoire des hommes, 12 novembre 2010.

Direction régionale des affaires culturelles de Picardie

- Entretien avec **Frédéric Nowicki**, responsable du plan de numérisation, 23 novembre 2011.

Historial de la Grande guerre

- Entretien avec **Marie-Pascale Prévost-Bault**, conservateur en chef, 19 novembre 2010.

Médiathèque de Roubaix

- Échange de courriels avec **Esther de Climmer**, directrice de la médiathèque, 2 novembre 2010.

Service des archives de l'Assemblée nationale

- Entretien avec **Michel Drain**, administrateur de la division archives, 26 novembre 2010.
- Entretiens avec **Marc Béclère**, administrateur-adjoint de la division archives, 26 novembre 2010 et 17 décembre 2010.

Service de la bibliothèque, des archives et de la documentation étrangère du Sénat

- Entretien avec **Jean-Paul Richard**, directeur du service de la bibliothèque, des archives et de la documentation étrangère, 27 octobre 2010.
- Entretien avec **Florence Roussel**, administrateur principal des archives, 27 octobre 2010.

Services historiques - monde des entreprises

- Entretien avec **Xavier Breuil**, responsable de la mission Histoire, Société générale, 20 octobre 2010.
- Entretien avec **Luc Byleveld**, Histoire et collections, fonds historique, Renault S.A., 26 octobre 2010.
- Entretien avec **Ivan Kharaba**, directeur de l'Académie François Bourdon, 15 novembre 2010.
- Entretien avec **Mathieu Viot**, directeur du centre des archives de Terre Blanche (Hérimoncourt, Doubs), groupe PSA, 18 novembre 2010.
- Entretien avec **Henri Zuber**, directeur du service archives et documentation de la SNCF, 22 octobre 2010.

Bibliothèques étrangères

- Entretien avec **Frédéric Lemmers**, assistant du directeur général, en charge du développement numérique, Bibliothèque Royale de Belgique / *Koninklijke Bibliotheek van België*, 3 novembre 2011.
- Échange de courriels avec **Stuart Lee**, directeur du projet *The First World War Poetry Digital Archive, Director, Computing Systems & Services*, Université d'Oxford, 3 novembre 2010, 14 novembre 2010.

Annexe 5 : Évaluation MINDEF / DMPA sur sa contribution à Europeana 1914-1918

Numérisation (chiffres en décembre 2010)		
Imprimés		
Type de document	Quantité	Localisation
Cours des écoles d'infanterie et d'artillerie	500	Bibliothèque des Écoles militaires de Draguignan
Cours de l'École de guerre	700	Centre de documentation de l'École militaire (CDEM)
Thèses et mémoires de l'École de Guerre	500	CDEM
Cours de l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ENSTA)	50	Bibliothèque de l'ENSTA
Cours de l'École polytechnique	700	Bibliothèque centrale de l'École polytechnique
Cours du Génie	500	Division Bibliothèque du SHD
Cours de l'École navale	500	Division Bibliothèque du SHD
Études du C2SD	389	CDEM
Bulletins et textes réglementaires	3000	Division Bibliothèque du SHD
Total volumes	6839	
Total pages	1025850	
Collections iconographiques, cartes et plans		
Photographies	15000	Centre de documentation de l'Institut de médecine tropicale
Cartes et plans	14000	Division Bibliothèque du SHD
Cartes et plans	2000	CDEM
Total pièces	29000	

Annexe 6 : Exemple de dissémination, l'extension du projet Great War Archive en Allemagne

Exemple de tracts de recherche de partenaires pour le projet (20 décembre 2010).

L'image est issue des collections iconographiques présentes sur Flickr.

[consulté le 21 décembre 2010], URL.

< <http://www.flickr.com/photos/postaletrice/4382411053> >

Elle fait partie d'un ensemble de cartes postales anciennes mis en ligne par un couple de collectionneurs espagnoles qui ont choisi de les diffuser sous licence *Creative Commons* (sans usage commercial, ni modification de l'image).

Profil Flickr de ce couple, [consulté le 21 décembre 2010], URL.

< <http://www.flickr.com/people/postaletrice/> >

“Kontaktanzeigen”



“Wir suchen...”

Europeana and the University of Oxford are looking for partners to help run The Great War Archive in Germany



“Mirth in Wartime (c. 1918)”, Flickr image by postaletrice www.flickr.com/photos/postaletrice/4382411053/

Annexe 7 : Réponse à l'appel à numérisation 2011 du MCC, l'exemple de la Fondation François Bourdon

4. FORMULAIRE DE RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS DE NUMÉRISATION 2011²⁷²

NB : les données budgétaires et les celles concernant les ressources humaines n'apparaissent pas dans cet extrait.

1. RÉSUMÉ DU PROJET

Titre du projet de numérisation : *Les archives classées de la société Schneider et Cie de la grande Guerre.*

Programme(s) thématique(s) concerné(s) :

- Programme 1 : Les territoires
- Programme 2 : Les personnes
- Programme 5 : L'architecture

Domaine(s) concerné(s) :

- Histoire nationale
- Société
- L'architecture

Collections :

- Documents emblématiques de l'histoire de France
- Première guerre mondiale

- Mémoires des groupes sociaux
- Mémoire de l'immigration
- Mémoire du travail urbain

- Architecture
- Patrimoine du XXe siècle

Adresse du site Internet pour l'accès à la collection numérisée :

<http://octant.u-bourgogne.fr/portail/modules/edito/content.php?id=20&pid=0>

Durée prévisionnelle du projet annuel : 12 mois

Projet en réseau : Maison des Sciences de l'Homme de Dijon de l'Université de Bourgogne

²⁷²Texte de l'appel à projet pour le Plan de numérisation 2011, [consulté le 20 décembre 2010], URL. <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation>

Résumé :

Le projet de numérisation porte sur les archives de la société Schneider et Compagnie produites entre les années 1914 et 1922. Ces archives, propriété de l'Académie François Bourdon, sont libres de droits pour la diffusion sous la forme numérique.

L'ensemble des documents numérisés sera accessible via les sites internet de l'Académie François Bourdon et de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon de l'Université de Bourgogne.

2. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom de l'institution responsable du fonds à numériser :**

Académie François Bourdon

Personne à contacter pour le projet (chef de projet) :

Ivan Kharaba

Fonction :

Directeur

Adresse :

Cour du Manège-Château de la Verrerie
BP 60031

Ville et code postal :

71201 Le Creusot Cedex

Téléphone : 03 85 80 81 51

Télécopie : 03 85 80 80 84

Mél : kharaba.afb@wanadoo.fr

Site internet de l'institution : <http://www.afbourdon.com>

3. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET

" En tant que guerre totale, la Première guerre mondiale a suscité une mobilisation économique de l'arrière d'une ampleur sans précédent en France ; elle a joué de ce fait un rôle majeur dans la modernisation économique du pays et a contribué à une profonde redistribution régionale des capacités de production industrielles²⁷³ "

Le projet consiste à numériser, pour les mettre en ligne, les archives de la société Schneider et Compagnie portant sur la Première guerre mondiale. Ces archives sont issues du fonds classé " archives historiques " dont est propriétaire l'Académie François Bourdon.

Les documents numérisés permettront aux chercheurs d'appréhender l'histoire d'une grande entreprise industrielle, emblématique de l'histoire industrielle de la France, durant la Première guerre mondiale. Les fonds proposés à la numérisation sont d'une richesse rare. Ils couvrent l'ensemble de la dimension industrielle avec l'organisation des productions dans le cadre de l'effort de guerre, la question des approvisionnements

²⁷³Anne Alonzo, *Les conséquences économiques et sociales de la Première guerre mondiale à Toulouse (1912-1922)*, thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2009.

en matière première, ...ils couvrent aussi toutes les dimensions sociales de ce premier conflit mondial, à travers la problématique du départ des ouvriers mobilisés pour le front, et leur remplacement par la main d'œuvre féminine et immigré. Le Creusot étant une ville-usine les archives portent aussi sur la partie non industrielle et l'organisation de la ville durant ces temps de guerre.

La période que nous avons retenu pour la numérisation va de 1914 à 1922 afin de mettre à disposition des chercheurs non seulement les archives propres à la période du conflit, mais aussi celles qui portent sur la sortie de guerre au moment où l'entreprise passe " de l'effort de guerre au travail pour la paix " pour reprendre le titre d'un tableau de Conrad qui illustre cette mutation.

1. **Enjeux** : Diffuser ces fonds uniques et précieux. L'objectif est de faciliter l'accès à ces documents et de les mettre à disposition du public via Internet. A notre connaissance, le fonds que nous proposons à la numérisation serait le premier fonds d'une grande entreprise industrielle française à faire l'objet d'une mise en ligne. C'est là, une nouvelle occasion de mettre en lumière l'histoire industrielle de la France. Il n'existe en France que très peu de fonds d'archives industrielles aussi complet et aussi riche que celui des archives de la Société Schneider et Compagnie.
2. **Publics concernés et usages** : l'ensemble des publics avec une prédominance pour les chercheurs universitaires français et étrangers.
3. **Programmes, domaines et collections (description des fonds, complémentarité avec d'autres fonds)** : Les archives numérisées sont issues du fonds d'archives de la société Schneider et Compagnie (1837-1985). C'est une petite partie, celle qui a trait à la première guerre mondiale que nous proposons à la numérisation et à la mise en ligne. Le fonds est composé de nombreux dossiers d'archives, de plans et de documents iconographiques. La diversité des archives numérisées permet de couvrir plusieurs programmes de ce présent appel à projet : *Les territoires, les personnes et l'architecture*. Les domaines concernés sont ceux de l'histoire nationale, de la société et de l'architecture, notamment à travers la construction au Creusot des premiers bâtiments industriels en béton précontraint réalisés par E. Freyssinet. Les collections portent sur la première guerre mondiale, la mémoire de l'immigration, la mémoire du travail urbain, avec notamment la place prépondérante et nouvelle du travail des femmes dans la grande industrie où elles n'avaient pas leur place jusqu'alors. Enfin, les collections portent aussi sur le patrimoine du XXe siècle, plus particulièrement le bâti industriel trop souvent encore ignoré.
4. **Partenariats régionaux et/ou thématiques (contribution du projet à la mise en réseau des collections)** : Le présent projet de numérisation entre dans le cadre du contrat de partenariat entre l'Académie François Bourdon et la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. La MSH de Dijon sera prestataire pour la numérisation. Elle apportera son contrôle technique sur les numérisations et assurera la mise en ligne des documents numérisés et la maintenance, via son Service Numérisation et Bases de Données (SNBD). Un accès aux documents numérisés sera aussi possible via le site Internet de l'Académie François Bourdon www.afbourdon.com
5. **Impacts attendus** : Les chercheurs du monde entier auront accès directement aux documents et prendront ainsi conscience de la richesse extraordinaire du fonds que nous gérons. Il est fort probable que cela suscitera de nouveaux travaux universitaires dans les domaines très variés que porte le fonds que nous proposons à

la numérisation. Par ailleurs, la mise en ligne de ce fonds participera à la valorisation de l'histoire industrielle de la France à travers l'exemple de la société Schneider et Compagnie qui fut l'un des grands groupes emblématique de cette histoire au 19^e et 20^e siècle.

4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES FONDS À NUMÉRISER

Décrire les fonds ou les collections concernés par ce projet :

Les fonds numérisés sont issus des archives de la société Schneider et Compagnie et de divers fonds complémentaires. Les documents qui portent sur la Première Guerre Mondiale sont présents de nombreuses séries :

- Archives de la gérance et de la direction générale liées au management de l'usine du Creusot : les documents traitent de l'ensemble des problématiques liés à la mise en place des productions dans le cadre de l'effort de guerre, l'organisation de l'usine du Creusot, les relations entre l'entreprise et le gouvernement français, la réorganisation de l'usine à la sortie de la guerre,...
- Archives par services : mines, hauts-fourneaux, aciéries, tôleries, laminoirs, construction mécaniques, ateliers d'artilleries : les documents portent sur la mise en place de la production de guerre, sur les contraintes techniques liées à cette production, puis sur la réorientation de la production vers l'économie de paix et les marchés de la reconstruction. Cette série comporte de nombreux rapports synthétiques permettant de bien cerner les problématiques liées aux outils de productions ou encore des rapports quotidiens sur les questions d'approvisionnement, de production et commerciales
- Archives sociales : La problématique de la main-d'œuvre durant la guerre : les ouvriers mobilisés, l'embauche massive des femmes dans l'Usine, l'embauche d'immigrés, particulièrement les travailleurs coloniaux chinois, l'embauche des ouvriers mutilés ou blessés de guerre. On trouve aussi les dossiers liés à la gestion sociale des veuves de guerre, la réintégration des ouvriers mobilisés et plus globalement les conséquences sociales de la guerre.
- Archives des domaines et des moyens généraux : L'agrandissement de l'Usine durant la guerre : Les premiers bâtiments industriels en béton précontraint construit par E. Freyssinet.
- Archives du service contentieux : on retrouve là les dossiers des divers contentieux qui sont intervenus durant la 1^{ère} guerre mondiale, ainsi que les dossiers des accidents du travail et celui qui opposa Eugène II Schneider à ses fils Jean et Charles concernant la cogérance de l'entreprise au sortir de la guerre. On trouve aussi les dossiers portant sur les dommages de guerre au profit de la société Schneider et Compagnie : intégration de la Société Normande de Métallurgie, intégration du groupe Skoda, ...

Une partie des dossiers numérisés vont aussi permettre d'appréhender la société creusotine durant la guerre : la transformation d'une partie du château de la Verrerie en hôpital militaire, les actions de soutien de la population creusotine et particulièrement des élèves des écoles Schneider pour les " poilus ",...Enfin, les archives portent aussi sur la famille Schneider durant le conflit le départ volontaire des trois fils d'Eugène II Schneider ou encore le décès de l'ainé, Henri-Paul, tué en 1918 lors d'un combat aérien.

Type et nombre d'objets ou de documents à numériser (phototypes, dossiers documentaires, microformes, plaques de verre, cartes et plans, fonds d'ouvrages, vidéos, documents sonores, objets...) :

Types	Nombre de pages à numériser
<ul style="list-style-type: none"> - Documents brochés - Documents agrafés - Feuilles libres - Plans - Photographies 	<ul style="list-style-type: none"> - 43 013 pages - 7 926 pages - 149 629 pages - 1 520 plans - 530 photographies
TOTAL	200 568 pages + 1520 plans + 530 photographies

Définition de numérisation (résolution des images, format des fichiers, support de livraison et de conservation, compression,...) :

Numérisation au format TIFF, 300 dpi, couleur, niveau de gris ou noir et blanc selon le type de document. Pour les plans, vu leur grande taille la résolution maximum sera de 150 à 200 dpi.

Pour la mise en ligne, on fera une compression pour une diffusion jpeg et/ou PDF, à 150 dpi maximum.

En ce qui concerne la conservation il y aura 3 sauvegardes :

- une sauvegarde sur le serveur de stockage de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon.
- une sauvegarde sur un Disque dur externe conservée à la MSH de Dijon
- une sauvegarde sur disque dur externe conservée à l'Académie François Bourdon au Creusot

5. DESCRIPTION TECHNIQUE

5.1 Base de données et traitement documentaire

Décrire la ou les bases de données associées aux fonds à numériser et leur compatibilité avec les catalogues et bases du ministère de la culture et de la communication. Dans le cas où le fonds ou la collection ne dispose pas d'une base de données associée, préciser ici l'état de l'inventaire et sa forme et comment les informations pourront être saisies durant le projet.

Grille de description utilisée (si normes, préciser) : Norme isad(g), EAD 2002 (norme de description internationale des fonds archives) par le biais du logiciel Arkhélia module aide aux classements

Vocabulaires / thésaurus associés

Formats possibles d'import / export des données (ascii délimité, xml, ...) : xml, csv, ascii délimité

Logiciels utilisés : Arkhéia module aide au classement

Les notices figurent-elles dans les bases de données et les catalogues du ministère de la culture et de la communication ? (si oui, laquelle) : non

Les notices sont-elles compatibles avec les bases de données et les catalogues du ministère de la culture et de la communication ? (si oui, laquelle) : oui avec la base de données Bora (base d'orientation et de recherche pour les archives)

Les documents à numériser ont-ils déjà une notice dans les bases de données et les catalogues du Ministère ? Non

Un versement dans les bases de données du Ministère est-il prévu ? Oui

5.2 Moyens informatiques

Indiquer les moyens informatiques qui seront utilisés lors de ce projet.

Logiciels : Arkhéia module aide au classement pour la saisie des instruments de recherche archivistique

Matériel : un ordinateur pour la saisie des instruments de recherche, un scanneur de plan format A0 (SupraScan Digibook), un scanner de livre Copybook A2 (pour les liasses d'archives et les registres...)

Maintenance des fonds numérisés (*Les fonds seront-ils maintenus sur place, chez un prestataire, dans une base de donnée externe, telle qu'une base de données d'une collectivité ou du ministère de la culture et de la communication ? Quelles sont les conditions d'import et de maintenance ?*) : Les fonds seront maintenus sur place et chez un prestataire, la MSH de Dijon qui assurera la sauvegarde de l'intégralité de la numérisation (fichiers dits de sauvegarde + fichiers compressés pour la diffusion Web)

5.3 Sauvegarde et conservation des documents numérisés

Des procédures de sauvegarde et de migration sont-elles actuellement appliquées sur les serveurs utilisés ? quelles sont celles qui seront appliquées pour les fonds numérisés ? Oui, sauvegarde sur disques durs externes et sur DVD avec contrôle tous les 3 ans et nouveau gravure sur nouveau DVD et disque durs externes tous les 5 ans.

Existe-t-il un accord de partenariat formalisé avec une institution de conservation (services d'archives, bibliothèques...) pour la conservation d'un exemplaire des fonds numérisés ? non

5.4 Mode de diffusion sur Internet

Adresse du site : www.afbourdon.com et <http://octant.u-bourgogne.fr/portail>

Description technique du site (protocoles, standards, interopérabilité envisagée...)

Les normes : création et publication d'instrument de recherche archivistique au moyen d'arkhéia : on récupère des documents xml ead que l'on publie sur le portail pleade 3+, les documents attachés seront consultable depuis une visionneuse

L'application permet de moissonner et d'être moissonner (protocole OAI PMH), de publier et diffuser des documents XML EAD-EAC, des documents XML DublinCore et des documents TEI Lite 5. Les documents EAD seront liés à des images et seront visibles depuis la visionneuse de Pleade.

L'application permet d'exposer des entrepôts OAI_PMH (DublinCore, DublinCore qualifié et EAD). De plus, Pleade peut moissonner les ressources OAI-PMH d'autres sites exposant leurs données.

6. DROITS DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Qui est propriétaire du fonds ? L'Académie François Bourdon

Détenez-vous les droits de représentation sur les documents ? Oui

Si non, l'établissement a-t-il effectué les démarches nécessaires pour obtenir ces droits ?

Quelles seront les conditions de diffusion et d'utilisation des ressources ? Diffusion libre et gratuite

[7. ÉQUIPE DU PROJET : PERSONNEL ET RÔLES]

8. EXPÉRIENCE DE L'ÉTABLISSEMENT

8.1 Collections numérisées

Des documents numérisés sont-ils déjà disponibles sur Internet ?

Oui, il s'agit des comptes-rendus des assemblées générales et de la gérance de la société Schneider et Compagnie de 1837 à 1966. Ces documents sont accessibles en ligne via notre site internet www.afbourdon.com

Comment avez-vous optimisé le référencement des contenus numérisés par les moteurs de recherche ?

Si l'institution a déjà conduit des actions de numérisation, indiquez les fonds concernés, les financements et les partenaires :

Indiquez les noms des prestataires :

8.2 Développement d'usages culturels innovants

Votre établissement a-t-il mis en place (ou en projet) des services et des outils afin de favoriser le développement d'usages culturels innovants par les internautes : non

Outils d'indexation collaborative, géolocalisation des contenus, espaces personnels :

Blogs, wikis, forums, ...:

Outils RSS, environnement Netvibes, autres, ...

Développement de services de baladodiffusion (podcasts, vidéos, audio, visites virtuelles...)

Diffusion de vos contenus numérisés sur les plates-formes de partage de contenu (Flickr, Dailymotion....)

Mise à disposition sur votre site d'une plate-forme de partage de contenus produits par les internautes

Diffusion de vos contenus numérisés sur des réseaux sociaux

Développement de partenariats pour favoriser les usages en mobilité, notamment pour rendre accessible les contenus numérisés sur de nouveaux terminaux (téléphones portables, PDA...)

Quelles sont vos perspectives de développement de ces usages ? Quels sont les facteurs de succès et les freins (organisationnels, humains, techniques, financiers...) ? : Nous manquons de compétence, de moyens humains et financiers

9. CALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET

Préciser les principales étapes du projet sur l'année 2011 et les délais de réalisation associés

A l'Académie François Bourdon :

- Janvier : Préparation d'un premier lot d'archives dossier puis transport chez le prestataire pour numérisation
- Février : Préparation des photographies et des plans puis transport chez le prestataire pour numérisation
- Mars : Préparation du deuxième et dernier lot d'archives dossier puis transport chez le prestataire pour numérisation
- Avril à mi-octobre : réception des numérisations, contrôle et mise en forme des analyses avec reprise des indexations
- Novembre : rangement des archives de retour de chez le prestataire
- Décembre : Contrôle final et mise en ligne des documents numérisés

Chez le prestataire :

- Février à fin octobre : numérisation des archives
- Novembre et décembre : mise en ligne des analyses et documents numérisés.

Annexe 8 : État des sources sur la guerre 1914-1918, archives historiques de la SNCF

SNCF / Service des archives et de la documentation : sources sur la Guerre 1914-1918

	Volume	Détails
Types de documents		
Archives	77 cotes	<ul style="list-style-type: none"> • Archives d'exploitation des lignes issues des fonds des compagnies qui ont précédé la création de la SNCF en 1937. • Archives privées.
Imprimés		
Monographies	17 documents, 3650 pages.	<ul style="list-style-type: none"> • Transports en temps de guerre
Revues	3 titres et 2 séries de coupures de presse issues de journaux allemands	<p>Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La vie du rail</i> • <i>Revue Générale des Chemins de Fer</i> • <i>Voie Étroite</i>
Collections iconographiques		
Plaques de verre	14 documents	<ul style="list-style-type: none"> • Album chronologique de la compagnie PLM
Photographies	Environ 20 documents.	<ul style="list-style-type: none"> • Photographies de reconstruction d'ouvrages d'art guerre 1914-1918

Annexe 9 : Compte-rendu des 13^e Journées des pôles associés et de la coopération

Signalement, numérisation et valorisation

Les 13^e journées des Pôles associés et de la coopération ont eu lieu à Lille les 7 et 8 octobre 2010.

Compte-rendu par Jean-Jacques VANDEWALLE, conservateur des bibliothèques stagiaire, ENSSIB, Promotion Averroès - 2010.

Coopération régionale et patrimoine

Les 13^e Journées des pôles associés et de la coopération de la Bibliothèque nationale de France (BnF)ⁱ ont, cette année, été co-organisées avec la Bibliothèque municipale de Lille et la Direction générale aux affaires culturelles (DRAC) du Nord-Pas-de-Calais. Dans le bel auditorium du conservatoire de musique de Lille, étaient réunis les 7 et 8 octobre derniers près de 200 participants venus de nombreuses régions métropolitaines, d'outre-mer et des pays proches du nord de la France (Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni).

Bien que région qui compte le plus de bibliothèques municipales classées (six en tout : à Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Douai, Lille, Roubaix et Valenciennes), le Nord-Pas-de-Calais ne dispose pas encore de pôle associé régional avec la BnF. Le Centre régional du livre et des lettres, aujourd'hui en préfiguration devrait permettre d'intégrer dans une seule politique les actions du territoire dans les domaines du patrimoine et de la numérisation. Il pourrait sans doute constituer le partenaire d'un futur pôle associé régional comme l'a appelé de ses vœux le président de la BnF, M. Bruno Racine, lors de son discours d'ouverture.

M. Bruno Racine a ensuite placé le thème de ces Journées, " Demain, le patrimoine ", sous le double éclairage du numérique et de la numérisation dont il souligne la différence puisque la numérisation n'est qu'un volet du numérique en général. Ainsi, on a vu, lors de ces Journées, cette différence marquée avec un découpage des interventions en trois temps : du signalement à la valorisation en passant par la numérisation.

Signalement

Comme l'ont rappelé nombre d'intervenants, avant de numériser, il convient de signaler. Autrement dit : avant de donner accès aux documents dans leurs formes numérisées, il s'agit d'abord de les faire connaître, ce qui signifie de les signaler au moyen de notices dans un catalogue le plus largement accessible. À cet égard, le Catalogue collectif de France (CCFr)ⁱⁱ, présenté par Mme Véronique Falconnet, chef du service du CCFr au département de la coopération à la BnF est, sans aucun doute, un outil important. Constitué par le catalogue général de la BnF, le SUDOC, la base Patrimoine (catalogue des fonds anciens et locaux de plus de 90 bibliothèques municipales et spécialisées) et la base Manuscrits (intégrant le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, le CGM, le Répertoire des manuscrits littéraires français du XX^e siècle, PALME, et le catalogue des manuscrits de la BnF, BAM), le CCFr permet le signalement et la localisation de plus de 25 millions de documents des bibliothèques françaises avec, depuis juin 2010, une nouvelle ergonomie. Le CCFr permet aussi d'interroger le Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD) qui contient les descriptions de plus de 4 800 bibliothèques françaises (avec les services qu'elles offrent) et de plus de 1 800 fonds spécifiques. Enfin, Le CCFr est un outil de coopération au

travers d'aides (formation et conseil, notamment en rétroconversion), de partages d'expériences et de soutien à des opérations nationales, régionales ou thématiques. Bien que le CCFr offre une interface publique permettant une valorisation globale de fonds locaux, peu de bibliothèques signalent la possibilité de consulter leur catalogue sur le CCFr, même quand elles ne disposent pas de catalogue en ligne. En ce qui concerne son actualité, une enquête sur les usages du CCFr a été lancée en 2010ⁱⁱⁱ dont les résultats visent à faire évoluer ses fonctionnalités. Le CCFr accueillera fin 2010 une interface dédiée aux partitions patrimoniales (Patrimoine musical - RISM France) qui permettra d'interroger le Répertoire international des sources musicales (RISM-France) ainsi que le résultat de la rétroconversion des 36 catalogues du Patrimoine musical régional (PMR).

Enfin, puisque l'heure était à la coopération régionale, on a pu rêver avec la présentation imag(in)ée d'une interface " personnalisable " du CCFr, sorte de portail régional " clé en main ". On a aussi pu regretter le fait que le référencement des notices du CCFr dans le moteur de recherche Google soit encore à améliorer.

Avant de signaler, de faire connaître, il faut d'abord connaître, c'est-à-dire recenser et cela, bien souvent, à partir de sources dispersées, incomplètes et hétérogènes (catalogues papier ou fichiers quand ils existent). C'est ce qu'on illustré les agences régionales du livre en Picardie (Picasco) et Haute-Normandie qui, sous l'impulsion, du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE)^{iv} ont réalisé le recensement des fonds patrimoniaux à l'échelle de leur région. Cet important travail a été complété par la signature de conventions constituant des pôles associés régionaux pour la valorisation de leurs fonds patrimoniaux *via* des programmes de rétroconversion alimentant le CCFr. La constitution de ces pôles leur a permis de bénéficier du soutien de la BnF sur les aspects techniques et financiers (jusqu'à 50% pour la rétroconversion). Ces programmes sont toujours en cours notamment sur la rétroconversion " livres en main " mais, déjà, les acteurs placent leurs réflexions dans la suite qui concernera la numérisation et la valorisation *via* des portails régionaux.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'état des lieux du patrimoine réalisé lors du PAPE a montré à la fois une grande richesse des fonds (notamment presse et photo) et un signalement très insuffisant (absence de catalogues, voire méconnaissance des fonds). Un premier travail de signalement des établissements et de leurs fonds a été confié à Marie-Claude Pasquet en 2007. Il a abouti à l'alimentation de 91 fiches descriptives de fonds (pour 28 établissements) dans le RNBFD et signalées dans le CCFr et sur le portail régional du livre Eulalie^v. Actuellement, une large enquête sur tous types d'établissement vise à préciser les fonds patrimoniaux numérisés et " numérisables " dans la région.

Numérisation

Une table ronde sur le thème " Bibliothèques nationales et coopération numérique " animée par MM. Arnaud Beaufort, directeur des services et des réseaux et directeur général adjoint à la BnF, et Bruno Sagna, chargé de mission pour les relations internationales à la BnF, a réuni des collègues belge, anglais et hollandais. Les interventions ont principalement porté sur les programmes de numérisation mis en œuvre par les bibliothèques nationales de ces pays.

M. Frédéric Lemmers, assistant du directeur général, et en charge du développement numérique de la Bibliothèque royale (BRB / KBR) de Belgique, a rappelé le contexte institutionnel de son pays dans lequel les actions de numérisation sont nécessairement réparties entre le niveau fédéral et les entités fédérées, flamandes et wallonnes, qui disposent de la compétence culturelle. Au niveau fédéral, le programme DIGIPAT^{vi}, lancé en 2004, a permis de rétroconvertir 1,5 millions de notices des fonds des établissements scientifiques fédéraux et de numériser 40 titres de la presse quotidienne belge et de la presse clandestine pendant les deux guerres mondiales, soit 3% des collections de la BRB / KBR. Le portail numérique Belgica^{vii} ne permet pas de consulter ces titres à cause de problèmes de copyright mais ils peuvent l'être à la BRB / KBR. En 2010, un appel d'offres, dans le cadre d'un partenariat public-privé, a été lancé pour la numérisation des 10 milliards de pages du patrimoine libre de droit. Le budget

d'investissement est estimé à 150 millions d'euros en échange de 20 ans d'exploitation commerciale non exclusive. Le candidat retenu n'est pas encore connu.

Pour le Royaume-uni, M. Jamie Andrews, chef du service des manuscrits modernes littéraires à la *British Library* (BL), mentionne que la BL vient de créer un département " digital research " animé par des " conservateurs numériques " chargés d'aider les " conservateurs traditionnels " sur les questions du numérique et de la numérisation. Il a souhaité placer la réflexion sur la numérisation du patrimoine dans le cadre du texte " Cloud Culture, the future of global cultural relations "^{viii} rédigé par le think tank " Counterpoint " du *British Council* qui pose la question du financement de la numérisation, et dans celui du rapport *Digital Britain*^{ix} (à l'origine de la loi *Digital Economy Act*) qui n'aborde pas le sujet de la numérisation du patrimoine... Il a ensuite mentionné des projets de numérisation qui se déroulent généralement dans un cadre d'économie mixte (avec Microsoft pour 65 000 livres du XIXe siècle imprimables à la demande *via* un partenariat avec Amazon, et avec BrightSolid portant sur 40 millions de pages de journaux du domaine public et sous droits dont l'accès sera gratuit à la BL et payant hors les murs), mais aussi grâce au mécénat (les trésors de la BL numérisés sur fonds privés) et, parfois, avec des subventions publiques telles celles du *Joint Information System Committee* (JISC)^x qui financent la numérisation des œuvres des poètes de la première guerre mondiale, les archives gouvernementales du début du XXe siècle, des enregistrements sonores (*Archival sound recordings*) et des journaux du XIXe siècle. Enfin, M. Andrews a mentionné le programme de numérisation européen sur la première guerre mondiale auquel participe la *British Library* (projet Europeana 1914-1918)..

M. Hans Jansen, directeur de l'innovation et du développement, et directeur général adjoint de la Bibliothèque royale des Pays-Bas (KB), s'est interrogé sur l'avenir nécessairement numérique des bibliothèques. Il a indiqué qu'il n'y avait pas de politique nationale de numérisation aux Pays-Bas et que la volonté de mettre en place un portail unique d'accès aux documents numérisés était confrontée à la situation économique difficile. Cependant le plan stratégique 2010-2013 de la KB vise à la numérisation de l'ensemble des collections pour 2030. Le financement de ce plan est en partie public (avec des budgets ciblés sur des *corpus via* des fonds gouvernementaux ou européens, ou en coopération avec d'autres organismes publics) et en partie avec des partenaires privés comme Google (convention pour 32 millions de pages d'ouvrages entre 1700 et 1900) et ProQuest (négociation en cours pour les livres antérieurs à 1700).

Concernant la France, M. Fabien Plazannet, chef du département du patrimoine et de la politique numérique au Service du livre et de la lecture du Ministère de la culture et de la communication (MCC), et Mme Aline Girard, directrice du département de la coopération à la BnF ont synthétisé les dispositifs de financement pour la numérisation et le développement numérique des bibliothèques.

On notera du côté du MCC, l'appel à projet de numérisation 2011^{xi} prévu pour financer des projets d'une durée d'un an maximum et les dispositifs relatifs à la numérisation issus des 14 propositions pour le développement de la lecture du Ministre, M. Frédéric Mitterrand. Concernant la numérisation, le contrat numérique global aux médiathèques permet de financer l'informatisation d'établissements, la mise en place de nouveaux services aux usagers et des opérations de numérisation (financement jusqu'à 60% pour numérisation externe de documents libres de droits), tandis que la mise à disposition de conservateurs d'État et des financements sont accordés pour la constitution des cinq grandes bibliothèques numériques de référence dont la première sera, sans doute, celle de l'Orléanais et du Centre. Ces financements étant réalisés par le concours particulier de la Dotation générale de décentralisation (DGD), il faudra suivre l'actualité de la réforme territoriale qui pourrait entraîner des changements dans les modalités.

Les actions en matière de numérisation de la BnF s'inscrivent dans le contexte du Contrat de performance 2009-2011^{xii} prolongé jusqu'en 2013 qui établit la BnF comme une bibliothèque numérique de référence dans un cadre collaboratif ; du rapport " Schéma numérique des bibliothèques "^{xiii}, remis en décembre 2009, qui recommande le développement de programmes coopératifs de numérisation (recommandation n°6) et de réservoirs de données OAI (recommandation n°8) ; et du rapport 2009 de l'Inspection générale des finances (IGF)^{xiv} qui préconise à la BnF de passer à une logique plus quantitative et partenariale. La BnF va donc

continuer de soutenir des programmes de numérisation thématique, de numérisation des sociétés savantes et d'académies, de complétude de *corpus* ainsi que des programmes européens à portée nationale (tels que le Roman de la rose ou Europeana 14-18), et ceci, à travers des partenariats avec des établissements de tout type. Les dispositifs de financements mis en œuvre par la BnF prennent la forme d'une contractualisation et requièrent une adhésion des partenaires aux objectifs et à la démarche de la BnF. Le budget global de subventions est de 3 millions d'euros pour des financements pouvant représenter jusqu'à 50% du coût de l'opération (hors frais de personnel et de matériel) dans le cadre, soit d'un pôle associé, soit d'un appel à projets de numérisation concertée thématique. Enfin, des crédits du Centre national du livre (CNL) permettront d'intégrer, en 2011-2014, des bibliothèques partenaires dans les marchés de numérisation de la BnF qui ont pour objectif d'inclure 20 000 livres par an (un tiers du total) fournis par les partenaires qui récupéreront ensuite les fichiers numériques.

Valorisation

La valorisation du patrimoine a d'abord été illustrée par les portails régionaux des régions Languedoc-Roussillon, Antilles-Guyane et Franche-Comté.

En Languedoc-Roussillon, le portail Culture et patrimoine^{xv} mis en place en juin 2008 regroupe à la fois des informations sur la vie et les institutions culturelles, le patrimoine et les bibliothèques numériques. Il permet d'interroger, *via* une recherche fédérée, toutes les bases puis renvoie vers les sites des musées, archives et bibliothèques où sont disponibles les documents. Ce portail montre la pertinence de l'échelon régional qui gère l'inventaire du patrimoine mais aussi les musées et centres d'art contemporain. L'encadrement fourni par la constitution du pôle associé régional a servi de catalyseur pour tous les acteurs de la numérisation et de la valorisation aussi bien au niveaux locaux qu'au niveau régional. Les documents patrimoniaux signalés dans la bibliothèque numérique ont été enrichis par le " kit régional " de la BnF qui fournit des notices de Gallica concernant des documents pertinents pour la région. À l'avenir, le portail devrait se doter d'un moissonneur OAI pour l'intégration dans Gallica et devrait mettre en ligne des œuvres sous droits.

Le portail Manioc^{xvi} est une bibliothèque numérique initiée en 2006 par le Service commun de la documentation (SCD) de l'Université des Antilles et de la Guyane et financée, depuis 2006, par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Il a bénéficié du soutien du pôle associé inter-régional constitué par la BnF, les DRAC de Martinique, Guadeloupe et Guyane, le Conseil Régional de la Guadeloupe, la ville de Pointe-à-pitre, et le Conseil général de Guyane. Il offre l'accès à la fois aux collections patrimoniales (livres numériques avec liseuse exportable et images détournées librement réutilisables) et à des documents contemporains (vidéos des conférences de l'université, travaux de recherche, articles en ligne de la revue " Études caribéennes ") ainsi qu'au catalogue collectif des périodiques qui pallie l'absence courante de catalogues en ligne dans les bibliothèques municipales. Sa richesse qui mêle patrimoine et documents contemporains souligne la diversité culturelle et actuelle de ces territoires au-delà de l'histoire coloniale. La collection patrimoniale a été enrichie grâce à un " kit régional " fourni par la BnF. Le portail fait aujourd'hui l'objet d'un travail qui vise à l'augmentation des collections, à l'intégration d'éditeurs, à la refonte de la page d'accueil et à une offre de livres électroniques couplée avec le prêt de liseuses.

En Franche-Comté, l'origine du projet remonte aux actions entreprises dans le cadre du PAPE. Si, au départ, la valorisation apparaissait comme un second temps de l'action, elle est aujourd'hui mise en avant grâce à la dynamique générée par le pôle associé régional, le plan de numérisation du contrat de plan État-Région et les appels à projets patrimoine 2010 du MCC. Ainsi, est né le l'idée d'un portail régional concernant le patrimoine écrit dans son ensemble (musées, bibliothèques, sociétés savantes et archives) qui sera mis en œuvre en janvier 2011. Il est porté par l'Agence régionale de coopération de Franche-Comté, lecture, audiovisuel et documentation (ACCOLAD)^{xvii}. Le portail est, pour l'instant, à l'état de maquette mais les grandes lignes sont tracées : à destination d'un large public, il offrira un accès à des expositions virtuelles, à des dossiers thématiques et à un catalogue en ligne dont les notices renverront vers le document numérisé sur le site de l'institution source. Il bénéficiera aussi d'une interface cartographique et de liens vers les réseaux sociaux.

La valorisation du patrimoine numérique écrit passe nécessairement par Gallica^{xviii} que M. Frédéric Martin, chef du service Pôles associés-Gallica et chef de produit Gallica, et M. Guillaume Godet, chef de projet Services numériques aux bibliothèques et aux éditeurs au département de la coopération de la BnF, ont présenté comme une plate-forme numérique au service des bibliothèques. À savoir : un point d'accès national qui est complémentaire et non exclusif à des points d'accès locaux, régionaux et européens. Gallica doit être considérée comme un outil et une offre de contenus pour tous les professionnels qui valorisent localement le patrimoine numérisé car cette plate-forme promeut et permet une complémentarité entre la numérisation des collections de la BnF et celles des bibliothèques françaises.

M. Martin a, dans un premier temps, présenté les chiffres de Gallica (plus de 1,2 millions de documents en ligne et 20 000 visiteurs uniques par jour pour 350 000 pages vues) ainsi que les dernières nouveautés techniques (refonte de l'ergonomie du site, visualiseur Flash et lecteur exportable). Il a ensuite décrit le partenariat avec Wikimedia France sur la correction collaborative des textes de 1 400 ouvrages, la présence de Gallica sur Facebook (4 300 " amis ") et sur Twitter (vu comme une nouvelle forme de service Questions-Réponses) et les services associés comme la page Netvibes, la lettre mensuelle et le blog Gallica ainsi que l'impression à la demande (avec TheBookEdition.com et i-kiosque). Parmi les nouveautés, on notera le prochain renouvellement du moteur de recherche, la volonté accrue de développer la valorisation éditoriale, la mise en ligne d'une sélection de contenus sur des sites de partage (tels que Flickr ou Scribd), et l'accord avec Microsoft pour un meilleur référencement des documents de Gallica dans le moteur de recherche Bing. Du côté du partenariat avec l'édition, 8 nouveaux partenaires viendront enrichir l'offre de 30 000 documents sous droits proposés par les 13 " e-distributeurs " actuels. Une nouvelle ergonomie pour la présentation de ces documents permettra de séparer feuilletage et achat et offrira des liens de rebonds sur le modèle de celui d'Amazon.

M. Godet a, quant à lui, détaillé les partenariats entre Gallica et les bibliothèques. Le moissonnage OAI qui permet de signaler dans Gallica, avec renvoi sur le site source, des documents externes aux collections de la BnF, a depuis le début 2010, multiplié par deux le nombre de documents concernés (31 000) et devrait bientôt intégrer 4 nouvelles sources. Le nombre de visiteurs qui se rendent sur les sites des partenaires est en progression bien qu'il faille encore améliorer le signalement des documents moissonnés. Leur signalement automatique dans Europeana est à l'état de projet. Dans l'autre sens, des notices moissonnées depuis Gallica sont fournies aux bibliothèques partenaires à partir d'ensembles (thématiques ou régionaux) prédéfinis ou constitués à la demande. La numérisation par la BnF de documents " prêtés " par les partenaires devrait passer de 101 000 pages en 2009 à 800 000 en 2010 avec une meilleure mise en valeur de la mention de source et la possibilité de rechercher ces documents par leur origine. Il y a aussi le projet d'une offre " Gallica Marque Blanche^{xix} " qui pourrait intéresser, par exemple, des établissements sans bibliothèque numérique souhaitant utiliser ce moyen pour valoriser les documents qu'elles ont prêtés à la BnF lors de leur numérisation. Enfin, le Système de préservation et d'archivage réparti (SPAR) sera en test à la fin 2010 et devrait être ouvert aux partenaires de Gallica.

Plus prospectif, M. Romain Wenz, responsable de *data.bnf.fr* au sein du département de l'information bibliographique et numérique à la BnF, a brièvement présenté le projet de " pivot documentaire " (ou *data.bnf.fr*) qui consiste à fédérer les données pour améliorer l'accès aux ressources de la bibliothèque depuis les moteurs de recherche. Il s'agit d'aboutir à un très bon référencement dans ces moteurs de " pages d'atterrissage " qui regroupent et alignent les données de la bibliothèque avec les notions d'œuvres et d'auteurs comme pivot. Ce projet nécessite, d'une part, un travail sur les pages d'atterrissage (identifiants pérennes, regroupement de données autour de notions pivot et usage des standards du web traditionnel et sémantique) et, d'autre part, de réflexion sur la constitution de ces pages (dans le choix des notions pivot qui peut être fixe et/ou opportuniste en fonction de l'actualité, dans le regroupement fédéré ou non de données à partir de plusieurs bibliothèques, *etc.*). À l'occasion de cette présentation, l'assistance a pu constater que la valorisation pouvait emprunter des moyens très sophistiqués.

Demain, le patrimoine *et* le numérique

Ces deux journées riches en enseignement ont été clôturées par Mme Jacqueline Sanson, directrice générale de la BnF, M. Hugues Ghenassia de Ferran, sous-directeur, adjoint au directeur-adjoint, chargé du livre et de la lecture à la DGMIC au MCC, M. Michel Marian, chef de la Mission de l'information scientifique et technique et des réseaux documentaires au MESR et Mme Véronique Chatenay-Dolto, directrice de la DRAC Nord-Pas-de-Calais. Leurs propos ont permis de tirer un bilan des échanges et d'aborder quelques perspectives et interrogations quant à l'avenir.

Concernant le bilan, la reconnaissance de l'importance du signalement comme préalable à la numérisation et de la nécessaire valorisation comme objectif subséquent au signalement et à la numérisation est jugée fondamentale. Le numérique, qui concerne ces trois notions (signalement, numérisation et valorisation), permet de constituer un véritable réseau de bibliothèques offrant des services innovants à un large public. L'accès ouvert aux ressources favorise le partage qui, vu comme une externalité positive, constitue le véritable retour sur investissement du numérique. Sa mise en œuvre doit tenir compte de la dimension territoriale et intégrer des problématiques transversales (entre patrimoine et création, recherche et lecture publique, local et national, national et international, etc.) avec des pratiques telles que la coopération, le souci de l'interopérabilité, le moissonnage croisé et le sourçage.

L'avenir, pour la BnF, passe par l'usage des fonds du Grand emprunt dans le domaine du patrimoine. Pour Mme Sanson, la question des modèles économiques ayant pris de l'importance, la BnF doit y travailler avec des partenaires privés (sans doute, dans le domaine des livres sous droits et/ou des livres épuisés). Du côté du MCC et du MESR, la coordination est à l'ordre du jour avec la mise en place d'un comité de pilotage conjoint pour la future Commission des bibliothèques numériques (titre provisoire) dont le président est M. Pierre Carbone. Cette commission est chargée de mettre en œuvre les recommandations du rapport " Schéma numérique des bibliothèques " dans les domaines prioritaires suivants : les acquisitions numériques, la numérisation, l'archivage pérenne et l'évaluation. Pour la région Nord-Pas-de-Calais, Mme Chatenay-Dolto souligne l'implication du Conseil régional dans la réalisation de *learning centers* qui, avec la responsabilité sur l'inventaire du patrimoine, devrait voir la Région s'impliquer de plus en plus sur les questions du patrimoine et du numérique.

- i http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.13es_journees_poles_associes.html
- ii <http://www.ccf.fr/bnf.fr/>
- iii Formulaire de réponse à l'enquête disponible jusqu'au 31 octobre 2010 à l'adresse : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/autres_journees_professionnelles/a.numerisation_patrimoine_101021.html
- iv Lancé en 2004, ce plan du Ministère de la culture et de la communication a pour objectif de mieux connaître et d'améliorer les conditions de conservation, de signalement et de valorisation du patrimoine écrit en région (plus de 30 millions de documents conservés dans les collectivités territoriales). Voir : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/pat/index.htm> et Plazannet, Fabien, " Le plan d'action pour le patrimoine écrit ", *BBF*, 2008, n° 6, p. 14-19 (<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0014-002>).
- v <http://www.eulalie.fr/>
- vi <http://digipat.stis.belspo.be/digipat.asp?lang=FR>
- vii http://belgica.kbr.be/fr/accueil_fr.html
- viii <http://www.counterpoint-online.org/cloud-culture-a-new-counterpoint-publication-and-ica-debate/>
- ix http://www.culture.gov.uk/what_we_do/broadcasting/5631.aspx
- x <http://www.jisc.ac.uk/>
- xi http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/actualit/documents/appel_numerisation2011.p
- xii http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/connaitre_bnf/a.contrat_performance.html
- xiii <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000143/>
- xiv https://www.igf.minefi.gouv.fr/sections/les_rapports_par_ann/2009/la_bibliotheque_nati/
- xv <http://www.laregion-culture.fr/>
- xvi <http://www.manioc.org/>
- xvii <http://www.livre-franchecomte.com/>
- xviii <http://gallica.bnf.fr/>
- xix La " marque blanche " est une technique marketing pour proposer un service clé en main et personnalisé par un tiers. Ici, le service proposé par Gallica est un site web pour une bibliothèque numérique.